

SCIENCES DU LANGAGE

Année universitaire 2021 - 2022



SOMMAIRE DETAILLE DU CONTENU_Toc49808175

LE MOT DU DIRECTEUR	0
QUE SONT LES SCIENCES DU LANGAGE ?	1
INFORMATIONS GENERALES	2
INFORMATIONS PRATIQUES	2
INSCRIPTION A L'UNIVERSITE	2
VOTRE ADRESSE INTERNET	2
LE CENTRE DE RESSOURCES ET DE PEDAGOGIE DU DESCILAC	2
L'ORGANISATION DES ETUDES LICENCE – MASTER – DOCTORAT (LMD)	3
QUELQUES ABREVIATIONS ET TERMES A CONNAITRE	3
L'INTERNATIONAL ET LE PROGRAMME ERASMUS	4
ETUDIANTS SORTANTS	4
ETUDIANTS ENTRANTS	4
DIRECTION ET ADMINISTRATION	6
DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION	6
DIRECTEUR DU DEPARTEMENT	6
SECRETAIRES DU DEPARTEMENT	6
LES FORMATIONS PROPOSEES AU SEIN DU DESCILAC ET RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES	6
EQUIPE PEDAGOGIQUE – LES TITULAIRES	7
LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL)	9
PREMIERE ANNEE	9
DEUXIEME ANNEE	9
TROISIEME ANNEE	9
LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE FLE (FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE)	11
PRESENTATION GENERALE	11
LES CONTENUS	11
COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION	11
MODALITES D'ACCES	12
LE STAGE	12
ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)	12
LICENCE SCIENCE DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE MEEF 1^{ER} DEGRE	13
PRESENTATION GENERALE	13
LES CONTENUS	13
COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION	13
MODALITES D'ACCES	14
POUR PLUS D'INFORMATIONS	14
LE STAGE	14
LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE LSF (LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE)	15
PRESENTATION GENERALE	15
MODALITES D'ACCES	15
EN PRESENTIEL	15

A DISTANCE	15
COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION	16
COMPETENCES VISEES	16
COMPETENCES ADDITIONNELLES VISEES	16
COMPETENCES TRANSVERSALES VISEES	16
ORIENTATIONS	16

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE LTA (LINGUISTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE)

17

ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION DE LICENCE 2017-2021	19
ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 1 SDL	20

DESCRIPTIF DES COURS DE LICENCE 1 SDL

22

SEMESTRE 1	22
UE1 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 1 [9 ECTS]	22
UE2 PRONONCIATION ET ECRITURE [6 ECTS]	23
UE3 MAITRISE DE L'EXPRESSION EN FRANÇAIS [6 ECTS]	23
SEMESTRE 2	25
UE1 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 2 [8 ECTS]	25
UE2 LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION [6 ECTS]	26
UE3 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES [6 ECTS]	27

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 2 SDL

29

DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 2 SDL

31

SEMESTRE 3	31
UE1 LINGUISTIQUE 1 [6 ECTS]	31
UE2 ACQUISITION ET PATHOLOGIES DU LANGAGE [6 ECTS]	32
UE3 LANGUES [6 ECTS]	32
UE4 OPTIONS (1 MATIERE PARI 2) [3 ECTS]	34
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	34
UE6 PARCOURS-TYPE AU CHOIX (5 PARCOURS-TYPE, OPTION PARI 5) [6 ECTS]	35
SEMESTRE 4	37
UE1 LINGUISTIQUE 2 [6 ECTS]	37
UE2 LANGUE ET SOCIETE [6 ECTS]	38
UE3 TYPOLOGIE DES FAMILLES DE LANGUES & LANGUES DIVERSES [6 ECTS]	39
UE4 OPTIONS (UN CHOIX PARI 2) [3 ECTS]	39
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	40
UE6 PARCOURS-TYPE AU CHOIX (5 PARCOURS-TYPE, OPTION PARI 5) [6 ECTS]	40

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 3

44

DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 3 SDL

46

SEMESTRE 5	46
UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1 [6 ECTS]	46
UE2 LANGAGE ET SOCIETE [6 ECTS]	47
UE3 LEXIQUE ET TEXTE [6 ECTS]	47
UE4 OPTIONS (UNE MATIERE AU CHOIX) [3 ECTS]	48
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	49
UE6 PARCOURS AU CHOIX [6 ECTS]	50
SEMESTRE 6	52
UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 [6 ECTS]	52

3

UE2 LANGAGE ET SOCIETE 2 [6 ECTS]	52
UE3 DECOUVERTES [6 ECTS]	53
UE4 OPTION (1 PARMIS 2) [3 ECTS]	54
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	54
UE6 PARCOURS-TYPES [6 ECTS]	55

LICENCE 3 SDL ENSEIGNEMENT A DISTANCE	58
DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 3 À DISTANCE	60

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1 [6 ECTS]	60
UE2 LANGAGE ET SOCIETE 1 [6 ECTS]	60
UE3 LEXIQUE ET TEXTE [6 ECTS]	61
UE4 OPTION (UN COURS AU CHOIX) [3 ECTS]	62
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	62
UE6 PARCOURS-TYPES (UN AU CHOIX PARMIS 2) [6 ECTS]	63
UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 [6 ECTS]	65
UE2 LANGAGE ET SOCIETE 2 [6 ECTS]	66
UE3 DECOUVERTES [6 ECTS]	67
UE4 OPTIONS (UNE MATIERE SELON LE PARCOURS) [3 ECTS]	67
UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]	68
UE6 PARCOURS-TYPES (UN AU CHOIX PARMIS 2) [6 ECTS]	68

MASTER MENTION SCIENCES DU LANGAGE	71
---	-----------

PARCOURS SLD (SOCIOLINGUISTIQUE, LANGUE, DISCOURS)	71
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA SPECIALITE RECHERCHE	71
DEBOUCHES PROFESSIONNELS	71
MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (NECESSITE UN DOCTORAT)	72
MONDE DE L'ENTREPRISE	72
FORMATION CONTINUE	72

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1 SDL – PARCOURS SLD	73
DESCRIPTIF DES COURS DU MASTER 1 SDL	74

SEMESTRE 1	74
UE1 SYSTEMES LINGUISTIQUES 1 [12 ECTS]	74
UE2 EPISTEMOLOGIE ET PRAGMATIQUE [8 ECTS]	75
UE3 SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE [10 ECTS]	76
SEMESTRE 2	77
UE4 ACQUISITION ET PATHOLOGIE [8 ECTS]	77
UE5 NOMS ET SIGNES [6 ECTS]	78
UE6 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [6 ECTS]	79
UE6 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [6 ECTS]	80

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 SDL – PARCOURS SLD	81
DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 SDL	82

SEMESTRE 3	82
UE1 SYSTEMES LINGUISTIQUES 2 [15 ECTS]	82
UE2 PLURILINGUISME ET POLITIQUES LINGUISTIQUES [15 ECTS]	83
SEMESTRE 4	84
UE3 LANGUES, IDENTITES, ECRITURE [8 ECTS]	84
UE4 MEMOIRE DE RECHERCHE ET SOUTENANCE [8 ECTS]	85

MASTER FRANCAIS LANGUE ÉTRANGERE	86
DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES	86
CHAMP DE FORMATION : HISTOIRE, MEMOIRE, PATRIMOINE, LANGAGE.	86
RESPONSABLES DE LA FORMATION	86
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	86
OBJECTIFS DE LA FORMATION	86
COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	86
MODALITES D'ACCES	87
REDOUBLEMENT	87
CONTENU DE LA FORMATION	87
LE STAGE OBLIGATOIRE	88
THEMATIQUE DU STAGE	88
CONTENU DU STAGE	88
DUREE DU STAGE	88
ORGANISATION DU STAGE	88
MODALITES D'ÉVALUATION DU STAGE PAR L'ÉTABLISSEMENT	88
ORGANISATION SPECIFIQUE : L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	88
LIENS AVEC LE LABORATOIRE DYLLIS (<i>DYNAMIQUE DU LANGAGE IN SITU</i>) EN MATIERE DE RECHERCHE	89
ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1 FLE	90
DESCRIPTIF DES COURS DU MASTER 1 FLE	91
SEMESTRE 1	91
UE1 PLURILINGUISME ET INTERCULTURALITE [9 ECTS]	91
UE2 DESCRIPTION ET ENSEIGNEMENT DU FLE [9 ECTS]	92
UE3 ORIENTATION PROFESSIONNELLE [9 ECTS]	93
UE4 RENFORCEMENT LINGUISTIQUE [6 ECTS]	94
SEMESTRE 2	95
UE1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [10 ECTS]	95
UE2 DIDACTIQUES SPECIALISEES 1 [12 ECTS]	96
UE3 DIDACTIQUES SPECIALISEES 2 [12 ECTS]	97
ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 FLE	99
DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 FLE	99
SEMESTRE 3	100
UE1 PERSPECTIVES INTERCULTURELLES [9 ECTS]	100
UE2 DIDACTIQUES SPECIALISEES [6 ECTS]	101
UE3 ELABORATION DE FORMATIONS [8 ECTS]	101
UE4 PROJET DE PROFESSIONNALISATION [7 ECTS]	102
SEMESTRE 4	102
UE1 STAGE [22 ECTS]	102
MASTER SCIENCES DU LANGAGE (SDL)	103
PARCOURS ILS (INTERPRETARIAT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE)	103
PRESENTATION GENERALE	103
MODALITES D'ACCES	103
COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION	104
OBTENTION DU MASTER PARCOURS ILS	104
STAGES	105
PARTENARIATS	106

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 ILS	107
DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 ILS	108
SEMESTRE 3	108
UE1 TECHNIQUES D'INTERPRETATION [12 ECTS]	108
UE2 PRODUCTIONS LANGAGIERES. CULTURE ET SPATIALITE [6 ECTS]	108
UE3 DEONTOLOGIE ET OUTILS SPECIALISES [6 ECTS]	109
UE4 PROJET PROFESSIONNEL [6 ECTS]	110
SEMESTRE 4	110
UE 1 TECHNIQUES D'INTERPRETATION [12 ECTS]	110
UE 2 STAGE ET SUIVI PROFESSIONNEL DE STAGE [14 ECTS]	110
UE 3 MEMOIRE ET SOUTENANCE	111
DIPLOME UNIVERSITAIRE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE DU CAPEFLE	113
PREREQUIS	113
FINALITE	113
COMPOSANTE	113
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, COMPETENCES VISEES	113
CONTENUS	113
ATOUTS DU DU CAPEFLE	113
PUBLICS CONCERNES	114
DEBOUCHES PROFESSIONNELS	114
ENSEIGNEMENTS DU DUCAPEFLE ET DESCRIPTIFS DES COURS	115
SEMESTRE 1	115
UE1 STRATEGIES ET PRATIQUES DU RESUME [2 ECTS]	115
UE2 DESCRIPTION ET ENSEIGNEMENT DU FLE [2 ECTS]	115
UE3 DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INTERCULTURELLES [2 ECTS]	116
SEMESTRE 2	117
UE1 METHODES ET METHODOLOGIES EN FLE [2 ECTS]	117
UE 2 EALN – EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ENTIEREMENT NOUVELLE - UNE AU CHOIX [1 ECTS]	117
UE3 STAGE EN SITUATION [4 ECTS]	118
DIPLOME UNIVERSITAIRE DU LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DU LSF	119
PREREQUIS	119
FINALITE	119
COMPOSANTE	119
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, COMPETENCES VISEES	119
CONTENUS	119
PUBLICS CONCERNES	119
ENSEIGNEMENTS DU DULSF ET DESCRIPTIFS DES COURS	120
UE1 LANGUE DES SIGNES 1 [2 ECTS]	120
UE1 LANGUE DES SIGNES 2 [2 ECTS]	121

LE MOT DU DIRECTEUR

L'équipe pédagogique souhaite la bienvenue à tous les étudiant(e)s qui ont choisi d'intégrer l'offre de formation du Département des Sciences du Langage (SDL) et de la Communication au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Rouen.

L'équipe comprend des enseignants-chercheurs, des enseignants, des étudiants tuteurs ou avec une mission d'enseignement, deux secrétaires pédagogiques (Florence Bouteiller pour les enseignements sur place, Laure Baron pour les enseignements à distance).

L'offre de formation de la licence au doctorat propose :

- une réflexion théorique progressive sur l'étude des langues, sur le rapport homme/langue, sur le rapport homme/langue/société.
- Des applications pratiques, des usages individuels, collectifs, institutionnels de la langue, des langues (Langue étrangère, langue seconde, acquisition langagière, Langue des Signes, éducation, rééducation, diffusion).

Le département SDL bénéficie d'une longue tradition d'enseignement, de formation et de recherche dans une grande diversité de terrains en France et à l'étranger, sur place ou à distance.

Cette ouverture de l'étude de la langue, des langues dans les sous-disciplines des Sciences du Langage (syntaxe, phonétique/phonologie, lexicologie, sémantique, sociolinguistique) à des terrains de formations, de recherches diversifiés a permis d'offrir aux étudiants des parcours spécialisés s'articulant aux enseignements fondamentaux dès la deuxième année de licence.

Dans la mention Sciences du Langage de la Licence, 4 parcours-type sont proposés :

- FLE (Français Langue Etrangère)
- LSF (Langue des Signes Française)
- LTA (Linguistique théorique et appliquée)
- MEEF (Métiers de l'enseignement premier degré)

La licence mention Sciences du Langage est une formation généraliste qui permet d'obtenir le grade de Licence (Bac + 3 ou 180 ECTS), une bonne culture linguistique et sociolinguistique.

Le master comprend deux mentions :

- Master mention FLE (Français Langue Etrangère)
- Master mention SDL (Sciences du langage avec deux spécialités :
 - SLD (Sociolinguistique, Langue, Discours)
 - ILS (Interprétariat en Langue des Signes)

L'organisation et le contenu de l'offre de formation fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent de ce mémento.

L'ensemble de l'équipe pédagogique est mobilisée pour vous former, vous encadrer, vous soutenir dans vos projets de formation, de recherche. L'offre de formation en Sciences du Langage est riche sur les plans théorique, pratique, humain. Il appartiendra à chacune et chacun de l'aborder avec rigueur, méthode dans le respect de nos différences, de nos cultures, pour former ensemble un collectif inclusif où la réussite de chacun sera la réussite de toutes et de tous.

Grégory Miras

« *Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre.* »
Emile Benveniste

QUE SONT LES SCIENCES DU LANGAGE ?

On désigne par « Sciences du Langage », ou « Linguistique », l'étude des langues et des discours. Les linguistes cherchent à comprendre comment le langage fonctionne à travers la diversité des langues et de leurs usages.

Les Sciences du Langage étudient les langues dans tous leurs aspects :

- Rapports langues-sociétés (sociolinguistique)
- Interactions langues et cultures (ethnolinguistique)
- Usages des langues en fonction des situations de communication (analyse du discours, pragmatique)
- Enseignement et apprentissage (didactique des langues)
- Politiques linguistiques
- Acquisition et pathologies (psycholinguistique)
- Dimensions sonores (phonétique, phonologie)
- Structures des mots et des phrases (morphologie, syntaxe)
- Significations des mots et des phrases (sémantique)
- Vocabulaire, dictionnaires (lexicographie).

Les linguistes s'intéressent aux langues parlées et signées (Langues des Signes). Le département des Sciences du Langage de Rouen propose un parcours spécifique à la Langue des Signes Française à partir du niveau Licence troisième année et en Master.

INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

L'inscription à un diplôme de l'université se fait en deux étapes :

Etape 1 : inscription administrative à l'université. Elle s'effectue en ligne auprès de la scolarité administrative en **juillet** ou **début septembre** :

<http://lsh.univ-rouen.fr/scolarite-administrative-473228.kjsp?RH=1378111844257&RF=1378215961327>

Etape 2 : inscription pédagogique au diplôme. Elle s'effectue en ligne dans un second temps sur l'ENT et c'est la scolarité pédagogique qui s'en occupe.

VOTRE ADRESSE INTERNET

Dès lors que vous êtes inscrit administrativement à l'université de Rouen, une adresse internet vous est attribuée. Elle a la forme « Prénom.Nom@univ-rouen.fr ». **Vous devez activer votre compte et consulter régulièrement cette adresse**, en particulier si vous êtes en licence 1^{ère} ou 2^e année. De nombreuses informations vous seront transmises par ce biais dès le début du semestre.

LE CENTRE DE RESSOURCES ET DE PEDAGOGIE DU DESCILAC

Le CRP du DESCILAC se situe en **A204**. Les bibliothécaires sont heureux-ses de vous accueillir à la bibliothèque afin de vous accompagner dans vos recherches universitaires. Vous y trouverez les livres mentionnés dans les bibliographies du *Memento* ainsi que les ouvrages recommandés dans les cours.

Ainsi vous pourrez y trouver un vaste choix de méthodes FLE, FLS, de livres théoriques spécialisés en Linguistique Française, en Enseignement du français, en Orthophonie, en Didactique des langues, en Sociologie, en Psychologie, en Langue des Signes Française. Vous y trouverez aussi des périodiques comme *Le Français dans le monde*, *Langue française*. Les ouvrages ont été informatisés pour la plupart. Ils sont rangés par thématique, et certaines étagères rassemblent les ouvrages à destination de chacun des quatre parcours (LSF, MEEF, FLE, LTA). D'autres étagères rassemblent les ouvrages de base demandés en L1 et L2. Les ouvrages en anglais seront à partir de cette année intégrés avec l'ensemble des ouvrages théoriques (rangés par thématiques).

L'inscription est gratuite, il suffit de posséder une carte étudiante de l'année universitaire en cours. Tous les ouvrages sont empruntables à l'exception des dictionnaires. Le prêt des documents est de 15 jours avec possibilité de renouvellement ; l'emprunt est cumulable avec un emprunt à la B.U. Les suggestions d'achats de votre part seront également les bienvenues. Vous avez aussi la possibilité de vous installer autour des tables présentes dans la bibliothèque pour y travailler. En cas de fermeture du CRP, vous pouvez rendre les ouvrages empruntés au secrétariat en A 312 en indiquant votre Nom et Prénom.

Pour nous contacter : bibdescilac1@gmail.com ou Téléphone 02-35-14-61-73

L'ORGANISATION DES ETUDES LICENCE – MASTER – DOCTORAT (LMD)

QUELQUES ABREVIATIONS ET TERMES A CONNAITRE

UFR	Unité de formation et de recherche. Ce terme a remplacé le mot <i>faculté</i> depuis 1968. Une UFR est une composante d'une université qui associe des départements de formation et des laboratoires de recherche. Ainsi, le Département des Sciences du Langage et de la Communication fait partie de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines.
LMD	Licence-Master-Doctorat. Cette abréviation désigne l'organisation actuelle des diplômes universitaires, initiée en 2004 ; cette organisation résulte d'une harmonisation entre les systèmes universitaires de l'union européenne. Cette harmonisation facilite les équivalences entre diplômes d'un pays de l'Union européenne à l'autre.
ECTS	<i>European Credit Transfer System</i> ou <i>Crédit européen</i> . L'obtention d'une matière s'accompagne de l'obtention d'un certain nombre d'ECTS. Les crédits peuvent également valider un stage ou un mémoire. Un semestre vaut 30 crédits ; la Licence représente 180 crédits et le Master 120 crédits supplémentaires. Ces crédits ont une reconnaissance européenne ; ils peuvent être transférés en France et en Europe, au sein du système européen de transfert de crédits (ECTS) : ils sont capitalisables et définitivement acquis.
Présentiel / EAD	Les étudiants salariés ou habitant à l'étranger ont la possibilité de suivre les cours en Enseignement à Distance assuré par le SUN (Service aux Usagers du Numérique).
CM / TD	Les enseignements à l'université se déroulent selon deux modalités complémentaires : - les Cours Magistraux (CM) ont pour objectif de vous transmettre de nouvelles connaissances ; - les Travaux Dirigés (TD) ont pour objectif de vous aider dans l'acquisition de ces nouvelles connaissances et de les mettre en pratique à travers des exercices, des exposés, etc. En licence 1 ^{ère} et 2 ^e année, la plupart des matières enseignées comprennent chacune 1h de CM et 1h de TD par semaine.
CC / CT	Contrôle continu / contrôle terminal
B.U.	Bibliothèque Universitaire
U.E.	Unité d'Enseignement. Un semestre de cours est typiquement constitué de 3 ou 4 U.E. Chaque U.E. comprend en général 2 ou 3 matières.
R.U.	Restaurant Universitaire

L'INTERNATIONAL ET LE PROGRAMME ERASMUS

ETUDIANTS SORTANTS

Les étudiants inscrits à l'Université de Rouen ont la possibilité d'effectuer une partie de leurs études universitaires dans une université européenne grâce au programme ERASMUS, financé par la Commission européenne. S'inscrivant dans la construction d'un espace scientifique européen, ce programme favorise la mobilité des étudiants, la découverte d'un pays européen, l'acquisition d'une expérience universitaire qui peut être très profitable aux étudiants aussi bien pour la suite de leur cursus que pour trouver un emploi.

En tant qu'étudiant(e) inscrit(e) à l'un des diplômes du Département des Sciences du Langage et de la Communication, vous pouvez, si vous le souhaitez, partir dans une université européenne ayant passé une convention ERASMUS avec notre Département. Il s'agit de six pays : Espagne, Hongrie, Lettonie et Roumanie, Finlande, Turquie et Pays Bas. Il faut pour cela que vous ayez obtenu tous vos examens à l'Université de Rouen l'année précédente.

La durée du séjour universitaire se situe entre 3 mois et 12 mois. Pendant cette période, vous suivez des enseignements validés par des « crédits ». Accumulés, ceux-ci permettront de valider votre diplôme à Rouen, après accord préalable avec vos enseignants. Cette durée est prise en compte par l'Université de Rouen. Les étudiants doivent suivre des cours dans l'université étrangère et totaliser un nombre de points (crédits ECTS) qui permettent de valider le diplôme en France. Pendant votre séjour dans l'un de ces pays, vous pouvez donc poursuivre une partie de vos études en Sciences du Langage, tout comme faire un stage. Vous pouvez aussi mettre à profit votre séjour pour donner des cours de français langue étrangère, qui sont très demandés dans les pays en question.

Si vous êtes intéressé(e) par un départ dans le cadre de ce programme pour l'année universitaire 2018-2019, il convient de prendre rapidement contact avec Marie-Laure Wullen (marie-laure.wullen@univ-rouen.fr), correspondante ERASMUS pour le DESCILAC, qui vous conseillera pour le montage de votre dossier de demande.

Par ailleurs, vous pouvez aussi vous adresser au Service des Relations Internationales de l'Université de Rouen : sri@univ-rouen.fr

ETUDIANTS ENTRANTS

Notre département accueille chaque année un contingent relativement important d'étudiants Erasmus, intéressés par l'étude de la langue française.

Correspondante à joindre par mail pour un rendez-vous : M.-L. Wullen : marie-laure.wullen@univ-rouen.fr

Attention, les étudiants Erasmus **ne peuvent pas s'inscrire dans tous les cours de première année de SDL**. Ils peuvent choisir des cours dans tous les diplômes et toutes les années, **avec une préférence pour les cours accueillant des étudiants de FLE, soit la L3 FLE, le Master FLE 1ère année et 2ème année (premier semestre)**. Les cours de didactique du FLE conviennent souvent bien aux étudiants en échange. N'hésitez pas à aller assister à un cours et à discuter avec le professeur qui l'assure avant de modifier le contrat d'études (*Learning Agreement*). Il est préférable d'éviter de modifier souvent ce document et surtout : **il n'est plus possible de le modifier APRES les sessions d'examens**.

Des cours de FLE sont proposés spécifiquement pour les étudiants Erasmus (organisés par le SRI, charte Erasmus+) :

Vous devez vous y inscrire en ligne, sur le site de l'université : international / langues / cours de français pour étudiants en échanges.

Chaque année, 8 groupes de niveau A1/A2 à B2 sont ouverts au premier semestre (amélioration de l'écrit, ou de l'oral ou méthodologie), et 4 au second.

Attention : Les étudiants ne peuvent s'inscrire qu'à un cours par semestre (2 crédits).

Responsable du programme ERASMUS :

Pierre Dumas : pierre.dumas@univ-rouen.fr

Tél : 02 35 14 61 88

DIRECTION ET ADMINISTRATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION

✉ : Université de Rouen – U.F.R. des Lettres – DESCILAC
76821 – Mont-Saint-Aignan cedex

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT

Grégory MIRAS : gregory.miras@univ-rouen.fr

SECRETAIRES DU DEPARTEMENT

Florence BOUTEILLER (étudiants inscrits en présentiel)

☎ 02.35.14.61.58 – courriel : florence.bouteiller@univ-rouen.fr - bureau A 312

Laure BARON : (étudiants inscrits à distance)

☎ 02.35.14.61.79 – courriel : laure.baron@univ-rouen.fr - bureau A 312

LES FORMATIONS PROPOSEES AU SEIN DU DESCILAC ET RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Licence 1^{ère} année Sciences du Langage (L1) : Aline MARCHAND / Grégory MIRAS

Licence 2^{ème} année Sciences du Langage (L2) : Céline AMOURETTE

Parcours-type Français Langue Etrangère : Christel TRONCY

Parcours-type Langue des Signes Française : Diane BEDOIN & Paul TSOPGNI-DONGFACK

Parcours-type Métiers de l'Enseignement Et de la Formation 1^{er} degré : Evelyne DELABARRE

Parcours-type LTA : Myriam BOUVERET

Licence 3^{ème} année Sciences du Langage : Christel TRONCY

Parcours-type Français Langue Etrangère : Christel TRONCY

Parcours-type Langue des Signes Française : Diane BEDOIN & Paul TSOPGNI-DONGFACK

Parcours-type Métiers de l'Enseignement Et de la Formation 1^{er} degré : Evelyne DELABARRE

Parcours-type LTA : Myriam BOUVERET

Master Mention FLE

Domaine "Arts, lettres, langues, mention Français Langue étrangère"- Champ de formation :
« Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » : Laurence VIGNES (présentiel) Evelyne DELABARRE (EAD)

Master Mention Sciences du Langage Domaine "Arts, lettres, langues, mention Sciences du Langage " - Champ de formation : « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » : Salih AKIN

- Parcours **Sociolinguistique, Langues, Discours** : David LE GAC
- Parcours **Interprétariat en Langue des Signes** : Diane BEDOIN

DU option Langue des Signes Française (DU LSF) (uniquement EAD) : Diane BEDOIN

DU option Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement du FLE (DU CAPEFLE) (uniquement EAD) : Marie-Laure WULLEN

EQUIPE PEDAGOGIQUE – LES TITULAIRES

Nom des enseignant-e-s	Adresse courriel
AKIN Salih	salih.akin@univ-rouen.fr
AKINCI Mehmet Ali	mehmet-ali.akinci@univ-rouen.fr
AMOURETTE Céline	celine.amourette@univ-rouen.fr
BEDOIN Diane	diane.bedoin@univ-rouen.fr
BOUVERET Myriam	myriam.bouveret@univ-rouen.fr
DELABARRE Evelyne	evelyne.delabarre@univ-rouen.fr
GAUDIN François	francois.gaudin@univ-rouen.fr
GOSSELIN Laurent	laurent.gosselin@univ-rouen.fr
JALENQUES Pierre	pierre.jalenques@univ-rouen.fr
JOUETTE-NAGATI Ingrid	ingrid.nagati@univ-rouen.fr
LAROUSSE Foued	foued.laroussi@univ-rouen.fr
LECONTE Fabienne	fabienne.leconte@univ-rouen.fr
LE GAC David	david.legac@univ-rouen.fr
MIRAS Grégory	gregory.miras@univ-rouen.fr
PENLOUP Marie-Claude	marie-claude.penloup@univ-rouen.fr
TRONCY Christel	christel.troncy@univ-rouen.fr
TSOPGNI DONGFACK Paul	paul.tsopgni-dongfack@univ-rouen.fr
VIGNES Laurence	laurence.vignes@univ-rouen.fr
WULLEN Marie-Laure	marie-laure.wullen@univ-rouen.fr

LA LICENCE SCIENCES DU LANGAGE ET LES PARCOURS



LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL)

La licence de Sciences du Langage de l'université de Rouen est une licence généraliste qui offre un parcours complet, de la licence 1^{ère} année à la 3^e année. Elle propose une formation solide dans les différents domaines des Sciences du Langage. Cette licence vous permettra de comprendre comment le langage humain fonctionne. Elle apporte également une solide connaissance de la langue française et une capacité à l'enseigner. Elle aborde par exemple les relations entre langues et sociétés, l'acquisition du langage chez l'enfant, l'analyse des aspects sonores du langage, l'étude du sens des mots, l'analyse de différents discours. Cette licence a pour objectif général la formation des futurs professionnels de la langue française, dans ses usages courants ou spécialisés.

PREMIERE ANNEE

La 1^{ère} année de licence propose une initiation aux différents domaines des Sciences du Langage. Une place importante est également accordée au renforcement des compétences linguistiques en français (rédaction, expression orale, analyse d'erreurs orthographiques). Une initiation à la Langue des Signes Française est également proposée (attention, accès sous condition, se renseigner auprès du département de Sciences du Langage). Cette première année inclut également une mineure de philosophie et une mineure de langue (espagnol ou allemand- anglais), représentant un peu moins de 20% du total des enseignements.

DEUXIEME ANNEE

A partir de la 2^e année de licence, une spécialisation progressive en Sciences du Langage est mise en place. Les enseignements se répartissent entre un tronc commun en Sciences du Langage (représentant 80% du volume d'enseignement sur l'année), et un parcours de spécialité (20% des enseignements) à choisir parmi les quatre parcours suivants :

- **Français Langue Etrangère** : formation des futurs professionnels du français langue étrangère et/ou langue seconde
- **Préparation aux métiers de l'enseignement 1^{er} degré**
- **Langue des Signes Française** : vise une activité professionnelle en liaison avec un public sourd adulte et/ou enfant (attention, effectif limité, accès sur dossier) ;
- **Linguistique théorique et appliquée** : formation des professionnels de la langue française, dans ses usages courants ou spécialisés.

TROISIEME ANNEE

En 3^e année de licence, le tronc commun (80% du volume d'enseignements sur l'année) permet d'approfondir ses connaissances générales en Sciences du Langage. Et la spécialisation commencée en L2 se poursuit.

Cette licence débouche naturellement sur une poursuite d'étude dans l'un des masters proposés par notre département. Néanmoins, l'accès à tous les masters se fait sur sélection. Nos masters sont :

- 1) **Master Sciences du Langage**, qui se décline en deux parcours :
 - a) le parcours « Sociolinguistique, langues, discours » (SLD) (accessible pour les étudiants de tous les parcours),
 - b) le parcours Interprétariat en Langue des Signes Française et master Français Langue Étrangère (accessible sous réserve de compétences en LSF).

2) **Master didactique du français langue étrangère (FLE)**

Cette licence fournissant des connaissances solides sur la langue française et sur son acquisition par l'enfant, elle conduit de façon naturelle au master MEEF premier degré. Enfin, de par le contenu de ses enseignements, elle peut constituer un parcours pour les étudiants inscrits en L1 ou L2 souhaitant passer les concours d'entrée en école d'orthophonie.

La réussite dans cette licence nécessite une bonne maîtrise du français et un goût pour la réflexion sur le langage et la langue française. Cela implique de bonnes capacités de raisonnement et d'abstraction. Cette licence convient bien aux candidats issus des filières du baccalauréat général, aussi bien L que S ou ES.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE FLE (FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE)

Responsable de la formation : Christel Troncy

E-mail : christel.troncy@univ-rouen.fr

PRESENTATION GENERALE

Le parcours-type FLE est l'un des 4 parcours disponibles au sein de la Licence Sciences du Langage. Il prend place sur les deux dernières années de la Licence et a pour objectif de former à l'enseignement du français langue étrangère et seconde, à la formation linguistique des adultes et à la coopération culturelle et éducative. La Licence Sciences du Langage parcours FLE constitue ainsi la première étape de la formation professionnelle complète en Français Langue Étrangère qu'est le Master Français Langue Étrangère.

LES CONTENUS

Le parcours-type FLE (24 ECTS) prend place dans chacune des UE6 de la L2 et L3. Soit deux matières (3 ECTS par matière) par semestre (2 x 24h) sur 4 semestres. La formation comprend au total 192h.

Au premier semestre de la L2 (S3) sont proposés un cours généraliste de didactique du FLE niveau 1, ainsi qu'une initiation au « FLE et technologies éducatives ». Cette première approche du FLE se poursuit au second semestre par un cours de mise en situation d'apprentissage d'une langue étrangère, l'Enseignement Apprentissage d'une Langue Entièrement Nouvelle, (EALEN). Le second module du semestre aborde l'enseignement des textes littéraires avec une visée interculturelle.

En 3ème année de la licence SDL, le parcours-type se poursuit avec, au premier semestre, le second niveau du cours de didactique du FLE d'une part, et d'autre part un cours visant à sensibiliser aux spécificités de la communication interculturelle (compétences interculturelles).

Au second semestre, une première approche de la professionnalisation est visée à travers l'étude d'une didactique spécialisée (enseigner l'oral), et une réflexion sur la mise en situation (élaborer une séquence de FLE).

COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION

- Savoir ce qu'est le métier d'enseignant de français pour des personnes dont celui-ci n'est pas une des langues premières
- Être capable d'explicitier les raisons qui font qu'il souhaite, ou non, être enseignant
- Être capable de construire une séquence d'apprentissage en français langue étrangère
- Être capable de situer les grandes questions qui parcourent les recherches en didactique du français langue étrangère
- Être capable d'énumérer et décrire brièvement les grands domaines d'application à l'enseignement du français des recherches en linguistique / sociolinguistique
- Être capable de lire et comprendre les articles qui paraissent sur des questions d'éducation et de maîtrise de la langue dans des journaux grand public
- Être capable d'analyser, avant d'enseigner durant toute une carrière, son propre rapport à l'écriture, à la lecture et aux pratiques langagières orales
- Être capable, s'il enseigne déjà, de mettre à distance sa pratique, d'énoncer des objectifs d'amélioration ou d'évolution dans sa pratique professionnelle.

MODALITES D'ACCES

L'entrée en L2 parcours-type FLE est conditionnée à l'obtention de la première année de Licence Sciences du Langage.

Il est cependant possible d'intégrer le parcours-Type FLE en 3ème année de Licence, du fait de la facilitation de la mobilité étudiante entre les parcours. Une mise à niveau disciplinaire est prévue pour les étudiants désireux de se réorienter.

Les étudiants qui ont le projet d'enseigner le français dans le cadre de l'Éducation Nationale (master MEEF, concours du CAPES, professeur des écoles...) à des élèves allophones, peuvent trouver dans ce parcours une formation adaptée à leur projet.

LE STAGE

Les étudiants de 3ème année de licence SDL parcours FLE ont la possibilité de faire un stage dans une structure d'enseignement ou d'accueil de public allophone (Alliance française, école de langue, associations dispensant des formations linguistiques aux publics migrants...). Ce stage (non obligatoire dans le cursus) est indiqué comme « stage conseillé ». A ce titre, les étudiants ont la possibilité de bénéficier, à titre dérogatoire, selon un nombre d'heures limité, d'une convention de stage qui leur est alors délivrée par l'Université de Rouen (à télécharger sur le site de l'Université, à partir de l'ENT).

ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)

La 3ème année de la Licence SDL parcours-type FLE est accessible en enseignement à distance. Elle se compose aussi d'enseignements du tronc commun en sciences du langage et d'enseignements spécialisés. Pour le parcours-type FLE, aux enseignements dispensés en L3 présentiel, sont ajoutées quelques matières de mise à niveau (EALEN, compétences interculturelles).

LICENCE SCIENCE DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE MEEF 1^{ER} DEGRE

Responsable de la formation : Evelyne Delabarre

E-mail : evelyne.delabarre@univ-rouen.fr

PRESENTATION GENERALE

L'obtention du grade de Licence dans le parcours-type MEEF ne confère pas une qualification professionnelle mais s'inscrit entièrement dans la formation au professorat des écoles ou plus largement d'un métier de l'éducation (accès Master MEEF, INSPE). Il s'agit d'un parcours pré-professionnalisant dont une partie des enseignements sont mutualisés avec l'ensemble des parcours-types MEEF1 de l'UFR (Culture scientifique et Découverte du monde éducatif). Ces enseignements communs assurent la progression de la formation de la L2 au master MEEF. Les enseignements spécifiques de ce parcours relèvent de la didactique du français, domaine de recherche et d'enseignement présent depuis des décennies au sein de l'équipe pédagogique, fortement nourries des enseignements disciplinaires en linguistique.

Les passerelles favorisées par la nouvelle offre LMD permettent aussi d'envisager des orientations vers d'autres domaines professionnels, comme par exemple ceux de l'enseignement du français à l'étranger ou pour des personnes migrantes (accès au master mention FLE). Ce choix est donc à construire en lien avec les mentions et parcours de Master proposés dans le département. Il permet également aussi une orientation vers les métiers de la recherche en sciences du langage.

LES CONTENUS

Les contenus ont été conçus de façon à permettre de cerner quelques questions fondamentales : le statut du français, discipline à apprendre mais aussi pour apprendre, au cœur donc, de tout enseignement ; les grands débats qui agitent la communauté des chercheurs mais aussi plus largement la population tout entière sur la maîtrise de la langue, l'illettrisme, l'égalité des chances ; enfin une sensibilisation à la recherche en didactique sur quelques grandes questions : les brouillons à l'école, l'oral, la lecture.

Activités privilégiées dans le parcours :

- analyse de textes de genres variés (en particulier argumentatifs et scientifiques),
- analyse de pratiques professionnelles liées au domaine de l'éducation,
- synthèse de savoirs scientifiques et universitaires,
- expression orale et écrite,
- prise d'informations à des fins de formation (visant à une autonomisation de la démarche de formation personnelle, dans une perspective de formation tout au long de la vie).

COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION

A celles qui ont été énoncées pour l'ensemble de la mention s'ajoutent de manière spécifique des compétences visées pour un étudiant du parcours :

- Savoir ce qu'est le métier d'enseignant à l'école primaire.
- Être capable d'explicitier les raisons qui font qu'il souhaite, ou non, être enseignant.
- Être capable de définir la place et le statut du français à l'école primaire.
- Être capable de construire une séquence d'apprentissage en français.
- Être capable de situer les grandes questions qui parcourent les recherches en didactique du français.

- Être capable d'énumérer et décrire brièvement les grands domaines d'application à l'enseignement du français des recherches en linguistique.
- Être capable de lire et comprendre les articles qui paraissent sur des questions d'éducation et de maîtrise de la langue dans des journaux grand public.
- Être capable d'analyser, avant d'enseigner durant toute une carrière, son propre rapport à l'écriture, à la lecture et aux pratiques langagières orales.
- Être capable, s'il enseigne déjà, de mettre à distance sa pratique, d'énoncer des objectifs d'amélioration ou d'évolution dans sa pratique professionnelle.

MODALITES D'ACCES

Les conditions d'accès sont identiques à celles de la mention (formation initiale + Commissions de validation des acquis antérieurs et de l'expérience).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En ce qui concerne les Sciences du langage, il faut noter que la formation pré-professionnalisante aux métiers de l'enseignement et de l'éducation est ancienne, en raison de l'orientation vers la didactique de nombre d'enseignants-chercheurs rattachés au département des Sciences du langage (laboratoire DY LIS). Un parcours spécifique d'abord nommé « parcours DFLM » puis « enseignement du français » existe depuis 1999 et rencontre un succès certain et régulier auprès des étudiants et, plus marginalement mais de façon intéressante, de professeurs des écoles ayant obtenu un congé formation et souhaitant actualiser leurs connaissances concernant la recherche en didactique du français. La construction d'un parcours sur les deux années L2 et L3 pour le quinquennal à venir comporte une partie commune à tous les parcours à laquelle les enseignants de sciences du langage collaborent activement (culture scientifique et découverte du monde éducatif) et une partie spécifique aux SDL qui a grandement bénéficié de l'expérience acquise. Elle s'est faite en partenariat avec des enseignants de l'INSPE dont certains sont membres du même laboratoire de recherche que les enseignants du département des sciences du langage. Ce partenariat a été aussi facilité par les liens établis lors de la construction du projet de l'INSPE, dont le portage est mis en œuvre par une des responsables du parcours pré-pro SDL. Les liens sont aussi établis avec le rectorat et les associations (pour certains enseignements) pour le prochain quinquennal dans l'optique d'une prise en charge de la formation par une équipe plurielle.

LE STAGE

Le stage est obligatoire et doit, en principe, se dérouler sur le sixième semestre dans un établissement relevant du premier degré (Ecole primaire), sur une période de 24h. Il peut se répartir sur une semaine complète mais est plus généralement réalisé sur une période plus longue, à raison d'une ou plusieurs matinées par semaine en fonction de l'établissement d'accueil.

Le lieu de stage est trouvé par l'étudiant et donne lieu à une convention de stage signée entre l'Université de Rouen et l'établissement où se déroule le stage.

Le stage donne lieu à une évaluation sous forme de rapport de stage soutenu devant l'équipe enseignante. Pour le stage, l'étudiant sera encadré par les enseignants responsables du stage au sein du cours « Observation de pratiques professionnelles ».

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE LSF (LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE)

Responsable de la formation : Diane Bedoin & Paul Tsopgni-Dongfack

E-mail : diane.bedoin@univ-rouen.fr & paul.tsopgni-dongfack@univ-rouen.fr

PRESENTATION GENERALE

Le parcours-type LSF est proposé dès la deuxième année (L2 SDL). Il se poursuit en troisième année (L3 SDL) pour mener à l'obtention du grade de Licence (180 ECTS).

L'obtention du grade de Licence dans le parcours-type LSF ne confère pas une qualification professionnelle mais prépare fortement à des activités professionnelles en rapport avec la langue des signes française, auprès de personnes sourdes.

Cela implique concrètement qu'il faille suivre une formation professionnelle après l'obtention de la Licence Sciences du langage parcours LSF. Pour accéder à ces formations professionnelles il faut justifier d'un excellent niveau de LSF. Niveau acquis progressivement dans le parcours –type LSF. (voir orientations ci-dessous)

La vocation première du parcours type LSF est d'apporter progressivement de la L1 à la L3 des connaissances théoriques et compétences en linguistique dans les enseignements d'un tronc commun solide, et de proposer un haut niveau de LSF (certification à l'obtention des 14 niveaux de LSF).

Le parcours-type LSF s'inscrit dans la filière universitaire en LSF de l'université de Rouen universitaire reconnaissant la LSF comme langue nationale d'éducation (JO 14/10/1992 ([Décret n°92-1132 du 08/10/1992](#)), BOEN, 13/05/1993), [article L. 312-9-1 du code de l'Éducation](#)

MODALITES D'ACCES

EN PRESENTIEL

Les conditions d'accès sont identiques à celles de la mention (Obtention de la L1 SDL en formation initiale ou Commissions de validation des acquis antérieurs et de l'expérience).

Le parcours type LSF a un effectif limité (15 personnes). La spécificité de la modalité visuelle gestuelle de la mobilisation du canal visuel en interaction/remédiation de contact direct entre apprenants et pédagogues limite la taille du groupe de LSF.

A DISTANCE

Le parcours LSF est accessible en troisième année de licence en enseignement à distance (EAD). Les cours théoriques sont en ligne mais les 48 heures de LSF sont proposées sur place, à l'université de Rouen (sous forme de 4 stages intensifs de fins de semaines). La formation LSF en EAD n'est pas limitée en termes d'effectifs. Ces stages sont réservés à de grands débutants. Les personnes ayant déjà suivi des cours ou des stages de LSF peuvent demander la validation du cours « Pratique de la LSF 1 et 2 » en fournissant des attestations de stages délivrées par des organismes reconnus.

COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION

A l'issue de la L3 SDL Parcours LSF, les étudiant(e)s qui ont suivi et obtenu les 14 niveaux de LSF (336h) obtiennent une certification en LSF qui s'ajoute aux compétences visées de la licence et du parcours-type LSF dans le supplément au diplôme. La certification LSF attestera d'un niveau d'acquisition et de compétences en LSF selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

COMPETENCES VISEES

- Connaître et pratiquer la LSF (certification de 14 niveaux de LSF) ;
- Connaître et utiliser la LSF dans tous ses aspects linguistiques ;
- Développer des compétences minimales en langue et interprétation ;
- Constituer et analyser des corpus en LSF ;
- Acquérir une culture linguistique de la LSF ;
- Connaître les enjeux liés à l'acquisition et à la socialisation langagière des enfants sourds français ;
- Appliquer des théories linguistiques à l'étude du Français et de la LSF ;
- Maîtriser les aspects culturels et linguistiques de la LSF ;
- Savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication.

COMPETENCES ADDITIONNELLES VISEES

- Etudier des corpus vidéo de/en LSF à l'aide de logiciels spécialisés de traitement numérique de l'image.
- S'initier à la traduction de données numériques et analogiques en LSF.

COMPETENCES TRANSVERSALES VISEES

- Etre capable de dégager, de construire une problématique à partir de sources différentes.
- Développer un esprit critique dans l'étude d'articles scientifiques contradictoires
- Renforcement de la sensibilité aux différences interculturelles liées à des modalités linguistiques Connaître l'histoire et la culture en LSF.

ORIENTATIONS

Comme indiqué initialement, la licence n'est pas professionnelle mais généraliste avec un fort ancrage préprofessionnel en direction des métiers nécessitant d'excellents prérequis linguistiques en Langue des signes française, en français, en langues.

À l'issue de la licence, pour accéder à des métiers en liaison avec la LSF, dont celui d'interprète, il est impératif d'avoir des prérequis solides en LSF et en français.

Le parcours « *Interprétariat, Langue des signes française* » du master de Sciences du langage de l'université de Rouen est l'une des voies d'orientation possible. Peu de formations existent en France (Rouen, Paris, Lille, Toulouse).

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (SDL) PARCOURS-TYPE LTA (LINGUISTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE)

Responsable de la formation : Myriam Bouveret

E-mail : myriam.Bouveret@univ-rouen.fr

Présentation générale

Le parcours LTA vise à approfondir les connaissances des étudiants dans les domaines majeurs de la linguistique, de la sociolinguistique et de l'acquisition du langage. Si l'accent est mis sur l'étude du français, le parcours LTA se propose d'aborder le fonctionnement du langage en général à travers l'analyse de langues issues de familles linguistiques variées ; de même, les processus d'acquisition des langues ne sont pas appréhendés seulement à travers l'oral et la parole typique mais aussi grâce à l'étude de l'acquisition de l'écrit et des dysfonctionnements développementaux du langage. Le but est ainsi de former de futurs spécialistes de la langue française et du langage en général, avec une culture linguistique aussi large et solide que possible.

Contenus

Le parcours-type LTA (24 ECTS) prend place dans chacune des UE6 de la L2 et L3. Soit deux matières (3 ECTS par matière) par semestre (2 x 24h) sur 4 semestres. La formation comprend au total un volume horaire de 192 heures d'enseignements. Ces enseignements couvrent les principales disciplines des SDL et de l'acquisition du langage, et incluent une initiation à la recherche en SDL et aux différentes démarches de recueil et d'analyse de données langagières issues de différents terrains. Il s'agit de former aux mieux les étudiants désireux de savoir élaborer des analyses et argumentaires rigoureux, mobiliser une culture linguistique et un esprit critique et poursuivre dans la voie de la recherche, que celle-ci soit théorique ou appliquée en lien avec un domaine professionnel. Le parcours s'appuie pour ce faire sur l'expertise des enseignants-chercheurs du laboratoire DyLiS (<http://dylis.univ-rouen.fr/>) ainsi que sur la collaboration avec le Département d'Orthophonie de l'UFR Santé de l'université de Rouen.

Modalités d'accès

En présentiel

Les conditions d'accès sont identiques à celles de la mention (Obtention de la L1 SDL en formation initiale ou Commissions de validation des acquis antérieurs et de l'expérience). Le parcours LTA accueille également des étudiants du département d'Orthophonie de l'UFR Santé.

A distance

Le parcours LTA est accessible en troisième année de licence en enseignement à distance (EAD).

Compétences attestées à la fin de la formation

Compétences visées :

- analyse du fonctionnement linguistique et grammatical des langues, et en particulier du français;
- description et diagnostic du développement typique, atypique et pathologique du langage ;
- description et diagnostic de situations d'illettrisme ;
- description et diagnostic du contexte sociolinguistique et glottopolitique des langues ;
- recueil et annotation de corpus langagiers variés ;
- analyse, synthèse et problématisation d'écrits scientifiques en SDL ;
- lecture en anglais scientifique.

Compétences additionnelles visées :

- maîtrise des concepts et des méthodologies des principales théories modernes de la linguistique, de la sociolinguistique et de l'acquisition du langage ;
- mise en place d'un protocole de recueil de données langagières ;
- utilisation des logiciels de recueil, d'annotation et d'analyse de corpus et de données linguistiques ;
- application des concepts de base de la statistique descriptive.

Orientations

Le parcours LTA de la licence sciences du langage permet une poursuite d'étude dans le parcours « **Sociolinguistique, langues, discours** » (SLD) du **Master Sciences du Langage** proposé par le département des Sciences du Langage.

Le parcours LTA fournit des connaissances solides sur la langue française et sur son acquisition par l'enfant et permet également une poursuite d'études dans le **master MEEF premier degré**.

L'obtention du grade de Licence dans le parcours-type LTA prépare fortement à des activités professionnelles en rapport avec le recueil, le traitement et l'utilisation de corpus ou de bases de données langagières, et la maîtrise parfaite du français. Les types d'emplois directement accessibles avec le parcours (en complément de ceux indiqués pour la mention de Sciences du Langage) sont les suivants : formateur en expression écrite et orale ; formateur en orthographe et grammaire ; assistant de communication ; assistant / correcteur d'édition ; correcteur/annotateur de corpus.

ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION DE LICENCE 2017-2021

La licence Mention Sciences du Langage de l'université de Rouen –Normandie est organisée en semestres (S1, S2, etc.) de la façon suivante :

L1	Sem 1	MAJEURE SDL 21 ECTS	Deux ½ mineures (3 ECTS chacune)				UE compétences transversales (3 ECTS) - Langue vivante non spécialistes - Culture numérique
			½ mineure de philosophie				
			½ mineure de LLCER* : espagnol OU allemand-anglais				
L1	Sem 2	MAJEURE SDL 21 ECTS	Une mineure <u>au choix</u> (7 ECTS)				UE compétences transversales (3 ECTS)
			mineure de philosophie OU		mineure de LLCE : espagnol OU allemand- anglais		
L2	Sem 3	TRONC COMMUN SDL 21 ECTS	Parcours-type au choix (6 ECTS / 48h)				UE compétences transversales (3 ECTS)
			Parcours MEEF* 1 ^{er} deg.	Parcours LSF*	Parcours FLE*	Parcours LTA*	
	Sem 4	TRONC COMMUN SDL 21 ECTS	Parcours-type au choix (6 ECTS / 48h)				UE compétences transversales (3 ECTS)
			Parcours MEEF 1 ^{er} deg.	Parcours LSF	Parcours FLE	Parcours LTA	
L3	Sem 5	TRONC COMMUN SDL 21 ECTS	Parcours-type au choix (6 ECTS / 48h)				UE compétences transversales (3 ECTS)
			Parcours MEEF 1 ^{er} deg.	Parcours LSF	Parcours FLE	Parcours LTA	
	Sem 6	TRONC COMMUN SDL 21 ECTS	Parcours-type au choix (6 ECTS / 48h)				UE compétences transversales (3 ECTS)
			Parcours MEEF 1 ^{er} deg.	Parcours LSF	Parcours FLE	Parcours LTA	

(*)

- LLCER = Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales ;
- MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ;
- FLE = Français Langue Etrangère ;
- LTA = Linguistique Théorique et Appliquée.
- LSF = Langue des Signes Française

Conditions d'accès pour la rentrée de septembre 2017 :

- En 1^{ère} année : être titulaire d'un baccalauréat
- En 2^e/3^e année : avoir obtenu la 1^{ère}/2^e année d'une licence en Sciences du Langage.
Accessible après avis de la commission de validation pour les étudiants d'autres filières.

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 1 SDL

Semestre 1 (L1)		CM	TD
UE 1	Grammaire et linguistique 1		
Oblig	<i>Grammaire et syntaxe du français</i>	24	24
Oblig	<i>Introduction aux Sciences du langage</i>	24	
UE 2	Prononciation et écriture		
Oblig	<i>Phonétisme et prononciation du français</i>	12	12
Oblig	<i>Le système orthographique du français</i>	12	12
UE 3	Maîtrise de l'expression en français		
Oblig	<i>Pratique de l'écriture</i>		24
Oblig	<i>Expression orale</i>		24
UE 4	Mineures (deux ½ mineures)		
	½ mineure Philosophie générale et métaphysique		
	<i>Philosophie générale et métaphysique</i>	24	
	½ mineure LLCER au choix : espagnol ou allemand-anglais		
	½ mineure LLCER espagnol		
	<i>Introduction à la civilisation espagnole</i>	12	
	<i>Introduction à la littérature espagnole</i>	12	
	½ mineure LLCE allemand – anglais		
	<i>Découvrir la civilisation allemande</i>	12	
	<i>Découvrir la littérature allemande</i>	12	
UE 5	Compétences transversales		
Oblig	<i>Langue vivante continuant 1. Au choix : anglais, allemand, espagnol, (italien, chinois sous réserve d'ouverture)</i>		20
Oblig	<i>Culture numérique</i>		8

Semestre 2 (L1)		CM	TD
UE 1	Grammaire et linguistique 2		
Oblig	<i>Grammaire et morphologie du français</i>	12	12
Oblig	<i>Formation du vocabulaire</i>	12	12
Oblig	<i>Atelier d'analyse d'erreurs orthographiques</i>		16
UE 2	Linguistique et communication – 2 matières au choix parmi 3		
Choix	<i>Pratique de l'argumentation et art oratoire</i>	24	
Choix	<i>Sémiologie et communication</i>	12	12
Choix	<i>Pratique de la LSF 1</i>	24	
UE 3	Enseignements disciplinaires		
Oblig	<i>Acquisition et développement du langage chez l'enfant</i>	12	12
Oblig	<i>Le plurilinguisme dans le monde</i>	12	12
UE 4	Mineure (une au choix parmi 3)		
	Mineure LLCER espagnol		
Oblig	<i>Version</i>		12
	Compréhension et expression (1 parmi 2)		18
Choix	<i>Compréhension et expression orale</i>		18
Choix	<i>Compréhension et expression écrite</i>		18
Oblig	<i>Introduction à la civilisation (Amérique latine)</i>	12	
Oblig	<i>Introduction à la littérature (Amérique latine)</i>	12	
	Mineure LLCER allemand-anglais		
Oblig	<i>Histoire transculturelle des représentations</i>	18	12
Oblig	<i>Arts et images</i>	12	12
	mineure philosophie		
Oblig	<i>Histoire de la philosophie antique</i>	24	
Oblig	<i>Histoire de la philosophie moderne</i>	24	
UE 5	Compétences transversales		
Oblig	<i>Langue vivante continuant 2. Au choix : anglais, allemand, espagnol, (italien, chinois, sous réserve d'ouverture)</i>		20
Oblig	<i>Préparation à l'insertion professionnelle</i>		8

DESCRIPTIF DES COURS DE LICENCE 1 SDL

SEMESTRE 1

UE1 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 1 [9 ECTS]

GRAMMAIRE ET SYNTAXE DU FRANÇAIS – 6 ECTS

La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la structure des phrases dans les langues. Dans ce cours, nous aborderons la syntaxe du français. Nous étudierons la structure de la phrase simple (phrase contenant un verbe) et celle de la phrase complexe (contenant au moins deux verbes). Nous examinerons en particulier les structures subordonnées. Au préalable, en début de semestre, nous reprendrons brièvement l'étude des catégories de mots du français. Une bonne connaissance des catégories de mots est indispensable pour l'analyse syntaxique.

Attention : Ce cours comprend deux CM d'une heure et deux TD d'une heure par semaine.

Gardes Tamine J., 2010, *La grammaire : Syntaxe*, Paris : Armand Colin, 5e édition.

Garagnon A-M., Calas F., 2002, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris : Hachette, Collection : Ancrages

P. Jalenques

INTRODUCTION AUX SCIENCES DU LANGAGE – 3 ECTS

Le cours va s'organiser autour de trois thématiques : la communication, le langage et les langues. Pour chacune de ces thématiques, j'aborderai une série de questions qui permettront d'aborder globalement le thème envisagé.

Thématique autour de la communication

- Pourquoi les humains parlent ?
- Les animaux ont-ils des langues ?

Thématique autour du langage

- Qu'est-ce que le langage ?
- Quand est apparu le langage ?
- Langage/langue/parole
- La double articulation du langage
- Le signe linguistique

Thématique autour des langues

- Pourquoi y a-t-il des langues différentes
- Comment naissent et meurent les langues ?
- Y a-t-il des points communs entre toutes les langues du monde ?
- Pourquoi et comment les langues changent-elles ? Les différents moyens de décrire une langue : opposition grammaire/linguistique
- Les différentes composantes de la linguistique

Yaguello M., 1981, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Seuil

Zemmour D., 2008, *Initiation à la linguistique*, Ellipses Marketing

E. Delabarre

UE2 PRONONCIATION ET ECRITURE [6 ECTS]

PHONETISME ET PRONONCIATION DU FRANÇAIS – 3 ECTS

Ce cours s'articule autour de quatre grandes thématiques. Nous définirons d'abord les deux grandes disciplines étudiant la prononciation des langues, la phonétique et la phonologie, ainsi que les principales caractéristiques des sons du langage. Les étudiants seront ensuite initiés à la transcription phonétique grâce à l'Alphabet Phonétique International, puis seront introduits à la phonétique articulatoire qui étudie la production des sons. Nous aborderons finalement la variation sonore sous l'angle de la variation sociolectale et des phénomènes d'assimilation, i.e. des changements sonores dans les énoncés.

LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin, 6^{ème} éd.

DETEY S., DURAND J., LAKS B. Et LYCHE Ch., 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone* - Ressources pour l'enseignement, Paris, Ophrys

VASSIERE, J. La phonétique, Paris, PUF

G. Miras

LE SYSTEME ORTHOGRAPHIQUE DU FRANÇAIS – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif de présenter comment les sciences du langage décrivent et analysent un objet que tout le monde connaît dans une forme scolaire : l'orthographe. Nous commencerons par une présentation de l'histoire de la norme orthographique, qui vise à montrer qu'il s'agit bien d'un objet social, traversé depuis le début par une certaine variation. Puis nous présenterons les différents fonctionnements linguistiques sur lesquels repose l'orthographe du français. Un détour par d'autres langues, par d'autres usages nous permettra de consolider nos connaissances de ces fonctionnements.

Arrivé, 2015 (1993) : *Réformer l'orthographe ?* Lambert Lucas.

Jaffré, 2014, *L'orthographe*, Que sais-je ? PUF.

C. Da Luz Mota et C. Gomez

UE3 MAITRISE DE L'EXPRESSION EN FRANÇAIS [6 ECTS]

PRATIQUE DE L'ECRITURE – 3 ECTS

Ce cours est organisé en deux parties :

La première partie est consacrée à des pratiques d'écriture informelles où il s'agit de retrouver/développer le goût de l'écrit ;

La deuxième partie est consacrée à des pratiques d'écriture de type universitaire.

M.-L. Wullen et M-P Hergibo

EXPRESSION ORALE – 3 ECTS

Ce cours, assuré par des professionnels de la communication orale, a deux objectifs :

- Aider à développer votre compétence d'expression orale à travers de nombreux exercices pratiques ;
- Faire prendre conscience des différents éléments contribuant à une bonne expression orale (aussi bien les aspects verbaux que non verbaux (gestuelle, posture, etc.).

H. Cabot et M.-H. Garnier

UE4 MINEURES [6 ECTS]

Les cours de mineures sont assurés par les départements de philosophie, d'espagnol et d'allemand-anglais. Au premier semestre, les cours de philosophie sont obligatoires pour tous les étudiants ; en revanche, les étudiants doivent choisir entre espagnol et allemand-anglais (la mineure allemand-anglais est accessible aux étudiants débutants en allemand).

UE4	<i>MINEURES</i>	
	Mineure LLCER espagnol – 3 ECTS	CHOIX
	<i>Introduction à la civilisation espagnole – 1.5 ECTS</i>	
	<i>Introduction à la littérature espagnole – 1.5 ECTS</i>	
	Mineure LLCER allemand – anglais – 3 ECTS	CHOIX
	<i>Découvrir la civilisation allemande – 1.5 ECTS</i>	
	<i>Découvrir la littérature allemande – 1.5 ECTS</i>	
	Mineure philosophie – 3 ECTS	OBLIGATOIRE
	<i>Philosophie générale et métaphysique – 3 ECTS</i>	

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

Les compétences transversales sont constituées au premier semestre d'un cours de langue vivante continuant et d'un cours de culture numérique.

UE5	<i>COMPETENCES TRANSVERSALES</i>	SEMESTRE 1
	<i>Langue vivante continuant 1. Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien – 2 ECTS</i>	
	<i>Culture numérique – 1 ECTS</i>	

SEMESTRE 2**UE1 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 2 [8 ECTS]****GRAMMAIRE ET MORPHOLOGIE DU FRANÇAIS – 3 ECTS**

Ce cours est une introduction à la morphologie. Nous présenterons les principales notions convoquées par cette discipline : morphème, morphe, affixes dérivationnels, affixes flexionnels, etc. Nous traiterons de la morphologie flexionnelle. Nous accorderons une place particulière au phénomène d'allomorphie. L'objectif de ce cours est de vous permettre d'analyser un mot fléchi.

Apothéloz D., 2002, *La construction du lexique français*, Paris : ophrys.

Bonami O. et Boyé G., 2003, "Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français" dans *Langages* 152, 102-126.

Boyé G. et Cabredo Hofherr P., 2005, « Régularité, irrégularité et exception dans la flexion verbale » dans *Faits de Langue* 25, 161–164.

Gardes-Tamine J., 2008, (4^{ième} éd), *La grammaire. Phonologie-morphologie-lexicologie*, Paris : Armand Colin.

Le Goffic, P., 1997, *Les formes conjuguées du verbe français*, Paris : Ophrys.

Touratier Ch., 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.

C. Amourette

FORMATION DU VOCABULAIRE – 3 ECTS

Ce cours de 12H est accompagné de TD. Les différents points abordés dans le cours : 1. Le problème de l'unité lexicale. 2. La néologie formelle : la dérivation, la composition, les recomposés et les mots-valises, les formes abrégées, les emprunts. 3. La néologie sémantique. 4. La formation des mots : problèmes et histoire.

Apothéloz D., 2002, *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, Ophrys, Coll. « L'Essentiel français » ;

Gaudin F. et Guespin L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, é. Duculot (épuisé mais consultable en bibliothèque) ;

Lehmann A. et Martin-Berthet F. 2013, *Introduction à la Lexicologie, sémantique et morphologie*. Ed. Dunod, 4^{ème} édition

F. Gaudin

ATELIER D'ANALYSE D'ERREURS ORTHOGRAPHIQUES – 2 ECTS

Ce cours (sous forme d'un TD-Atelier) propose aux étudiants de réfléchir aux erreurs orthographiques : il s'agit à la fois de comprendre l'origine des erreurs (qu'est-ce qui explique que telle ou telle erreur soit si fréquente ?) et de formuler des pistes pour aider les apprenants à éviter de "faire des erreurs" (perspective d'enseignement). Le cours propose aux étudiant.e.s de partir d'erreurs "réelles" relevées dans leur entourage. Il fait par ailleurs appel aux connaissances construites lors du premier semestre (notamment : phonétique, syntaxe et orthographe).

C. Da Luz Mota et C. Gomez

UE2 LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION [6 ECTS]**PRATIQUE DE L'ARGUMENTATION ET ART ORATOIRE 3 ECTS**

Prendre la parole en public est un art.

Comment réussir à passer du stade de l'exposé à une construction oratoire claire, argumentée, pleinement incarnée dans l'instrument corporel pour transmettre son discours de façon fluide et captivante ?

Nous aborderons ces questions par l'étude et la pratique du langage de la scène oratoire, par l'approche théorique de l'instrument corporel comme les chanteurs ou les acteurs, par la préparation et l'élaboration d'une rhétorique riche, construite et colorée. Puis nous chercherons comment y associer le « soi » assumé qui fait de cette pratique un art à part entière et peut rendre ainsi la parole vivante à l'auditoire.

Calais-Germain B., *Anatomie pour la voix*

Ferray J.-L., *Divisions de l'art oratoire – Topiques de Cicéron*, Les Belles Lettres, Paris

Pezin P., *Le Livre des exercices à l'usage des acteurs*, L'Entretiens

Sirvart K., Pearson S., *L'instrument du chanteur : son corps*

Stanislasvki, *La construction du personnage*, Pygmalion

H. Cabot et M.-H. Garnier

SEMILOGIE ET COMMUNICATION – 3 ECTS

Nous étudierons les principaux concepts sémiotiques (modalité, signe, symbole, indice, code) et situerons la linguistique dans le vaste champ de la sémiologie, laquelle propose des outils pour étudier aussi bien les langues, que l'art, le marketing ou le code de la route. (Nous parcourrons brièvement ses domaines sémiologiques-là).

Nous étudierons conjointement les grandes théories de la communication en comparant les approches linguistiques (schéma de la communication de Jakobson et son dépassement par la linguistique énonciative), philosophique (théorie des actes de langage d'Austin) et anthropologique (école de Palo Alto).

L'approche interdisciplinaire du cours sera l'occasion pour les étudiant·es de rentrer en quelque sorte dans la fabrique des savoirs scientifiques et de comprendre que les concepts et les théories qu'ils et elles seront amenés à fréquenter dans leurs études ne sont pas des vérités indiscutables mais des propositions de réponses à des questions historiquement situées.

Eco, U., & Esposito-Torrigiani, U. (1984). *La structure absente : introduction à la recherche sémiotique*. Paris: Mercure de France.

Leroi-Gourhan, A. (1964). *Le Geste et la parole. Technique et langage*. Paris: A. Michel.

L. Benkimoun

PRATIQUE DE LA LSF 1 (POUR PARCOURS LSF) – 3 ECTS

Découverte de l'expression visuelle et gestuelle (communication non-verbale)

K. Yaker

UE3 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES [6 ECTS]**ACQUISITION ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT -3 ECTS**

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la problématique de l'acquisition et du développement du langage chez l'enfant monolingue. Il comprend deux parties. La première, générale, situe ce domaine de recherche en Linguistique et montre les relations entre problématiques linguistiques, psycholinguistiques et sociolinguistiques et leurs divers apports tout en abordant les notions clés. La seconde s'intéresse aux différentes théories en acquisition du langage.

Bernicot J. & Bert-Reboul, A. (2009), *L'acquisition du langage par l'enfant*, Paris : Ed. In Press, coll. Concept-Psy.

Daviault, D. (2011), *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*, Montréal : Chenelière Education.

Morgenstern, A. (2009), *L'enfant dans la langue*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Kern, S. (2019), *Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique*. Paris : De Boeck Supérieur.

M.-A. Akinci

LE PLURILINGUISME DANS LE MONDE – 3 ECTS

L'objectif de ce cours est de présenter les différents aspects du plurilinguisme dans le monde et d'initier les étudiants à la diversité des situations sociolinguistiques. La formule « un peuple = une langue = une nation » sous-jacent à la conception de la citoyenneté forgée par les États-nations modernes se situe en flagrant décalage par rapport au monde actuel en profondes mutations sociales et économiques sans précédent (émergence de l'anglais comme nouvelle lingua franca, mondialisation, internet, flux migratoires, etc.). Par conséquent, rares sont les sociétés contemporaines qui ne sont pas pluriculturelles et plurilingues.

La première partie du cours sera consacrée à la présentation de différents critères permettant d'appréhender la diversité des situations dans le monde.

La seconde partie du cours sera consacrée à la diversité linguistique de la France métropolitaine et d'Outre-mer.

Calvet, L.-J. (2017), *Les langues : quel avenir, Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : CNRS éditions.

Kremnitz, G., (2013), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes (à consulter à la bibliothèque du DESCILAC).

Lane-Mercier, G., Merkle, D. & Koustas, J. (2016), *Plurilinguisme et pluriculturalisme: Des modèles officiels dans le monde*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Nocus, I., Vernaudeau, J. & Paia, M. (2014). *L'école plurilingue en Outre-mer : Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

A. Marchand

UE4 MINEURES [7 ECTS]

Au second semestre, les étudiants choisissent entre la mineure philosophie et la mineure langue et civilisation étrangère (espagnol ou allemand-anglais selon ce qui a été pris au S1).

UE4	MINEURE LLCER ESPAGNOL – 7 ECTS	Choix
	<i>Version – 1 ECTS</i>	
	<i>Compréhension et expression orale – 2 ECTS</i>	
	<i>Compréhension et expression écrite – 2 ECTS</i>	
	<i>Introduction à la civilisation (Amérique latine) – 2 ECTS</i>	
	<i>Introduction à la littérature (Amérique latine) – 2 ECTS</i>	

UE4	MINEURE LLCER ALLEMAND-ANGLAIS – 7 ECTS	Choix
	<i>Histoire transculturelle des représentations – 4 ECTS</i>	
	<i>Art et image – 3 ECTS</i>	

UE4	MINEURE PHILOSOPHIE – 7 ECTS	Choix
	<i>Histoire de la philosophie antique – 4 ECTS</i>	
	<i>Histoire de la philosophie moderne – 3 ECTS</i>	

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [6 ECTS]

UE5	COMPETENCES TRANSVERSALES – 3 ECTS	
	<i>Langue vivante continuant 2. Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien – 2 ECTS</i>	
	<i>Préparation à l'insertion professionnelle – 1 ECTS</i>	

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 2 SDL
--

Semestre 3 (L2)		CM	TD
UE 1	Linguistique 1		
<i>oblig</i>	<i>Phonétique et phonologie 1</i>	12	12
<i>oblig</i>	<i>Syntaxe et sémantique 2</i>	12	12
UE 2	Acquisition et pathologies du langage		
<i>oblig</i>	<i>Développement typique et atypique du langage 1</i>	12	12
<i>oblig</i>	<i>Acquisition des langues en contexte plurilingue</i>	12	12
UE 3	Langues		
<i>oblig</i>	<i>Anglais pour la linguistique</i>		24
<i>choix</i>	<i>Autres langues 1. Au choix : chinois, grec moderne, latin, arabe</i>		24
<i>choix</i>	<i>Pratique de la LSF 2</i>	24	
UE 4	Options : une matière au choix		
<i>choix</i>	<i>Didactique et étude de la langue</i>	24	
<i>choix</i>	<i>Cours de spécialité LSF</i>	24	
UE 5	Compétences transversales		
<i>oblig</i>	<i>Langue vivante continuant 3 : anglais, allemand, espagnol, italien</i>		20
<i>oblig</i>	<i>Préparation à l'insertion professionnelle</i>		8
UE 6	Parcours type au choix		
	<i>1 parcours-type ou option parmi 5</i>		
	Parcours FLE		
<i>Oblig</i>	<i>EALEN (choix kurde ou turc)</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Didactique du FLE niveau 1</i>	24	
	Parcours LSF		
<i>Oblig</i>	<i>pratique de la LSF 3</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>pratique de la LSF 4</i>	24	
	Parcours préparation aux métiers de l'enseignement 1er degré		
<i>Oblig</i>	<i>Culture scientifique</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Initiation à la didactique du français</i>	16	
<i>Oblig</i>	<i>La recherche en didactique du français</i>	8	
	Parcours linguistique théorique et appliquée		
<i>Oblig</i>	<i>Développement typique et atypique du langage 2</i>	12	12
<i>Oblig</i>	<i>Politique linguistique et planification des langues</i>	24	
	Parcours Métiers de la culture		
<i>Oblig</i>	<i>Initiation aux arts vivants contemporains</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Politique linguistique et planification des langues</i>	24	

Semestre 4 (L2)		CM	TD
UE 1	Linguistique 2		
<i>oblig</i>	<i>Linguistique du français parlé</i>	12	12
<i>oblig</i>	<i>Enonciation</i>	12	12
UE 2	Langue et société		
<i>oblig</i>	<i>Contacts de langues</i>	12	12
<i>oblig</i>	<i>La variation dans les langues</i>	12	12
UE 3	Typologie des familles de langues et langues diverses		
<i>oblig</i>	<i>Typologie et description des familles de langues</i>	12	12
<i>choix</i>	<i>Autre langue 2. Au choix : chinois, grec moderne, latin, arabe</i>		24
<i>choix</i>	<i>Pratique de la LSF 5</i>		
UE 4	Options		
<i>choix</i>	<i>Littérature de jeunesse</i>	12	12
<i>choix</i>	<i>Pratique de la LSF 6</i>		
UE 5	Compétences transversales		
<i>oblig</i>	<i>Langue vivante continuant 4. Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien</i>		20
<i>oblig</i>	<i>Culture numérique</i>		8
UE 6	Parcours-type au choix		
	<i>1 parcours-type ou option parmi 5</i>		
	Parcours-type FLE		
<i>Oblig</i>	<i>FLE et technologies éducatives</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>La littérature francophone en FLE</i>	24	
	Parcours-type LSF		
<i>Oblig</i>	<i>Pratique de la LSF 7</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Histoire et statut de la LSF</i>	24	
	Parcours-type MEEF 1^{er} degré		
<i>Oblig</i>	<i>Découverte du monde éducatif</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Recherche sur les interactions verbales en classe</i>	8	8
<i>Oblig</i>	<i>Evaluer l'oral en classe</i>	8	
	Parcours-type LTA		
<i>Oblig</i>	<i>Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture</i>	25	
<i>Oblig</i>	<i>Illettrisme</i>		24
	Parcours Métiers de la culture		
<i>Oblig</i>	<i>Analyse du paysage culturel français</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Illettrisme</i>		24

DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 2 SDL

SEMESTRE 3

UE1 LINGUISTIQUE 1 [6 ECTS]

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 1 – 3 ECTS

Ce cours prolonge et approfondit les thématiques abordées en Licence 1, tout en préparant progressivement les étudiants aux cours de Licence 3 et de Master. Après quelques rappels de notions (les différentes branches de la phonétique, phonétique vs phonologie, phone ou son vs phonème), il s'agit d'aller peu à peu avec l'API (Alphabet Phonétique International) vers une transcription phonétique plus fine du français standard et d'approfondir la phonétique articulatoire pour mieux connaître les mécanismes de production des sons et les traits distinctifs. L'objectif est aussi de s'initier à la prosodie du français (notamment l'accentuation en fin de groupe de mots) et de découvrir d'autres exemples de variations sonores dites « libres » par rapport au français standard (ce qu'on appelle en langage de non-spécialiste « les accents régionaux ») et de variations conditionnées (les assimilations de certains traits sonores par d'autres).

LÉON, P. (2011), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris : Armand Colin (6e éd.).

DETEY, S., DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, Ch. (2010), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone – Ressources pour l'enseignement*, Paris : Ophrys.

DE CARVALHO J. B., NGUYEN N. & WAUQUIER S. (2010), *Comprendre la phonologie*, Paris : PUF.

A. Marchand

SYNTAXE ET SEMANTIQUE – 3 ECTS

Dans ce cours nous traitons de problèmes de syntaxe et de sémantique à travers l'étude de la quantification et de la caractérisation dans le domaine nominal. Nous aborderons notamment l'opposition massif / comptable, la généricité et les adjectifs dits du troisième type.

Goes J., 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris-Bruxelles : Duculot

Kleiber G., 2005, « Histoire de vin(s) au pays du massif et comptable: les noms de matière modifiés », dans Lambert F., Nølke H. (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 147-158.

Kleiber G., 2005, « Détermination, indéfinis et construction partitive », dans *Scolia*, 20, 209-239.

Leeman D., 2015, *Les déterminants du nom en français. Syntaxe et sémantique*, Paris : PUF.

C. Amourette

UE2 ACQUISITION ET PATHOLOGIES DU LANGAGE [6 ECTS]

DEVELOPPEMENT TYPIQUE ET ATYPIQUE DU LANGAGE 1- 3 ECTS

L'enseignement propose un modèle psycholinguistique de développement du langage qui décrit un continuum entre l'acquisition du langage oral de communication, l'apprentissage puis l'automatisation de l'écrit et la littératie. Le cours permet de comprendre les grandes dynamiques qui permettent ce développement en décrivant les rapports entre composantes linguistiques spécifiques et les autres aspects cognitifs, l'ensemble étant sous la dépendance des facteurs environnementaux. Il décrit notamment la transition entre le développement épilinguistique et le développement métalinguistique. Le cours propose par ailleurs des illustrations régulières qui concernent les fragilités qui affectent le développement du langage, en proposant une description des principaux dysfonctionnements développementaux. Les travaux dirigés proposent des situations d'analyse des dysfonctionnements développementaux du langage. Ces situations sont issues des pratiques cliniques en orthophonie.

Gombert, J. É. (1990). *Le développement métalinguistique*. PUF.

F. Pasquet

ACQUISITION DES LANGUES EN CONTEXTE PLURILINGUE – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à la problématique du bilinguisme et de l'acquisition et du développement des langues chez des enfants bilingues. Après avoir présenté l'historique des recherches sur le bilinguisme, il s'agira ensuite de définir le bilinguisme en général qui couvre tout un continuum de définitions et de personnes. Puis, nous passerons en revue les études et les découvertes les plus significatives observées sur le bilinguisme chez les enfants préscolaires (de la naissance à 3 ans) et les enfants scolarisés. Pour ce dernier point, nous prendrons pour exemple les familles immigrées et les enfants de la seconde génération issus de ces familles en France, et plus particulièrement mes recherches sur les enfants bilingues turc-français. Quelles sont les stratégies familiales possibles et existantes pour arriver à ce que les enfants issus de l'immigration réussissent leur bilingualité ?

Bijeljac-Babic R. (2017), *L'enfant bilingue de la petite enfance à l'école*. Paris : Odile Jacob.

Grosjean, F. (2015), *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*. Paris : Albin Michel.

Hélot, Ch. (2007), *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. Paris : L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs).

M.-A. Akinci

UE3 LANGUES [6 ECTS]

ANGLAIS POUR LA LINGUISTIQUE – 3 ECTS

Ce cours permettra aux étudiants d'aborder les textes anglais scientifiques au travers d'articles publiés en linguistique auprès de revues internationales. L'analyse des textes consistera au préalable en un repérage du lexique, de la syntaxe des phrases, des marqueurs de discours. L'objet sera ensuite de produire un résumé du texte. Le corpus des résumés de thèses en linguistique extrait de HAL sera mis à disposition des étudiants afin de se familiariser avec la rédaction de résumés en anglais pour la linguistique. Nous travaillerons les textes -et lorsqu'elles sont disponibles travaillerons sur les interventions orales - des grands linguistes anglophones dans les domaines de la sociolinguistique (Labov), de la syntaxe (Chomsky), de la sémantique (Ullman) ainsi que ceux des linguistes plus contemporains. A travers la rédaction du résumé en anglais, une maîtrise de la syntaxe et de la structuration du texte linguistique sera progressivement développée afin d'aider l'étudiant à produire un texte selon ce genre littéraire: l'écrit en anglais pour la linguistique.

M. Bouveret

AUTRE LANGUE 1 – 3 ECTS

Les étudiants peuvent choisir entre quatre langues : arabe, chinois, grec moderne, le turc ou latin. Le choix vaut pour les deux semestres.

CHINOIS

Sous réserve d'ouverture du cours

LATIN

Ce cours vise à initier à la langue latine en exposant les grandes structures grammaticales. On étudiera le système des cas et des déclinaisons et l'ordre des mots qui en résulte, ainsi que le système des conjugaisons verbales et les structures du lexique. On s'appuiera sur des extraits des grands auteurs latins comme Cicéron, César, Tite Live et Virgile. Une fois connus les grands traits du système grammatical en synchronie, on étudiera aussi les principales étapes de l'évolution du latin en diachronie, en examinant ses origines indo-européennes et en donnant un aperçu de ses aboutissements romans.

Simone Déléani et Jean-Marie Vermander, 1975, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES, réédité

Marius Lavency, 1985, *VSVS. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris-Gembloux, Duculot

Antoine Meillet, 1977, *Esquisse d'une histoire de la langue latine, avec une bibliographie mise à jour et complétée par J. Perrot*, Paris, Klincksieck,

Guy Serbat, 1986, *Les structures du latin*, Paris, Picard, 3e éd.

Christain Touratier, 2008, *Grammaire latine. Introduction linguistique à la langue latine*. Éditions SEDES- A. Colin

A. Blanc

TURC

Il s'agit dans ce cours d'apprendre le turc standard de Turquie, langue officielle de la République de Turquie et langue maternelle de la majorité de ses habitants (81,2 millions d'habitants en 2019). La langue turque est parlée par plus de 3 millions de turcophones des Balkans (Bulgarie, Roumanie, Macédoine, Grèce) au Moyen-Orient (Syrie, Irak, Chypre). On compte également plus de 4 millions de turcophones en Europe occidentale (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique), plus de 600 000 en France.

Après une introduction au pays et à la langue turque, il est question, à partir d'une méthode audio-orale, d'apprendre à travers les leçons d'une méthode de turc (pas encore choisie) l'alphabet, l'écriture, les règles de base de la grammaire, les conjugaisons des verbes et la construction des phrases simples. La civilisation est également abordée à travers l'étude des stéréotypes, la littérature, la musique, le système éducatif et quelques événements importants dans la vie d'un Turc.

L'apprentissage de la langue turque pourrait vous donner accès à une variété de professions dans les domaines du commerce, des transports et du tourisme international, ou de la diplomatie. La connaissance du turc est également recherchée en France par un nombre grandissant de travailleurs sociaux, de responsables d'associations, d'enseignants et, d'une manière générale, par ceux qui se trouvent au contact permanent avec les populations turques immigrées.

Bazin, L. (2000), *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : Maisonneuve.

Bozarlan, H. (2004), *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris : La découverte, coll. 'Repères'.

Golstein B. (2000), *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones*. Paris : L'Harmattan. (2ème édition).

Roux, J-P. (2000), *Histoire des Turcs. Deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Paris : Fayard.

Mantran, R. (1989), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris : Fayard.

M.-A. Akinci & C. Aydın

PRATIQUE DE LA LSF 2 – 3 ECTS

Acquisition de notions élémentaires de la LSF (expression du temps et lexique thématique)

K Yaker ou P. Tsopgni

UE4 OPTIONS (1 MATIERE PARMIS 2) [3 ECTS]

DIDACTIQUE ET ETUDE DE LA LANGUE – 3 ECTS

Le cours abordera la manière dont les savoirs grammaticaux orthographiques et lexicaux se réfléchissent aujourd'hui comme des objets didactiques. A partir des fonctions assignées à un enseignement de la langue, seront évoquées quelques questions majeures posées à la recherche et quelques grands repères théoriques et praxéologiques.

Brissaud C. et Cogis D., 2011, *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Hatier

Chiss J.-L. et Jacques D. David, 2011/5, « Didactique du français et étude de la langue », *Le Français aujourd'hui*, n°HS01, Armand Colin

M.-P. Hergibo

COURS DE SPECIALITE LSF – 3 ECTS

Ce cours vise à présenter les représentations sociales et les conceptions scientifiques de la surdit , des sourds et des langues des signes. Qui sont les sourds ? La d finition de la surdit , les caract ristiques et la d nomination des sourds sont   souligner. Quelles sont les repr sentations sociales dominantes ? Elles peuvent  tre appr hend es par les h t ro-repr sentations (du point de vue des entendants) ou par les autorepr sentations (du point de vue des sourds). Quels concepts scientifiques sont mobilis s ? Le courant des *Deaf Studies* joue un r le important dans le d ploiement des travaux sur le monde des sourds et sur les langues des signes. Dans les analyses sur la surdit , une oscillation constante est observ e entre stigmatisation (du c t  du handicap) et valorisation (du c t  de la culture).

Bedoin D., 2018, *Sociologie du monde des sourds*, La D couverte, Paris.

Millet A., 2003, « Les repr sentations sociales de la LSF : comment penser un sujet sourd bilingue et biculturel », *NRAS*, n  23, p. 63-72.

Virole B., 2009, *Surdit  et Sciences Humaines*, L'Harmattan, Paris.

D. Bedoin

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

LANGUES VIVANTES CONTINUANT 3 – 2 ECTS

Au choix : anglais, allemand, espagnol

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE – 1 ECTS

Le programme sera directement donn  par l'enseignant ou l'enseignante.

UE6 PARCOURS-TYPE AU CHOIX (5 PARCOURS-TYPE, OPTION PARMIS 5) [6 ECTS]

Parcours FLE – 6 ECTS

EALEN (EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ENTIEREMENT NOUVELLE) –TURC - 3 ECTS

En relation avec les enseignements théoriques dispensés dans les modules du premier semestre, les étudiants sont initiés à une langue qui leur est totalement inconnue et vivent concrètement les problèmes culturels, psychologiques, linguistiques qui se posent lors de l'apprentissage. Il s'agit dans ce cours d'apprendre le turc standard par une méthode audio-orale. Après une introduction au pays et à la langue turque, le cours vise faire vivre concrètement aux étudiants l'expérience d'apprentissage d'une langue nouvelle. La civilisation est également abordée à travers l'étude des stéréotypes, la littérature, la musique, le système éducatif et quelques événements importants dans la vie d'un Turc.

Bazin, L. (2000), *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : Maisonneuve.

Bozarslan, H. (2004), *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris : La découverte, coll. 'Repères'.

Golstein B. (2000), *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones*. Paris : L'Harmattan. (2ème édition).

Roux, J-P. (2000), *Histoire des Turcs*, Paris : Fayard.

M.-A. Akinci & C. Aksu Raffard

EALEN (EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ENTIEREMENT NOUVELLE) – KURDE - 3 ECTS

Le cours de kurde a pour but de placer le futur enseignant de FLE en situation d'apprentissage d'une langue nouvelle.

L'objectif du cours n'est pas la connaissance de la langue kurde, mais l'initiation du futur enseignant, à travers l'approche d'une langue inconnue, à certains problèmes que pose l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

Le kurde sert de support pédagogique afin de permettre à l'étudiant d'observer son propre apprentissage et d'en dégager des réflexions à caractère didactique susceptibles de lui servir lors de ses futures activités professionnelles.

BLAU Joyce & BARAK Veysi (1999) : *Manuel de kurde – Kurmandji*, L'Harmattan, 225 p.

BEDIR KHAN Kamuran & LESCOT Roger (1991) : *Grammaire kurde (Dialecte kurmandji)*, éditions Maisonneuve, Paris, 371 p.

S. Akin

DIDACTIQUE DU FLE NIVEAU 1 – 3 ECTS

Ce cours vise les objectifs suivants :

- Découvrir la didactique des langues à travers une réflexion guidée sur ses problématiques et ses objets
- Comprendre les relations de la didactique avec des disciplines connexes : sciences de l'éducation, linguistique et acquisition des langues ;
- S'approprier les concepts principaux développés en didactique des langues et des cultures, ayant contribué à son essor en tant que discipline ;
- Comprendre les relations entre langue(s), culture(s) et enseignement/apprentissage des langues.

Cuq, Jean-Pierre (dir.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, Clé International.

Cuq, Jean-Pierre, Gruca, Isabelle (2017), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Collection français langue étrangère. Grenoble, P.U.G.

C. Troncy

Parcours-type LSF – 6 ECTS

PRATIQUE DE LA LSF 3 – 3 ECTS

Parler de soi et de son environnement immédiat.

P. Tsopgni ou K. Yaker

PRATIQUE DE LA LSF 4 – 3 ECTS

Acquisition des premières notions de grammaire de la LSF (organisation spatio-temporelle, paramètres de formation des signes)

P. Tsopgni ou K. Yaker

Parcours-type MEEF 1^{er} degré – 6 ECTS

CULTURE SCIENTIFIQUE – 3 ECTS

1. Mathématiques

Le cours abordera quelques thèmes du programme de mathématiques du concours de recrutement de professeurs des écoles. Il s'agira essentiellement de réactiver les connaissances des étudiants (cours + exercices) mais quelques éléments de didactique seront également proposés.

2. Sciences expérimentales et technologie

L'enseignement des sciences à l'école primaire sera abordé à partir de quelques exemples extraits des programmes. Ces exemples permettront de poser quelques bases incontournables de la didactique des sciences et de la technologie.

P. Emery

INITIATION A LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS – 2 ECTS

Après avoir fait un rapide historique de l'histoire de l'enseignement à l'école, nous définirons les couples « didactique/pédagogie et « enseigner/apprendre ». Nous présenterons également les différents modèles de transmission des savoirs. Puis enfin, nous aborderons la question de la norme.

ROCHE P., LEON A., 2012, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, PUF – Coll. Que sais-je ?

E. Delabarre

LA RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS – 1 ECTS

Ce cours est construit en complément du cours « initiation à la didactique du français », il s'agira d'y présenter quelques thématiques de recherche représentatives des recherches actuelles en didactique du français. Nous aborderons entre autre la question de l'orthographe avec un focus sur la dictée et la question de la place et du rôle de l'oral dans la classe.

Brissaud C., Cogis D., 2011, *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Paris, Hatier

Chervel A., 2008, *L'orthographe en crise aujourd'hui. Et si l'histoire montrait le chemin ?*, Paris Retz

Bucheton D., Soulé Y., 2009, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées » dans la revue *Education et didactique* Vol 3-n°3. (accès en ligne : <http://educationdidactique.revues.org/523>)

E. Delabarre

Parcours-type LTA – 6 ECTS

DEVELOPPEMENT TYPIQUE ET ATYPIQUE DU LANGAGE 2 – 3 ECTS

L'enseignement dispensé dans cette UE correspond à un approfondissement des thèmes et concepts abordés dans le cours « Développement typique et atypique du langage 1 ». Les différentes étapes du développement langagier seront détaillées et analysées avec précision, en utilisant des articles scientifiques et des résultats de recherches. L'objectif de cet enseignement est de montrer quels sont, lors de chaque étape du développement (épilinguistique, entrée dans l'écrit et métalinguistique et littératie tardive), les mécanismes cognitifs et linguistiques qui expliquent la variabilité développementale inter mais aussi intra-individuelle.

Tomasello, M. (2009). *Constructing a language*. Harvard University Press.

F. Pasquet

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET PLANIFICATION DES LANGUES – 3 ECTS

Le cours vise à développer des compétences d'analyse pour comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques de l'aménagement linguistique et à porter un regard critique sur différentes actions politiques menées en matière de langues, en les rapportant aux principes normatifs et éthiques qui les sous-tendent. Un large éventail de contextes sera étudié, allant des politiques linguistiques étatiques fondées sur le principe jacobin centralisateur (France, Turquie) qui impose le monolinguisme aux politiques linguistiques pluralistes qui privilégient le plurilinguisme (Suisse, Canada). Seront également étudiées l'implication des individus, des locuteurs et des familles et les groupes diasporiques dans l'élaboration des politiques linguistiques.

CALVET Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette, 294 p.

HERRERAS GARCÍA José Carlos (dir), 2015, *Politiques linguistiques en Europe et ailleurs dans le monde*, Presses universitaires de Valenciennes, Collection Europe(s), n° 7, 161 p.

COLONNA Romain, Philippe BLANCHET, BECETTI Ali (dirs), 2013, *Politiques linguistiques et plurilinguismes : du terrain à l'action glottopolitique*, l'Harmattan, 204 p.

S. Akin

Parcours Métiers de la culture – 6 ECTS

INITIATION AUX ARTS VIVANTS CONTEMPORAINS – 3 ECTS

Cours assuré par le département HMC (Humanités, Monde Contemporain)

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET PLANIFICATION DES LANGUES – 3 ECTS

Se reporter au parcours LTA

SEMESTRE 4

UE1 LINGUISTIQUE 2 [6 ECTS]

LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLE – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant-e à la question du français parlé et à sa description linguistique. Il permettra aux étudiants de mieux comprendre les spécificités de la langue parlée qui doit être considérée comme un objet d'étude linguistique tout aussi digne d'intérêt que la langue écrite. Dans le cadre des Travaux Dirigés, les étudiant-e-s adopteront une posture de chercheur-euse en travaillant sur des extraits écrits et/ou sonores afin de se familiariser avec la description linguistique de cette variété du français mettant en pratique ce qu'ils auront vu en CM.

Blanche-Benveniste C., 2010, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys (nouvelle édition)

Blanche-Benveniste C. & Martin P., 2010, *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven/Paris, Peeters.

Detey S., Durand J., Laks B. & Lyche C. (éds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys.

G. Miras

ENONCIATION – 3 ECTS

Le cours d'énonciation cherche à décrire le fonctionnement de la langue en situation. C'est l'activité langagière qui va donc nous intéresser. Le cours magistral présente des outils visant à analyser des textes oraux ou écrits (en TD). Nous aborderons les concepts suivants :

- La référence : (mise en relations des mots que nous utilisons avec des objets particuliers).
- Les embrayeurs personnels et spatio-temporels : dès que nous parlons, nous construisons des personnes de la communication, lesquelles sont situées dans le temps et dans l'espace.
- Le discours rapporté : parler, c'est aussi (souvent !) emprunter les mots d'autrui, et donc les transformer, lorsqu'on les rapporte.
- L'indirection : les présupposés et les sous-entendus sont des stratégies langagières en rapport avec les questions de face et de politesse.
- L'ensemble de ces phénomènes s'exprime à travers les quatre concepts de : distance, modalisation, tension et transparence/opacité.

Un objectif plus général du cours serait de vous inciter à porter votre attention au quotidien sur l'organisation énonciative des discours, afin de chercher à mieux comprendre leurs enjeux et leur fonctionnement. Les séances de TD (12h) seront consacrées à la pratique du commentaire énonciatif, c'est-à-dire l'analyse de textes (d'origines diverses) à partir de la mise en fonctionnement des concepts et outils présentés en CM.

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 2009, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, (1980 1ère éd.) A. Colin, U Linguistique, Paris.

Dominique MAINGUENEAU, 2007, *L'énonciation en linguistique française*, Les fondamentaux Lettres, 1999 (1ère éd.) Hachette supérieur, Paris.

L. Vignes

UE2 LANGUE ET SOCIETE [6 ECTS]

CONTACTS DE LANGUES – 3 ECTS

Le présent cours est une initiation à la problématique des langues en contact. Il s'agit de passer en revue les différentes manifestations issues des contacts de langues (hybridation, créolisation, code-switching, interlecte...) au sein d'espaces sociolinguistiques déterminés et de s'interroger sur les enjeux sociaux, terminologiques et conceptuels qui accompagnent ces phénomènes (langue, variété de langue, hybrides linguistiques, dialecte, patois, créole, pidgin, diglossie, code-switching, bilinguisme, insécurité linguistique...)

L'étude porte non seulement sur les processus de glottogénèse et d'hybridation linguistique et leurs modalités d'existence mais aussi sur les idéologies du contact et les discours que les locuteurs portent sur ces hybrides linguistiques.

Boyer H., 2010 (dir.), *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, Paris : L'Harmattan.

Gadet F., 2015, *Le français au contact d'autres langues*, Paris : Editions Orphys.

Simonin J. & Wharton S., 2013, (dir.), *Sociolinguistique du contact*, Lyon : ENS Editions.

C. Troncy

LA VARIATION DANS LES LANGUES – 3 ECTS

L'objectif de ce cours est de discuter la notion de langue, en confrontant la façon avec laquelle les linguistes de l'invariant ont traité de la variation pour définir l'objet de la linguistique, à la vision qu'ont les sociolinguistes de la langue. Nous commenterons en particulier différents textes, que nous mettrons en parallèle ou en confrontation, pour mieux comprendre comment la sociolinguistique est une autre façon de faire de la linguistique.

Gadet, 1997, *Le français ordinaire*, Armand Colin

Calvet, 2004, *Essais de linguistique, La langue est-elle une invention des linguistes ?* Plon.

Enseignant-e précisé-e ultérieurement

UE3 TYPOLOGIE DES FAMILLES DE LANGUES & LANGUES DIVERSES [6 ECTS]

TYPOLOGIE ET DESCRIPTION DES FAMILLES DE LANGUES – 3 ECTS

Ce cours vise à initier les étudiants à la typologie des langues du monde, c'est-à-dire à la classification des langues en « familles de langues » et leur distribution géographique. Nous aborderons notamment la relation entre synchronie et diachronie en typologie, la notion « d'universaux linguistiques », la notion d'évolution linguistique et les types de changements (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux). Ce cours sera essentiellement illustré par l'étude de langues appartenant à des familles linguistiques typologiquement différentes telles que, le français, le hongrois, le kurde, le swahili, le turc, le chinois, etc.

Ruhlen, M. (2007), *L'origine des langues*, Paris : Gallimard, Coll. Folio essais.

Comrie, B., Matthews, S. & Polinsky, M. (2004), *Atlas des langues : L'origine et le développement des langues dans le monde*, Paris : Acropole Belfond.

Greenberg, J. H., (2003) *Les langues indoeuropéennes et la famille eurasiatique*, Paris : Belin.

Bonvini, E., Busuttil, J. & Peyraube, A., 2011, *Dictionnaire des langues*. Paris : PUF.

M.-A. Akinci & H. Alilouche

AUTRES LANGUES 2 – 3 ECTS - AU CHOIX : CHINOIS, GREC MODERNE, LATIN, ARABE

Se reporter au semestre 1

PRATIQUE DE LA LSF 5 – 3 ECTS

Initiation au dialogue en face à face, dialogues sur des situations familières.

P. Tsopgni ou K. Yaker

UE4 OPTIONS (UN CHOIX PARMIS DEUX) [3 ECTS]

LITTÉRATURE DE JEUNESSE – 3 ECTS

Nous nous proposons dans ce cours d'étudier quels usages un enseignant peut faire de la littérature dite de « jeunesse ». Dans un premier temps, nous définissons ce qu'on entend par « littérature de jeunesse » et par « lecture littéraire ». Nous envisageons ensuite les activités susceptibles d'être menées, à partir de cette littérature, dans des classes de l'école primaire et dans les classes FLE(S) et avec des publics de tous âges pour ces dernières, selon trois axes : lire, écrire, parler.

Escarpit D ; Bruno P., Connan-Pintado C, 2008, *La littérature de jeunesse. Itinéraires d'hier à aujourd'hui*, Paris, Magnard

Dans la revue *Cahiers pédagogiques* n° 516 (Nov 2014) - *Devenir lecteur* :

Article de V. Boiron : « la lecture d'albums, une activité de langage »

Article de S. Bonnery : « Comment lit-on les albums dans les familles »
Dans la revue *Le français aujourd'hui* n° 149 (mai 2005) – *La littérature de jeunesse : repères, enjeux et pratiques*, Paris, A. Colin

Article de M. Butlen : « Que faire des stéréotypes que la littérature adresse à la jeunesse ? »

Article de JP Drouar, B. Fremondière et C. Riou « Lire un même album de la maternelle à la seconde »

E. Delabarre

PRATIQUE DE LA LSF 6 – 3 ECTS

Renforcement de la maîtrise des dialogues (diversification)

P. Tsopgni ou K. Yaker

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

LANGUE VIVANTE CONTINUANT 4 - 2 ECTS

Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien -

CULTURE NUMERIQUE – 1 ECTS

Programme du cours donné directement par l'enseignant ou l'enseignante.

UE6 PARCOURS-TYPE AU CHOIX (5 PARCOURS-TYPE, OPTION PARMIS 5) [6 ECTS]

Parcours-type FLE – 6 ECTS

FLE ET TECHNOLOGIES EDUCATIVES - 3 ECTS

Il s'agit dans ce cours de découvrir les aspects théoriques qui sous-tendent l'utilisation des TICE dans l'enseignement du FLE ainsi que des retours d'expérience sur le terrain, tant en enseignement hybride qu'en enseignement à distance.

IHADJADENE M. (dir.), 2015, *Culture informationnelle – Vers une propédeutique du numérique*, Hermann, Paris

SOUCHIER E., (dir.), 2003, *Lire, écrire, récrire – Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Bibliothèque Centre Pompidou, Etudes et recherche, Paris.

M.-L. Wullen

LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE EN FLE – 3 ECTS

Le cours propose une initiation à la didactique du texte littéraire en FLE, à travers une gamme d'activités variées de lecture-écriture. C'est sous l'angle civilisationnel que sera abordée la littérature francophone, en privilégiant une approche interculturelle, qui prenne en compte la culture de l'Autre et ne présente la sienne propre qu'à partir de celle-ci. Nous aborderons ainsi les thèmes suivants :

-la place du TL dans les méthodologies du FLE et son évolution

-les rapports entre la littérature et l'interculturel, le dénivellement interprétatif

-la lecture littéraire en FLE

- Des oeuvres francophones variées seront présentées dans l'optique d'une possible utilisation en classe de FLE.

Il ne sera en aucun cas question de prendre le contenu des textes comme point de départ pour l'étude d'un panorama d'histoire littéraire ou celle des "mouvements littéraires". L'objectif est d'inciter le futur enseignant de FLE à utiliser tout en respectant leur spécificité, un type de documents authentiques : les textes littéraires, que leur réputation prestigieuse et/ou d'un abord jugé comme étant trop difficile, conduit parfois à éviter.

Reine BERTHELOT, 2011, *Littératures francophones en classe de FLE, pourquoi et comment les enseigner*, L'Harmattan, Paris.

Jean-Marc DEFAYS et al., 2014, *La littérature en classe de FLE, Etat des lieux et nouvelles perspectives*, Hachette FLE. Paris.

L. Vignes

Parcours-type LSF – 6 ECTS

PRATIQUE DE LA LSF 7 – 3 ECTS

Apprentissage des proformes et des différents types de transferts

P. Tsopgni ou K. Yaker

HISTOIRE ET STATUT DE LA LSF – 3 ECTS

Les Sourds, les langues des Signes existent depuis la nuit des temps. Leur histoire largement méconnue, reste encore à écrire.

Ce cours retrace l'histoire chaotique d'une communauté, d'une langue, d'une culture dans ses moments de continuité et de rupture de l'antiquité à nos jours.

L'histoire de la LSF, de ses locuteurs est liée à l'histoire de l'éducation des sourds, des représentations du sourd et de la surdité à travers les siècles.

La reconnaissance officielle de la LSF est relativement récente. Nous étudierons l'évolution du statut de la LSF, langue minoritaire dans l'espace Français traditionnellement monolingue depuis la Révolution. Les dispositions législatives successives de 1992 à 2005 (Loi sur l'égalité des chances) ont-elles permis de conforter la place, la diffusion scolaire, sociale de la LSF dans l'espace sociopolitique français ?

BERTIN F., 2010, *Les sourds. Une minorité invisible*, Autrement n° 26, Paris, 182p.

MINGUY A., 2009, *Le réveil sourd en France*, L'Harmattan, Condé sur Noireau, 330p.

SCHMITT P, 2013, « Sciences sociales, sourds et langue des signes : d'un champ d'expériences à un champ d'étude », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 4/2013 (N° 64), p. 15-28.

URL : <http://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2013-4-page-15.htm>

S. Del Colle

Parcours-type MEEF 1^{er} degré – 6 ECTS

DECOUVERTE DU MONDE EDUCATIF – 3 ECTS

Cycle de conférences

RECHERCHES SUR LES INTERACTIONS VERBALES EN CLASSE – 2 ECTS

Après un rapide panorama des courants de l'enseignement de l'oral, nous aborderons la question de la place de l'oral dans la classe comme objet et outil d'enseignement. A partir de vidéos et de transcriptions, nous observerons également comment la parole est gérée dans la classe par l'enseignant et comment elle se répartit parmi les élèves.

SIMARD C., DUFAYS JL, DOLZ J. Et GARCIA-DEBANC C., 2010, *Didactique du français langue première*, Bruxelles, De Boeck, Coll Pratiques pédagogiques, 459 pages (particulièrement chapitres 12 et 13)

DOLZ J., SCHNEUWLY B., 1998, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 211 pages

GARCIA-DEBANC, PLANE S., 2004, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Paris, Hatier, 335 pages

GRANDATY M., TURCO G. (Dir), 2001, *L'oral dans la classe. Discours, métadiscours, interactions verbales et constructions des savoirs à l'école primaire*, Paris, INRP, 436 pages

E. Delabarre

EVALUER L'ORAL EN CLASSE – 1 ECTS

Ce cours complémentaire au cours « Recherches sur les interactions verbales en classe » sera essentiellement consacré à la question de l'évaluation.

GARCIA-DEBANC, PLANE S., 2004, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier, 335 pages (particulièrement le chapitre « Evaluer l'oral », p. 263-309).

E. Delabarre

Parcours-type LTA - 6 ECTS

APPRENTISSAGE ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ECRIT, DU GRAPHISME ET DE L'ECRIT – 3 ECTS

L'enseignement se déroule en plusieurs étapes qui permettent de comprendre quels sont les facteurs cognitifs et environnementaux qui font qu'un enfant progresse dans sa maîtrise du langage écrit, sur ses deux versants : lecture et production écrite. La première partie du cours concernera l'analyse de l'histoire de l'écriture pour comprendre comment différents systèmes ont évolué. La seconde détaillera le fonctionnement de l'écrit chez les experts en détaillant les systèmes neurologiques sollicités. Le temps suivant abordera les compétences co-requises aux apprentissages de l'écrit ainsi que les caractéristiques des différentes stratégies pédagogiques en œuvre. Le temps suivant sera consacré aux modèles d'acquisition de l'écrit. Le cours se terminera par l'étude des processus linguistiques complexes comme ceux invertis dans les processus de compréhension ou de production de texte. Les TD (15hTD) qui consistent en des présentations d'articles par les étudiants en orthophonie sont ouverts aux étudiants du parcours LTA, sans pour autant être obligatoires.

Dehaene, S. (2007). *Neurones de la lecture (Les): La nouvelle science de la lecture et de son apprentissage*. Odile jacob.

Ecalte, J., & Magnan, A. (2002). L'apprentissage de la lecture. *Fonctionnement et développement cognitifs*. Paris: Armand Colin

Fayol, M. (2013). *L'acquisition de l'écrit: «Que sais-je?»* n° 3970. Presses universitaires de France.

F. Pasquet

ILLETTRISME – 3 ECTS

Ce cours vise à présenter la notion d'illettrisme, le contexte de son émergence, les discussions qu'elles soulèvent en sciences sociales et les institutions qui la prennent en charge. Nous convoquerons pour cela des travaux en sociologie, anthropologie et en histoire culturelle. Nous aborderons également la question de la mesure de l'illettrisme, du fonctionnement de l'écrit, de son acquisition, autant de questions qui convoqueront quant à elles la linguistique, la sociolinguistique et la psycholinguistique.

Lahire, 1999, *L'invention de l'illettrisme*, La découverte

Besse J. M., Luis M.H., Bouchut A.L., Martinez F. (2009), « La mesure des compétences en traitement de l'écrit chez des adultes en grande difficulté ». *Economie et statistique*, n° 424-425, pp. 31-48. {en ligne}

M. Lenfant

Parcours Métiers de la culture – 6 ECTS

ANALYSE DU PAYSAGE CULTUREL FRANÇAIS – 3 ECTS

Cours assuré par HMC

ILLETTRISME – 3 ECTS

Cf : parcours LTA

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 3

A partir de la licence 3^e année, les enseignements sont accessibles sous deux modalités :

- En « présentiel », c'est-à-dire sur place à l'Université ;
Informations pédagogiques générales : Florence Bouteiller
florence.bouteiller@univ-rouen.fr
- En « formation à distance » via la plateforme UniversiTice. Attention, les enseignements en formation à distance sont en partie différents.
Informations pédagogiques pour l'enseignement à distance : Laure Baron
laure.baron@univ-rouen.fr

Semestre 5 (L3)		CM	TD
UE 1	Etude théorique du langage et des langues 1 (deux cours au choix)		
<i>Choix</i>	<i>Phonétique et phonologie 2</i>	24	
<i>Choix</i>	<i>Syntaxe du français</i>	24	
<i>Choix</i>	<i>Cours théorique de LSF</i>	24	
UE 2	Langage et société 1		
<i>Oblig</i>	<i>Analyse de discours</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Interactions verbales</i>	24	
UE 3	Lexique et texte		
<i>Oblig</i>	<i>Lexicologie</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Pragmatique et linguistique textuelle</i>	24	
UE 4	Options (une matière parmi trois)		
<i>Choix</i>	<i>Compréhension et culture de l'écrit</i>	24	
<i>Choix</i>	<i>Pratique de la LSF 8</i>		
<i>Choix</i>	<i>Rédaction de textes longs (parcours FLE)</i>		24
UE 5	Compétences transversales		
<i>Oblig</i>	<i>Langue vivante continuant 5. Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien</i>		20
<i>Oblig</i>	<i>Culture numérique</i>		8
UE 6	Parcours-types (un au choix parmi 4)		
	Parcours-type FLE		
<i>Oblig</i>	<i>Compétences interculturelles</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Didactique du FLE niveau 2</i>	24	
	Parcours-type LSF		
<i>Oblig</i>	<i>Pratique de la LSF 9</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Pratique de la LSF 10</i>	24	
	Parcours-type 1^{er} degré		
<i>Oblig</i>	<i>Culture scientifique</i>	24	
<i>Oblig</i>	<i>Didactique et pratique de l'écriture</i>	16	6
	Parcours-type LTA		
<i>Oblig</i>	<i>Phonétique générale et instrumentale</i>	12	12
<i>Oblig</i>	<i>Linguistique théorique et formelle</i>	24	

Semestre 6 (L3)			
		CM	TD
UE 1	Etude théorique du langage et des langues 2		
Oblig	Sémantique et polysémie	24	
Oblig	Temps, aspect et modalités	24	
UE 2	Langage et société 2		
Oblig	Sociolinguistique	24	
Oblig	Acquisition du langage et interactions	24	
UE 3	Découvertes (deux parmi 4)		
Choix	Histoire du français	24	
Choix	Sémiotique et gestualité	12	12
Choix	Pratique de la LSF 11		
Choix	Pratique de la LSF 12		
UE 4	Option (une parmi 2)		
Choix	Apprentissage de la lecture	24	
Choix	Pratique de la LSF 13		
UE 5	Compétences transversales		
Oblig	Langue vivante continuant 6. Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien.		20
Oblig	Préparation à l'insertion professionnelle ou stage au choix		8
UE 6	Parcours-types (un au choix parmi 4)		
	Parcours-type FLE		
Oblig	Enseigner l'oral	24	
Oblig	Elaborer une séquence de FLE	24	
	Parcours-type LSF		
Oblig	Pratique de la LSF 14	24	
Oblig	Langue et culture LSF	14	
Oblig	Etudes linguistiques et corpus LSF	10	
	Parcours-type MEEF 1^{er} degré		
Oblig	Découverte du monde éducatif	24	
Oblig	Observation de pratiques professionnelles en classe	8	8
Oblig	Faire pratiquer l'oral en classe	8	
	Parcours-type LTA		
Oblig	Etudes linguistiques des langues signées		20
Oblig	Recueil et analyse de corpus		20

DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 3 SDL

SEMESTRE 5

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1 [6 ECTS]

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 2 – 3 ECTS

Ce cours est une introduction à la phonologie, et plus spécifiquement à la phonologie générative dans sa version classique (cf. ouvrage de F. Dell dans la bibliographie). Après avoir introduit la phonétique et la phonologie, leurs buts et places respectifs dans l'étude des langues, nous aborderons dans une seconde partie le système de description et de classification des sons en termes de traits distinctifs binaires. On présentera dans un troisième temps les différents types de représentations des morphèmes en phonologie (représentations lexicales, phonologiques et phonétiques) et les notions de dérivation et de règles.

Plan :

1. **Phonétique et phonologie.** Les sons du langage ; notions de phone et de phonème, l'approche structurale classique ; l'importance de la phonologie dans l'étude de la prononciation et de la perception des sons des langues.
2. **Description et classification des sons.** Le système des traits distinctifs binaires ; la notion de segment.
3. **Phonologie générative classique.** Les limites de la phonologie structurale ; fonctionnement des traits distinctifs dans les langues : règles en interaction et systèmes phonologiques ; le système du français et de quelques autres langues.

DELL, F. 1985. *Les règles et les sons*. Paris: Hermann.

DE CARVALHO, J.B., NGUYEN, N. ET WAUQUIER, S. 2010. *Comprendre la phonologie*. PUF

D. Le Gac

SYNTAXE DU FRANÇAIS – 3 ECTS

Le cours est une introduction à la Grammaire Générative Transformationnelle de Chomsky avec applications au français. On présente le cadre épistémologique (en particulier la notion de falsifiabilité des théories), et les principales composantes du modèle (règles syntagmatiques, règles transformationnelles). Cette théorie est appliquée aux phrases simples et complexes du français. Le but du cours est de faire comprendre, sur la base de nombreux exemples, les mécanismes de la complexité syntaxique du français.

Laenzlinger, C., 2003, *Initiation à la Syntaxe formelle du français : Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative Transformationnelle*, Berne, Peter Lang.

L. Gosselin

COURS THEORIQUE DE LSF – 3 ECTS

Le cours invite à réfléchir aux enjeux sociolinguistiques liés à la Langue des Signes Française (LSF) dans l'espace linguistique et social français actuel. La question du statut des langues, notamment des langues minoritaires, et de la place des langues à l'école, dans un système scolaire traditionnellement monolingue en France, devient centrale lorsque l'on étudie la LSF. Elle interroge aussi la norme linguistique et sociale, ce qui provoque plus largement un débat glottopolitique. Des enjeux contemporains émergent enfin autour du dépistage précoce de la surdit , de l'implantation cochl aire ou de l' ducation bilingue.

Cuxac C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF) : Les voies de l'iconicit *, Ophrys, Paris.

Delaporte Y, 2002., *Les sourds, c'est comme  a*,  ditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Mottez B., 2006., *Les sourds existent-ils ?* Paris, L'Harmattan.

Sabria R, 2006, « Sociolinguistique de la LSF », *GLOTTOPOL*, n°7, p. 6-31.

D. Bedoin

UE2 LANGAGE ET SOCIETE [6 ECTS]

ANALYSE DE DISCOURS – 3 ECTS

L'analyse de discours trouve son origine en France dans les années 1960, lors de la rencontre entre des linguistes et des historiens, philosophes, psychologues, sociologues, psychanalystes ou encore politologues, à la recherche d'outils d'analyse de productions langagières, orales ou écrites, inscrites dans un extérieur social.

L'objectif du cours est de présenter l'émergence de cette discipline, ses méthodes d'analyse, ses objets d'investigation, ses outils théoriques, les différentes écoles qui se rapportent à cette discipline. Il permet aux étudiants de se familiariser avec des outils d'analyse de textes, d'énoncés, de conversations.

D. Maingueneau, 2014, *Discours et analyse du discours*, A Collin, 216 p.

F. Mazière, 2006, *L'analyse du discours*, col. Que sais-je ?, PUF, 127

Dictionnaire d'Analyse du discours (sous la direction de P. Charaudeau et D. Maingueneau, éditions Seuil, 2002, 661 p.)

S. Akin

INTERACTIONS VERBALES – 3 ECTS

Le cours propose une approche centrée sur les outils des interaction verbales, qui vont permettre d'éclairer la communication face à face, qu'elle soit pédagogique (le situation dans la classe) ou mise en scène dans un document authentique (émissions radiophonique ou télévisuelle).

Après avoir parcouru les différents types d'interactions, nous analyserons leurs composantes (cadre spatio-temporel, coopération/compétition, symétrie/complémentarité...) à l'aide d'exemples. Bien que l'essentiel du cours concerne les interactions verbales, nous présenterons toutefois quelques-uns des éléments non verbaux de la communication, car ils ont une importance parfois déterminante.

Nous étudierons également les problèmes posés par la transcription, dont la pratique donne une idée de ce qu'est vraiment l'oral authentique. Les étudiants seront amenés à pratiquer la transcription, ainsi qu'une première approche de l'analyse.

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Les interactions verbales*, tomes 1 (1990), 2 (1992), 3 (1994), Armand Colin.

L. Vignes

UE3 LEXIQUE ET TEXTE [6 ECTS]

LEXICOLOGIE – 3 ECTS

Ce cours est consacré à l'étude du lexique et au rôle des dictionnaires dans son enseignement. Il comportera trois parties :

1. Une révision des notions lexicologiques utiles pour la formation des enseignants.
2. Une histoire des dictionnaires destinés à l'enseignement du vocabulaire
3. Une présentation de travaux modernes appliquant la linguistique à l'analyse du lexique vocabulaire.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, 2013, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, 4^e éd., Paris, Dunod.

PICOCHÉ Jacqueline, 1993, *Didactique du vocabulaire français*, Nathan. Épuisé disponible sur le site l'auteur <http://jpicochelinguistique.free.fr/>

MORTUREUX M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, éd. SEDES.

GAUDIN François et GUESPIN Louis, 2000, *Initiation à la lexicologie française*, Duculot. Épuisé, disponible en bibliothèque.

PRUVOST Jean, 2006, *Les Dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys.

F. Gaudin

PRAGMATIQUE ET LINGUISTIQUE TEXTUELLE – 3 ECTS

Ce cours se compose de 2 volets : le premier est une initiation à la pragmatique. Nous aborderons les notions d'illocutoire, d'indirection et d'implicature à travers les textes fondateurs d'Austin (1962), Searle (1969,1979), Grice (1989) et Ducrot (1972).

Austin J.L., 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford: Oxford University Press

Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann

Reboul A. et Moeschler J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris : Armand Colin.

Grice P., 1989, « Logic and conversation », *Studies in the Way of Words*, Cambridge: Harvard University Press, 3-57.

Searle J.R., 1979, *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge : Cambridge University Press.

Le second volet est une présentation de la linguistique textuelle.

Après avoir présenté les concepts de cohésion et de cohérence textuelles, nous nous intéresserons en particulier à la notion de point de vue telle que l'a exposée F. Rabatel. Nous verrons à travers l'analyse de textes narratifs comment un ensemble de marques linguistiques convergent pour exprimer le point de vue d'un personnage ou du narrateur.

Adam J.-M., 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles : Mardaga.

Charolles M., 1995, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, n° 29, 125-151.

Legallois D., 2006, « Le texte et le problème de ses unités » *Langages* n°163, 3-9.

Rabatel A., 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.

C. Amourette

UE4 OPTIONS (UNE MATIÈRE AU CHOIX) [3 ECTS]

COMPREHENSION ET CULTURE DE L'ÉCRIT – 3 ECTS

Ce cours abordera les enjeux de l'apprentissage de la lecture à l'école primaire, en montrant pourquoi les questions d'acculturation au monde écrit et d'enseignement explicite de la compréhension de textes résistants sont à envisager dès les premiers temps de l'apprentissage. Il permettra aux étudiants de se familiariser avec quelques notions didactiques et d'analyser des situations d'apprentissage menées en classe.

BERNARDIN, J. (1997). *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*. Paris : Retz.

O.N.L. (Observatoire National de la Lecture). (2000). *Maîtriser la lecture*. Paris : Odile Jacob.

L. Benkimoun

PRATIQUE DE LA LSF 8 – 3 ECTS

Renforcement de la maîtrise des proformes, maîtrise de l'action et de l'alternance des transferts

Professeur de LSF

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

LANGUES VIVANTES CONTINUANT 3 – 2 ECTS

Au choix : anglais, allemand, espagnol

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE – 1 ECTS

Le programme sera directement donné l'enseignant ou l'enseignante.

UE6 PARCOURS AU CHOIX [6 ECTS]

Parcours-type FLE – 6 ECTS

COMPETENCES INTERCULTURELLES – 3 ECTS

Nous veillerons dans ce cours à définir les concepts clés liés à la notion de « compétences interculturelles » qui dépasse largement le cadre de la didactique du FLE. Nous mènerons ensemble une réflexion sur les démarches pédagogiques à mettre en place afin d'éveiller tout d'abord la conscience interculturelle chez les apprenants puis les aider à développer leurs compétences interculturelles.

VERBUNT G., 2011, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique Sociale, Paris

ABDALLAH – PRETCEILLE M., 1996, *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris.

M.-L. Wullen

DIDACTIQUE DU FLE NIVEAU 2 – 2 ECTS

Après un rappel rapide de l'histoire des principales méthodes de l'enseignement / apprentissage du FLE (grammaire-traduction ; méthode directe ; SGAV ; approches communicatives - dont, aujourd'hui, approche actionnelle et approche par compétences), le cours présente les grandes lignes du CECR en s'interrogeant sur son utilité et sur les usages hégémoniques qui en sont faits, afin de conduire les étudiants à des usages distanciés et réfléchis de cet outil.

Dans une perspective sociodidactique centrée sur les répertoires langagiers et la compétence plurilingue et interculturelle, le cours s'intéressera ensuite à plusieurs notions relevant de différents champs (variation, plurilinguisme, multimodalité, diversité, autonomie...), à leur pertinence en didactique du FLE, à partir de différentes situations d'enseignement / apprentissage, et aux approches didactiques tenant compte de la pluralité langagière.

Bertocchini P., Costanzo E., 2008, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, Paris : CLE International.

Castellotti V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE International.

Cuq J.-P., Gruca I., 2017 [4^e édition], *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : PUG.

Rispail M. (dir.), 2017, *ABCdaire de sociodidactique. 65 notions et concepts*, Saint-Etienne : Publications de l'université de Saint-Etienne.

C. Troncy

Parcours-type LSF – 6 ECTS

PRATIQUE DE LA LSF 9 – 3 ECTS

Approfondissement de l'expression du temps et de l'action dans le temps

P. Tsopgni ou K. Yaker

PRATIQUE DE LA LSF 10 – 3 ECTS

Familiarisation avec les différentes formes du récit, travail sur la fluidité et les nuances de l'expression

P. Tsopgni ou K. Yaker

Parcours-type MEEF 1^{er} degré – 6 ECTS

CULTURE SCIENTIFIQUE 3 ECTS

1. Mathématiques

Le cours abordera quelques thèmes du programme de mathématiques du concours de recrutement de professeurs des écoles. Il s'agira essentiellement de réactiver les connaissances des étudiants (cours + exercices) mais quelques éléments de didactique seront également proposés.

2. Sciences expérimentales et technologie

L'enseignement des sciences à l'école primaire sera abordé à partir de quelques exemples extraits des programmes. Ces exemples permettront de poser quelques bases incontournables de la didactique des sciences et de la technologie.

P. Emery

DIDACTIQUE ET PRATIQUE DE L'ECRIURE – 3 ECTS

La didactique de l'écriture dont il est question dans ce cours ne renvoie pas à l'apprentissage de la graphie mais à l'apprentissage de la production d'écrit, autrement dit de la rédaction. Le cours tentera de donner un aperçu de la vitalité des recherches dans ce domaine. Les questions suivantes seront plus particulièrement approfondies :

- représentations de l'écriture ;
- brouillons et réécriture ;
- rapport à l'écriture ;
- pratiques extrascolaires de l'écriture (dont écriture numérique).

BUCHETON D. (dir.). *Refonder l'enseignement de l'écriture. Vers des gestes professionnels plus ajustés du primaire au lycée*, Paris : Retz, 2014, 304 p.

Les séances de TP (3 x 2h/étudiant) se dérouleront en groupes restreints d'une vingtaine d'étudiants. Elles permettront d'expérimenter une activité de lecture – écriture à partir d'ouvrages de littérature jeunesse.

C. Delarue-Breton

Parcours-type LTA - 6 ECTS

PHONETIQUE GENERALE ET INSTRUMENTALE – 3 ECTS

Depuis maintenant plus d'un demi-siècle, l'étude des sons du langage - la phonétique - ne repose plus sur l'utilisation de la seule audition tant on sait que celle-ci peut être biaisée par la subjectivité et les divers présupposés des chercheurs. A l'heure actuelle, la phonétique recourt systématiquement à des moyens d'investigation plus objectifs. Parmi ces moyens, c'est certainement l'analyse acoustique qui est la plus utilisée en linguistique car elle est moins invasive et difficile à mettre en œuvre que d'autres démarches et elle est devenue plus accessible grâce à l'existence de logiciels gratuits. Ce cours propose une initiation à l'analyse acoustique des sons du langage *via* le logiciel PRAAT, qui s'est imposé dans le domaine en raison de sa gratuité, sa « portabilité » et sa souplesse. Les étudiants seront aussi initiés à l'enregistrement et à l'édition des sons ainsi qu'à la démarche expérimentale en élaborant des corpus contrôlés de parole.

Boersma, Paul & Weenink, David, 2016, *PRAAT, doing phonetics by computer*, www.praat.org
Martin Philippe, 2008, *Phonétique acoustique*. Armand Colin, Paris

A. Marchand, D. Le Gac

LINGUISTIQUE THEORIQUE ET FORMELLE – 3 ECTS

Dans cette partie de cours, nous aborderons les problèmes théoriques posés par des objets linguistiques situés à l'interface de la syntaxe, de la sémantique lexicale et de la sémantique grammaticale. Nous étudierons notamment la construction pronominale (*Paul se lave / ce livre se vend bien*, etc.), et ses relations complexes avec les verbes.

MULLER C., 2008, *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive Français - Langues voisines*, Presses Universitaires De Bordeaux.

RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadriges Manuels.

P. Jalenques

SEMESTRE 6

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 [6 ECTS]

SEMANTIQUE ET POLYSEMIE – 3 ECTS

La sémantique est la branche de la linguistique qui étudie le sens des mots. Le terme de « polysémie » désigne quant à lui les unités de la langue qui ont plusieurs sens. Par exemple, le mot « aile » correspond à différents sens dans « l'aile d'un oiseau / l'aile d'un moulin / l'aile d'un château ». Dans une première partie du cours, nous étudierons quelques théories du sens des mots, principalement des noms. Dans une seconde partie, nous examinerons le problème de la polysémie, principalement dans le domaine nominal.

Baylon C. et Mignot X., 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, A. Colin, coll. Fac. Linguistique.

Lehmann A. et Martin-Berthet F., 2013, *Lexicologie - Sémantique, morphologie et lexicographie*, 4e éd., Paris : Armand Colin.

Nyckees V. (1998, *La sémantique*, Paris, Belin.

P. Jalenques

TEMPS, ASPECT ET MODALITES – 3 ECTS

Ce cours est une introduction au domaine du TAM (temps, aspect, modalité). On présente d'abord les grandes catégories conceptuelles de ce domaine (temps absolu / relatif, aspect lexical / grammatical, modalité ...). Ensuite, on propose une analyse détaillée de l'aspect lexical en français, ainsi qu'une méthode pour identifier les types d'états et d'événements. Puis on étudie les valeurs aspectuelles, temporelles et modales des principaux temps de l'indicatif. L'objectif est l'analyse temporelle, aspectuelle et modale des textes.

Barcelo, G. J. et Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.

Gosselin, L., (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot-De Boeck.

Gosselin, L., (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.

L. Gosselin

UE2 LANGAGE ET SOCIETE 2 [6 ECTS]

SOCIOLINGUISTIQUE – 3 ECTS

Il s'agit dans ce cours de présenter et de définir les principaux concepts de la sociolinguistique : la notion de norme, de communauté linguistique, d'insécurité linguistique. Ils permettent de présenter les auteurs fondateurs de la sociolinguistique, de montrer l'originalité de leur approche, et d'éprouver les différents concepts mis en avant pour décrire les usages des langues. Les étudiants seront invités à relever, décrire et analyser des usages non normés qu'ils ont entendus.

Labov, 1975, *Sociolinguistique*, Minuit.

Auguste Moussirou-Mouyama, 2008, *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Ecriture

F. Laroussi

ACQUISITION DU LANGAGE ET INTERACTIONS – 3 ECTS

Cet enseignement se donne comme objectif de présenter le rôle de l'interaction verbale (ou dialogue) dans le processus d'acquisition du langage. La présentation des aspects théoriques sera développée à l'aide de lectures de textes et d'analyses de données. Après avoir présenté l'arrière-fond théorique des approches interactionnistes et les avoir situées par rapport aux autres approches, on abordera différentes modalités de contribution de l'interaction (ou du dialogue) à l'acquisition du langage :

- définition, caractéristiques et rôle de l'attention conjointe,
- rôle de l'adulte,
- définition des formats d'interaction,
- étayage non-langagier et formes spécifiques de l'étayage langagier
- langage adressé à l'enfant et input,
- dialogue comme lieu d'expérience du langage.

Bruner, J. (1987), *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris : Retz.

Daviault, D. (2011), *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*, Montréal : Chenelière Education.

Kail, M. & Fayol, M. (2000), *L'acquisition du langage*, Paris : PUF, (2 volumes).

Kern, S. (2019), *Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique*. Paris : De Boeck Supérieur.

A. Marchand

UE3 DECOUVERTES [6 ECTS]

HISTOIRE DU FRANÇAIS - 3 ECTS

Ce cours a pour objet de retracer l'histoire de la langue française de sa naissance à nos jours. Le cours met en relation la langue avec le contexte historique et les politiques linguistiques. Le cours met en relation la langue française avec le contexte culturel, historique. Une méthodologie d'analyse des faits de langue en diachronie est dispensée progressivement au fil des séances, celle-ci permet aux étudiants qui le souhaitent d'approfondir l'histoire de la langue française et de réaliser eux-mêmes une analyse sur corpus d'un fait linguistique en diachronie. Le travail est réalisé en coordination avec l'enseignante. Les corpus mis à disposition sont Frantext et BFM, tous deux accessibles à distance et à l'université de Rouen.

Hélix, L. 2011. *Histoire de la langue française*. Ellipses

Marchello-Nizia, C. et J.Picoche. 1989. *Histoire de la langue française*. Nathan.

M. Bouveret

SEMIOTIQUE ET GESTUALITE – 3 ECTS

Objectifs

- Initier les étudiants aux théories et à l'analyse multimodale du langage (gestualité, mimique, posture et distances interpersonnelles).

- Rendre opérationnelle l'analyse gestuelle : enregistrement vidéo, capture de mouvement, transcription et annotation dans le logiciel ELAN, inclusion de données physiologiques du type capture de mouvement (variations des distances entre personnes, gestes de tête, activités gestuelles)

Contenu

Apports et enjeux de la multimodalité sur les phénomènes langagiers, discursifs et cognitifs.
Enregistrements en vidéo et en capture de mouvement (Kinect, Leap Motion, Perception Neuron).

Pratique d'un logiciel d'annotation multimodale (ELAN), transcription verbale, gestuelle, inclusion de données issues de capture de mouvement.

Sloetjes, H., & Wittenburg, P. (2008). Annotation by Category: ELAN and ISO DCR. Présenté à LREC.
Calbris, G. (1990). *The Semiotics of French Gestures*. Bloomington: Indiana University Press.
Meredith, M., Maddock, S., & others. (2001). Motion capture file formats explained. *Department of Computer Science, University of Sheffield*, 211, 241–244.

Enseignant·e précisé·e ultérieurement

UE4 OPTION (1 PARMIS 2) [3 ECTS]

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE – 3 ECTS

La question de l'apprentissage de la lecture en contexte scolaire est une question socialement vive et complexe. Le cours, qui propose une approche de la lecture au prisme des inégalités scolaires, montrera en quoi celle-ci est d'abord une activité langagière, qui s'inscrit dans le champ de la littératie. À partir d'enquêtes et d'études nationales et internationales, il présentera ensuite des instruments permettant d'en saisir la complexité, et par conséquent la complexité de son apprentissage, et de son enseignement. Il exposera enfin les caractéristiques des supports contemporains scolaires dans différentes disciplines, et les modes différenciés d'appropriation de ces supports par les élèves, en dehors de la médiation pédagogique, ou au cours de celle-ci.

DELARUE-BRETON, C. & BAUTIER, É. (2013). Restitution de récit et nouvelle littératie scolaire. Étude comparée de productions orales d'élèves issus d'établissements scolaires de milieux contrastés. 9th IAIMTE International Conference. Créteil, 11-14 juin.

GOIGOUX, R. (2015) (Dir.). *Lire et écrire. Rapport de recherche : étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages*. IFÉ/ENS Lyon.

RISPAIL, M. (2011). Littéracie: une notion entre didactique et sociolinguistique. Enjeux sociaux et scientifiques. *leseforum.ch*- 1/2011 [En ligne:]

https://www.leseforum.ch/myuploaddata/files/2011_1_rispail.pdf

C. Delarue-Breton

PRATIQUE DE LA LSF 13 – 3 ECTS

Repérage de la polysémie et du caractère flexionnel de la LSF

P. Tsopgni ou K. Yaker

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

LANGUE VIVANTE CONTINUANT 6 – 2 ECTS

Au choix : anglais, allemand, espagnol, italien

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE OU STAGE – 1 ECTS

Le programme sera directement donné par l'enseignant ou l'enseignante.

UE6 PARCOURS-TYPES [6 ECTS]

Parcours-type FLE – 6 ECTS
ENSEIGNER L'ORAL- 3 ECTS

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-e-s à la dimension orale de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et plus particulièrement du français comme langue étrangère/seconde. La première partie du cours visera à comprendre les mécanismes socio-psychologiques, cognitifs et linguistiques qui interviennent dans la mise en son d'une langue étrangère afin d'être capable de repérer et s'adapter aux différents profils d'apprenant-e-s. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons, plus en détail, au rôle de l'enseignant-e dans l'accompagnement vers une mise en son d'une langue étrangère. Les étudiant-e-s seront notamment amené-e-s à construire un dispositif pédagogique par tâches centré sur l'oral.

Guimbretière, E., 1996, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier.

Miras, G., 2021, *Didactique de la prononciation en langues étrangères : de la correction à une médiation*, Paris, Didier.

Renard, R., 1989, *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Bruxelles, Didier.

Weber, C., 2013, *Pour une didactique de l'oralité*, Paris, Didier.

G. Miras

ÉLABORER UNE SEQUENCE DE FLE – 3 ECTS

Ce cours vise à vous faire acquérir les outils pour élaborer et structurer une séquence de FLE. Vous découvrirez comment déterminer les objectifs pédagogiques en fonction des besoins des apprenants, planifier une séquence en séances cohérentes, analyser et concevoir des outils de compréhension et de production et enfin élaborer un dispositif d'évaluation adapté.

COURTILLON Janine, 2003, *Élaborer un cours de FLE*, Hachette.

ROBERT Jean-Pierre, ROSEN Evelyne, REINHART Claus, 2011, *Faire classe en FLE : Une approche actionnelle et pragmatique*, Hachette.

I. Jouette-Nagati

Parcours-type LSF – 6 ECTS
PRATIQUE DE LA LSF 14 – 3 ECTS

Maîtrise du récit et de l'argumentation

P. Tsopgni ou K. Yaker

LANGUE ET CULTURE LSF – 2 ECTS

La langue des Signes Française (LSF) est aujourd'hui reconnue comme une langue à part entière, langue de socialisation familiale et scolaire. Cette reconnaissance tardive (loi du 11 février 2005) est, en partie, le fruit du « réveil sourd » des années 1970-80, où la revendication sociale portait sur la défense et la reconnaissance du triptyque « Langue/Identité/Culture ». La diffusion sociale et scolaire de la LSF, l'appartenance à une communauté linguistique s'expriment dans l'existence d'une identité et d'une culture sourdes. Le cours propose de réfléchir aux liens qui existent entre langue, identité et culture. Qu'est-ce que la culture sourde ? Qu'est-ce que l'identité sourde ? Quelles sont les figures emblématiques de la communauté sourde ? Quelles sont les productions artistiques et culturelles en langue des signes ?

Gaucher C., 2009, *“Ma culture, c'est les mains”*. *La quête identitaire des Sourds au Québec*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Holcomb T., 2016., *Introduction à la culture sourde*, Erès, Toulouse.

Padden C. et Humphries T., 2020, *Etre sourd aux Etats-Unis. Les voix d'une culture* (traduction S. Vennetier), Editions EHESS, Paris.

D. Bedoin

ETUDES LINGUISTIQUES ET CORPUS LSF - 1ECT

Objectifs

Connaître les centres de ressources des langues des signes dans le monde, savoir les utiliser.
Connaître les différents systèmes d'annotation des LS.

Contenu

Dresser un état des lieux des études faites sur les langues de signes à travers le monde.
Repérer les contenus, les limites et les possibilités pour la linguistique de corpus des différentes ressources de LS dans le monde.

Aborder les types de notation (transcription et annotations) utilisés pour les LS : apports, limites et enjeux.

Présenter une transcription formelle paramétrique et multi-niveaux pour les LS : Typannot.

Boutet, Dominique, Blondel, Marion (2016) « Les Corpus de LSF », Chapitre 2, In *Le Traitement automatique des langues des signes*, édité par Annelies Braffort & Michaël Filhol, ISTE éditions, Paris
Johnston, T. (2008). Corpus linguistics and signed languages: no lemmata, no corpus. In *3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages* (p. 82-88). Onno Crasborn, Eleni Efthimiou, Thomas Hanke, Ernst D. Thoutenhoofd, Inge Zwitterlood,.

S. Del Colle

Parcours-type MEEF 1^{er} degré – 6 ECTS

DECOUVERTE DU MONDE EDUCATIF – 3 ECTS

Contenu précisé à la rentrée

OBSERVATION DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN CLASSE - 2 ECTS

Objectifs :

- découverte du métier (par immersion en milieu scolaire - stage de 24h)
- développement de l'autonomie (par la prise en charge de la mise en stage par l'étudiant)
- développement de la réflexivité par observation et analyse de l'enseignement/apprentissage d'un thème de didactique du Français dans une classe réelle et par vidéoformation.

Observer la classe, /Les Cahiers Pédagogiques/, n°511, février 2014.

Bucheton, D (dir), *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*, Octarès, 2009

F. Hauzay

FAIRE PRATIQUER L'ORAL EN CLASSE – 1 ECTS

On s'efforcera dans ce cours de mettre en œuvre des activités d'oral telles qu'elles pourraient être mises en place en classe, que ce soit à l'école maternelle ou à l'école primaire.

Quelques exemples d'activités :

Lecture oralisée d'un album en maternelle et début de cycle 2

Animation d'un débat à visée philosophique en éducation en éducation morale et civique, cycles 2 et 3

Animation d'un débat interprétatif littéraire en cycles 2 et 3

Méthodologie de l'exposé oral en cycle 3.

F. Hauzay

Parcours-type LTA – 6 ECTS

ÉTUDES LINGUISTIQUES DES LANGUES SIGNÉES – 3 ECTS

Programme du cours directement donné par l'enseignant-e.

C. Thomas

RECUEIL ET ANALYSE DE CORPUS – 3 ECTS

Programme du cours directement donné par l'enseignant-e.

F. Pasquet

LICENCE 3 SDL ENSEIGNEMENT A DISTANCE
--

Semestre 5 (L3 EAD)		CM	TD
UE 1	Etude théorique du langage et des langues 1		
<i>Oblig</i>	<i>Phonétique et phonologie 2</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Syntaxe du français</i>		24
UE 2	Langage et société 1		
<i>Oblig</i>	<i>Sociolinguistique</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Enonciation</i>		24
UE 3	Lexique et texte		
<i>Oblig</i>	<i>Lexicologie et enseignement du lexique</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Pragmatique et linguistique textuelle</i>		24
UE 4	Option (un cours au choix)		
<i>choix</i>	<i>EALEN</i>		24
<i>choix</i>	<i>Pratique de la LSF 1</i>	24	
UE 5	Compétences transversales		
<i>Oblig</i>	<i>Anglais</i>		24
	<i>Un choix parmi deux</i>		
<i>choix</i>	<i>Rédaction de textes longs</i>		24
<i>choix</i>	<i>Méthodologie du travail universitaire</i>		24
UE 6	Parcours-types (un au choix parmi 2)		
	Parcours-type FLE		
<i>Oblig</i>	<i>Compétences interculturelles</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Didactique du FLE niveau 1</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Didactique du FLE niveau 2</i>		24
	Parcours-type LSF		
<i>Oblig</i>	<i>Histoire et statut de la LSF</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Sociolinguistique de la LSF</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Langue des signes et culture</i>		24

Semestre 6 (L3 EAD)			
		CM	TD
UE 1	Etude théorique du langage et des langues 2		
<i>Oblig</i>	<i>Sémantique et polysémie</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Temps, aspect et modalités</i>		24
UE 2	Langage et société 2		
<i>Oblig</i>	<i>Analyse du discours</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Acquisition et développement du langage chez l'enfant</i>		24
UE 3	Découvertes		
<i>Oblig</i>	<i>Diversité linguistique de la France</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Typologie des langues</i>		24
UE 4	Options (une matière selon le parcours)		
<i>Oblig</i>	<i>Littérature de jeunesse en FLE</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Pratique de la LSF 2</i>	24	
UE 5	Compétences transversales		
<i>Oblig</i>	<i>Anglais</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Portefeuille d'expérience et de compétences</i>		8
UE 6	Parcours-types (un au choix parmi 2)		
	Parcours-type FLE		
<i>Oblig</i>	<i>Enseigner l'oral</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Elaborer une séquence de FLE</i>		24
	Parcours-type LSF		
<i>Oblig</i>	<i>Etudes linguistiques des langues signées</i>		24
<i>Oblig</i>	<i>Etudes de corpus LSF</i>		24

DESCRIPTIF DES COURS DE LA LICENCE 3 À DISTANCE

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1 [6 ECTS]

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 2 – 3 ECTS

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiants aux notions fondamentales de la phonétique et de la phonologie à travers l'étude de données tirées de langues diverses. Le cours est structuré en trois parties. Dans un premier temps, on définira la phonétique et la phonologie ainsi que les concepts généraux sous-tendant les deux disciplines ; puis on abordera la production des sons avec la phonétique articulatoire ; enfin, les principes minimaux de la phonologie, avec les notions de phonèmes, de variantes et de traits distinctifs seront présentés ainsi que l'analyse distributionnelle.

De Carvalho JB., Nguyen N., Wauquier S., 2010, *Comprendre la phonologie*. Paris, PUF.
Leon P., 2011 (6ème éd), *Phonétisme et prononciations du français*. Paris, Armand Colin.

D. Le Gac

SYNTAXE DU FRANÇAIS – 3 ECTS

Le cours est une introduction à la Grammaire Générative Transformationnelle de Chomsky avec applications au français. On présente le cadre épistémologique (en particulier la notion de falsifiabilité des théories), et les principales composantes du modèle (règles syntagmatiques, règles transformationnelles). Cette théorie est appliquée aux phrases simples et complexes du français. Le but du cours est de faire comprendre, sur la base de nombreux exemples, les mécanismes de la complexité syntaxique du français.

Laenzlinger, C., 2003, *Initiation à la Syntaxe formelle du français : Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative Transformationnelle*, Berne, Peter Lang.

L. Gosselin

UE2 LANGAGE ET SOCIETE 1 [6 ECTS]

SOCIOLINGUISTIQUE – 3 ECTS

Le cours consiste en une présentation des différents courants théoriques de la sociolinguistique : problématiques, démarches et méthodologies. On présentera la sociolinguistique comme la discipline qui étudie la variation sociale de la langue ou les rapports entre faits sociaux (entendus au sens de Durkheim) et faits linguistiques. Une attention particulière sera réservée à l'opposition la démarche externe (corrélacionniste) et la démarche interne (strictement linguistique).

Baylon Christian., 1991, *Sociolinguistique*, Nathan
Calvet Louis-Jean, 2013, *La sociolinguistique* (poche)
Marcellesi Jean-Baptiste, 2003, *Sociolinguistique: épistémologie, langues régionales polynomie* (textes réunis par Th. Bulot et Ph. Blanchet), L'Harmattan.
Moreau Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga
Simonin J. & Wharton S. 2013, (dir.), *Sociolinguistique du contact*, ENS Editions.

F. Laroussi

ENONCIATION – 3 ECTS

Le cours d'énonciation ne cherche pas à décrire le système de la langue, mais à rendre compte de son fonctionnement en situation. C'est l'activité langagière qui va nous intéresser, et que nous étudierons à travers des concepts tels que : la référence, les embrayeur personnels et spatio-temporels, le discours rapporté et l'implicite. Nous pratiquerons l'analyse énonciative à partir de supports écrits variés.

Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, 2009 (4^e édition), Armand Colin, U Linguistique
 Maingueneau D., 1999, (1^{ère} édition), 2007, *L'énonciation en linguistique française*, Les fondamentaux Lettres, Hachette Supérieur

L. Vignes

UE3 LEXIQUE ET TEXTE [6 ECTS]

LEXICOLOGIE ET ENSEIGNEMENT DU LEXIQUE – 3 ECTS

Ce cours est consacré à l'étude du lexique et au rôle des dictionnaires dans son enseignement. Il comportera trois parties :

1. Une révision des notions lexicologiques utiles pour la formation des enseignants.
2. Une histoire des dictionnaires destinés à l'enseignement du vocabulaire
3. Une présentation de travaux modernes appliquant la linguistique à l'analyse du lexique vocabulaire.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, 2013, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, 4^e éd., Paris, Dunod.

PICOCHÉ Jacqueline, 1993, *Didactique du vocabulaire français*, Nathan. Épuisé disponible sur le site l'auteur <http://jpicochelinguistique.free.fr/>

MORTUREUX M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, éd. SEDES.

GAUDIN François et GUESPIN Louis, 2000, *Initiation à la lexicologie française*, Duculot. Épuisé, disponible en bibliothèque.

GUERARD F., 2015, *Le dictionnaire, miroir du monde, mémoire des hommes à l'épreuve de l'école*, Champion.

PRUVOST Jean, 2006, *Les Dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys.

F. Gaudin

PRAGMATIQUE ET LINGUISTIQUE TEXTUELLE – 3 ECTS

Ce cours se compose de 2 volets : le premier est une initiation à la pragmatique. Nous aborderons les notions d'illocutoire, d'indirection et d'implicature à travers les textes fondateurs d'Austin (1962), Searle (1969,1979), Grice (1989) et Ducrot (1972).

Austin J.L., 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford: Oxford University Press

Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann

Reboula A. et Moeschler J., 1998, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris : Armand Colin.

Grice P., 1989, « Logic and conversation », *STUDIES IN THE WAY OF WORDS*, Cambridge: Harvard University Press, 3-57.

Searle J.R., 1979, *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge: Cambridge University Press.

C. Amourette

UE4 OPTION (UN COURS AU CHOIX) [3 ECTS]

EALEN (EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ENTIEREMENT NOUVELLE) – 3 ECTS

En relation avec les enseignements théoriques dispensés dans les modules du premier semestre, les étudiants sont initiés à une langue qui leur est totalement inconnue et vivent concrètement les problèmes culturels, psychologiques, linguistiques qui se posent lors de l'apprentissage. Il s'agit dans ce cours d'apprendre le turc standard par une méthode audio-orale. Après une introduction au pays et à la langue turque, le cours vise faire vivre concrètement aux étudiants l'expérience d'apprentissage d'une langue nouvelle. La civilisation est également abordée à travers l'étude des stéréotypes, la littérature, la musique, le système éducatif et quelques événements importants dans la vie d'un Turc.

Bazin, L. (2000), *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : Maisonneuve.

Bozarslan, H. (2004), *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris : La découverte, coll. 'Repères'.

Golstein B. (2000), *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones*. Paris : L'Harmattan. (2ème édition).

Roux, J-P. (2000), *Histoire des Turcs*, Paris : Fayard.

M.-A. Akinci

PRATIQUE DE LA LSF 1 – 3 ECTS

Découverte de l'expression visuelle et gestuelle (communication non-verbale)

P. Tsopgni-Dongfack ou K. Yaker

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

ANGLAIS – 2 ECTS

Le programme du cours sera donné directement par l'enseignant ou l'enseignante.

REDACTION DE TEXTES LONGS – 1 ECTS

Ce cours est destiné aux étudiants de L3 et de M1 qui n'auraient pas fait leurs études en France et qui auraient besoin d'un perfectionnement en expression écrite (niveau C1) et d'une acculturation aux genres universitaires français. La 1ère partie du cours portera sur la méthodologie suivant les types d'écrits attendus (dissertation, commentaire de citation, compte-rendu d'observation, etc.) La 2ème partie du cours traitera d'un certain nombre de moyens linguistiques requis pour la rédaction dans le cadre universitaire. De nombreux exercices d'entraînement, aussi proches que possible de ce qui est demandé aux étudiants de Sciences du Langage, seront proposés.

S. Garnier, A. D. Savage, 2011, *Rédiger un texte académique en français, niveau B2 à C1*, Ophrys, « L'essentiel français » avec 315 exercices interactifs sur CD Rom.

G. Capelle, 2016, *Communiquer à l'écrit, niveau perfectionnement (B2-C1, Français sur Objectifs Universitaires)*, Clé International, 128 p.

I. Jouette-Nagati

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE – 1 ECTS

Ce cours se veut être un cours de méthodologie destiné aux étudiants qui n'ont jamais été ou très peu confrontés à l'enseignement universitaire « à la française » et qui veulent se préparer au mieux aux examens.

Dans ce cours, il s'agira d'analyser les principales tâches universitaires que doit réaliser un étudiant à partir d'un cours écrit. On réfléchira à la façon d'organiser son travail de lecture, de compréhension, d'analyse du cours reçu. On travaillera donc la prise de notes à partir d'un document écrit, le commentaire, la synthèse de documents, le compte-rendu de lecture.

Par ailleurs, on analysera à partir de quelques exemples de sujets d'examens du département des sciences du langage comme exemple de ce que demande l'université française au travers de l'analyse des consignes et conseils de rédaction données par l'enseignant, de l'analyse de la structure textuelle demandée (techniques argumentatives).

On proposera également divers entraînements à une rédaction de textes répondant aux exigences universitaires.

GIORDAN A., SALTET J., 2011, *Apprendre à prendre des notes*, Paris, *Librio série Mémo*, 110 pages
 CUQ J.P., GRUCA I., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international

E. Delabarre

UE6 PARCOURS-TYPES (UN AU CHOIX PARMIS 2) [6 ECTS]

Parcours-type FLE – 6 ECTS

COMPETENCES INTERCULTURELLES – 2 ECTS

Nous veillerons dans ce cours à définir les concepts clés liés à la notion de « compétences interculturelles » qui dépasse largement le cadre de la didactique du FLE. Nous mènerons ensemble une réflexion sur les démarches pédagogiques à mettre en place afin d'éveiller tout d'abord la conscience interculturelle chez les apprenants puis les aider à développer leurs compétences interculturelles.

VERBUNT G., 2011, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique Sociale, Paris
 ABDALLAH – PRETCEILLE M., 1996, *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris.

M.-L. Wullen

DIDACTIQUE DU FLE NIVEAU 1 – 2 ECTS

Après avoir présenté le champ professionnel et institutionnel du FLE, son histoire et l'histoire de la diffusion du français dans le monde, nous consacrerons ce cours à quelques-unes des théories du langage et de la communication qui ont eu le plus d'influence sur l'évolution de l'enseignement des langues et du FLES au cours de ce qui s'est appelé l' « ère scientifique » de la didactique des langues (structuralisme, pragmatique, énonciation, linguistique textuelle, sociolinguistique). Nous aborderons également les principales théories de l'apprentissage qui sous-tendent les différents courants méthodologiques (behaviorisme, cognitivisme, socio-constructivisme, approches de l'interlangue, analyse contrastive et analyse des erreurs). Nous consacrerons un moment à l'étude de quelques manuels de FLE/S, et initierons une réflexion sur la didactique de la grammaire, sur les modalités d'accès au sens, et sur les documents, activités et progressions pédagogiques.

BESSE Henri et PORQUIER Rémy (1991). *Grammaires et didactique des langues*. Paris : Hatier.
 BOYER, Henri, Michèle BUTZBACH et Michèle PENDANX (2001). *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*. Paris : Clé International.
 CUQ J-P. et GRUCA I. (2002). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble, PUG.
 GALISSON, Robert (1994). *D'hier à aujourd'hui, la didactique des langues étrangères*. Paris : Clé international.
 GAONAC'H, Daniel (2004). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Paris : Didier.

C. Troncy

Didactique du FLE Niveau 2 – 2 ECTS

Après un rappel rapide de l'historique des principales méthodes de l'enseignement / apprentissage du FLE (grammaire-traduction ; méthode directe ; SGAV ; approches communicatives - dont, aujourd'hui, approche actionnelle et approche par compétences), le cours présente les grandes lignes du CECR en s'interrogeant sur son utilité et sur les usages hégémoniques qui en sont faits, afin de conduire les étudiants à des usages distanciés et réfléchis de cet outil.

Dans une perspective sociodidactique centrée sur les répertoires langagiers et la compétence plurilingue et interculturelle, le cours s'intéressera ensuite à plusieurs notions relevant de différents champs (variation, plurilinguisme, multimodalité, diversité, autonomie...), à leur pertinence en didactique du FLE, à partir de différentes situations d'enseignement / apprentissage, et aux approches didactiques tenant compte de la pluralité langagière.

Bertocchini P., Costanzo E., 2008, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, Paris : CLE International.

Castellotti V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE International.

Cuq J.-P., Gruca I., 2017 [4^e édition], *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : PUG.

Rispail M. (dir.), 2017, *ABCdaire de sociodidactique. 65 notions et concepts*, Saint-Etienne : Publications de l'université de Saint-Etienne.

C. Troncy

Parcours-type LSF – 6 ECTS

HISTOIRE ET STATUT DE LA LSF – 2 ECTS

Les Sourds, les langues des Signes existent depuis la nuit des temps. Leur histoire largement méconnue, reste encore à écrire.

Ce cours retrace l'histoire chaotique d'une communauté, d'une langue, d'une culture dans ses moments de continuité et de rupture de l'antiquité à nos jours.

L'histoire de la LSF, de ses locuteurs est liée à l'histoire de l'éducation des sourds, des représentations du sourd et de la surdité à travers les siècles.

La reconnaissance officielle de la LSF est relativement récente. Nous étudierons l'évolution du statut de la LSF, langue minoritaire dans l'espace Français traditionnellement monolingue depuis la Révolution. Les dispositions législatives successives de 1992 à 2005 (Loi sur l'égalité des chances) ont elles permis de conforter la place, la diffusion scolaire, sociale de la LSF dans l'espace sociopolitique français.

BERTIN F., 2010, *Les sourds. Une minorité invisible*, Autrement n° 26, Paris, 182p.

MINGUY A., 2009, *Le réveil sourd en France*, L'Harmattan, Condé sur Noireau, 330p.

SCHMITT P, 2013, « Sciences sociales, sourds et langue des signes : d'un champ d'expériences à un champ d'étude », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 4/2013 (N° 64), p. 15-28.

URL : <http://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2013-4-page-15.htm>

S. Del Colle

SOCIOLINGUISTIQUE DE LA LSF – 2 ECTS

Le cours nous invitera à réfléchir aux enjeux sociolinguistiques liés à la place d'une langue minoritaire, la LSF, dans l'espace linguistique, social français.

Le rapport entre la société et une communauté linguistique et sociale minoritaire réunie autour de la défense d'une langue (LSF) et d'une culture, provoque un débat glottopolitique.

La question linguistique du statut des langues, de la politique des langues, des langues de l'école, devient centrale lorsque l'on étudie la LSF mais elle fait inévitablement émerger d'autres questions dont, entre autres, le rapport à la norme linguistique et sociale, la place du bilinguisme dans le système éducatif français traditionnellement monolingue, la place de l'altérité dans la société française.

La LSF est aujourd'hui reconnue comme langue d'éducation. Sa diffusion scolaire, son extension sociale actualisent des représentations diglossiques sur des débats contemporains portant sur :

- Dépistage précoce de la surdité ;
- Implantation cochléaire.
- Education bilingue. Quel type de bilinguisme.

http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html

Delaporte Y, 2002., *LES SOURDS, C'EST COMME ÇA*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Hugouenq H, 2009., « Les sourds aux prises avec l'intégration », dans *Ethnologie française*, n° 3, pp. 403-413.

URL : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2009-3-page-403.htm>

MOTTEZ.B., 1993., "Les sourds existent-ils ?" dans *La parole des Sourds, REVUE DU COLLEGE DE PSYCHANALYSTES* n°46-47, Dif'Pop, Paris, pp 49-58.

D. Bedoin

LANGUE DES SIGNES ET CULTURE – 2 ECTS

La langue des Signes Française est aujourd'hui reconnue comme une langue à part entière, langue de socialisation familiale et scolaire. Cette reconnaissance tardive (2005) est, en partie, le fruit du « réveil sourd » des années 70-80 où la revendication sociale portait sur la défense d'un triptyque « Langue/Identité/Culture ».

La diffusion sociale et scolaire de la LSF, l'appartenance à une communauté linguistique s'exprimaient dans l'existence d'une culture sourde.

Le cours propose de réfléchir aux liens existant entre langue et culture.

Qu'est-ce que la culture sourde ? Quelles sont les figures emblématiques de la culture sourde ?

DUBUISSON C., 1993, « Signer ou le sort d'une culture », dans *Nouvelles pratiques sociales* n°61, pp 57-68.

URL : <http://www.erudit.org/revue/nps/1993/v6/n1/301196ar.pdf>

HOLCOMB T, 2016., *INTRODUCTION A LA CULTURE SOURDE*, Erès, Toulouse, 458 p.

URL : <http://www.cairn.info/introduction-a-la-culture-sourde--9782749250403.htm>

URL: <http://ivt.fr/>

TERRAY E, 2010., « La vision du monde de Claude Lévi-Strauss », dans *L'Homme*, n°193, pp 23-44.

URL : <https://lhomme.revues.org/24346>

D. Bedoin

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 [6 ECTS]

SEMANTIQUE ET POLYSEMIE – 3 ECTS

La sémantique est la branche de la linguistique qui étudie le sens des mots. Le terme de « polysémie » désigne quant à lui les unités de la langue qui ont plusieurs sens. Par exemple, le mot "aile" correspond à différents sens dans « l'aile d'un oiseau / l'aile d'un moulin / l'aile d'un château ». Dans une première partie du cours, nous étudierons quelques théories du sens des mots, principalement des noms. Dans une seconde partie, nous examinerons le problème de la polysémie, principalement dans le domaine nominal.

Baylon C. et Mignot X., 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, A. Colin, coll. Fac. Linguistique.

Lehmann A. et Martin-Berthet F. , 2013, *Lexicologie - Sémantique, morphologie et lexicographie*, 4e éd., Paris : Armand Colin.

Nyckees V. (1998, *La sémantique*, Paris, Belin.

P.Jalenques

TEMPS, ASPECT ET MODALITES – 3 ECTS

Ce cours est une introduction au domaine du TAM (temps, aspect, modalité). On présente d'abord les grandes catégories conceptuelles de ce domaine (temps absolu / relatif, aspect lexical / grammatical, modalité ...). Ensuite, on propose une analyse détaillée de l'aspect lexical en français, ainsi qu'une méthode pour identifier les types d'états et d'événements. Puis on étudie les valeurs aspectuelles, temporelles et modales des principaux temps de l'indicatif. L'objectif est l'analyse temporelle, aspectuelle et modale des textes.

Barcelo, G. J. et Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.

Gosselin, L., (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot-De Boeck.

Gosselin, L., (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.

L. Gosselin

UE2 LANGAGE ET SOCIETE 2 [6 ECTS]

ANALYSE DE DISCOURS – 3 ECTS

L'analyse de discours trouve son origine en France dans les années 1960, lors de la rencontre entre des linguistes et des historiens, philosophes, psychologues, sociologues, psychanalystes ou encore politologues, à la recherche d'outils d'analyse de productions langagières, orales ou écrites, inscrites dans un extérieur social.

L'objectif du cours est de présenter l'émergence de cette discipline, ses méthodes d'analyse, ses objets d'investigation, ses outils théoriques, les différentes écoles qui se rapportent à cette discipline. Il permet aux étudiants de se familiariser avec des outils d'analyse de textes, d'énoncés, de conversations.

D Maingueneau, 2014, *Discours et analyse du discours*, A Collin, 216 p.

F. Mazière, 2006, *L'analyse du discours*, col. Que sais-je ?, PUF, 127

Dictionnaire d'Analyse du discours (sous la direction de P. Charaudeau et D. Maingueneau, éditions Seuil, 2002, 661 p.)

S. Akin

ACQUISITION ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT – 3 ECTS

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la problématique de l'acquisition et du développement des langues chez les enfants. Il comprend deux parties. La première, générale, situe ce domaine de recherche en Linguistique et montre les relations entre problématiques linguistiques, psycholinguistiques et sociolinguistiques et leurs divers apports tout en abordant les notions clés. La seconde s'intéresse aux étapes de développement linguistique de l'enfant de l'âge pré-scolaire à l'adolescence : consolidation et évolution du système linguistique premier, découverte de l'écrit, réflexion sur le langage via l'école et hors école.

Bernicot J. & Bert-Reboul, A. (2009), *L'acquisition du langage par l'enfant*, Paris : Ed. In Press, coll. Concept-Psy.

Daviault, D. (2011), *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*, Montréal : Chenelière Education.

Morgenstern, A. (2009). *L'enfant dans la langue*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Kail, M. & Fayol, M. (2000), *L'acquisition du langage*, Paris : PUF, (2 volumes).

Kern, S. (2019), *Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique*. Paris : De Boeck Supérieur.

M.-A. Akinci

UE3 DECOUVERTES [6 ECTS]

DIVERSITE LINGUISTIQUE DE LA FRANCE – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif de présenter la diversité linguistique de la France. Il se divise en trois grandes parties :

Histoire des politiques linguistiques de l'Etat français : lente imposition du français et timide reconnaissance des langues de France

Les langues régionales métropolitaines et d'outre-mer aujourd'hui

Les langues de la migration, diversité des situations et évolutions.

Boutet J., 2016, *Pratiques des langues en France. Les enquêtes statistiques*, Langage et société n° 155, Paris, MSH, <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2016-1.htm>.

Cerquiglini B., 2003, *Les langues de France*, Paris, PUF.

Kremnitz G. (dir.), 2013, *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (peut être consulté en bibliothèque).

F. Leconte

TPOLOGIE DES LANGUES – 3 ECTS

Ce cours vise à initier les étudiants à la typologie des langues du monde, c'est-à-dire à la classification de langues en « familles de langues » et leur distribution géographique. Nous aborderons notamment la relation entre synchronie et diachronie en typologie, la notion d'« universaux linguistiques » et les types de changements (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux). Ce cours sera essentiellement illustré par l'étude de langues appartenant à des familles linguistiques typologiquement différentes telles que le français, le hongrois, le kurde, le swahili, le turc, le chinois, etc.

Ruhlen M., 2007, *L'origine des langues*, Paris, Gallimard, Coll. Folio Essais

Comrie B., Matthews S. et Polinsky M., 2004, *Atlas des langues : l'origine et le développement des langues dans le monde*, Paris, Acropole Belfond

Greenberg J.-H., 2003, *Les langues indoeuropéennes et la famille eurasiatique*, Paris, Belin

Bonvini E., Busuttill J. et Peyraube A., 2011, *Dictionnaire des langues*, Paris, PUF.

M.-A. Akinci & H. Alilouche

UE4 OPTIONS (UNE MATIERE SELON LE PARCOURS) [3 ECTS]

LITTERATURE DE JEUNESSE EN FLE – 3 ECTS

Nous nous proposons dans ce cours d'étudier quels usages un enseignant peut faire de la littérature dite de « jeunesse ». Dans un premier temps, nous définissons ce qu'on entend par « littérature de jeunesse » et par « lecture littéraire ». Nous envisageons ensuite les activités susceptibles d'être menées, à partir de cette littérature, dans des classes de l'école primaire et dans les classes FLE(S) et avec des publics de tous âges pour ces dernières, selon trois axes : lire, écrire, parler.

Escarpit D ; Bruno P., Connan-Pintado C, 2008, *La littérature de jeunesse. Itinéraires d'hier à aujourd'hui*, Paris, Magnard

Dans la revue *Cahiers pédagogiques* n° 516 (Nov 2014) - *Devenir lecteur* :

Article de V. Boiron : « la lecture d’albums, une activité de langage »

Article de S. Bonnery : « Comment lit-on les albums dans les familles »

Dans la revue *Le français aujourd’hui* n° 149 (mai 2005) – *La littérature de jeunesse : repères, enjeux et pratiques*, Paris, A. Colin

Article de M. Butlen : « Que faire des stéréotypes que la littérature adresse à la jeunesse ? »

Article de JP Drouar, B. Fremondière et C. Riou « Lire un même album de la maternelle à la seconde »

E. Delabarre

PRATIQUE DE LA LSF 2 – 3 ECTS

Acquisition de notions élémentaires de la LSF (expression du temps et lexique thématique)

P. Tsopgni ou K. Yaker

UE5 COMPETENCES TRANSVERSALES [3 ECTS]

ANGLAIS – 2 ECTS

Le programme sera donné directement par l’enseignant ou l’enseignante.

PORTFEUILLE D’EXPERIENCE ET DE COMPETENCES - 1 ECTS

Ce cours vise à faire découvrir et manipuler un outil développé, entre autres, par l’Université de Rouen – Normandie pour aider à l’insertion professionnelle des étudiants. Le PEC vise à vous faire adopter une démarche de valorisation de vos expériences de formation, professionnelles et personnelles.

M.-L. Wullen

UE6 PARCOURS-TYPES (UN AU CHOIX PARMIS 2) [6 ECTS]

Parcours-type FLE – 6 ECTS

ENSEIGNER L’ORAL – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-e-s à la dimension orale de l’enseignement/apprentissage d’une langue étrangère et plus particulièrement du français comme langue étrangère/seconde. La première partie du cours visera à comprendre les mécanismes socio-psychologiques, cognitifs et linguistiques qui interviennent dans la mise en son d’une langue étrangère afin d’être capable de repérer et s’adapter aux différents profils d’apprenant-e-s. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons, plus en détail, au rôle de l’enseignant-e dans l’accompagnement vers une mise en son d’une langue étrangère. Les étudiant-e-s seront notamment amené-e-s à construire un dispositif pédagogique par tâches centré sur l’oral.

Guimbretière, E., 1996, *Phonétique et enseignement de l’oral*, Paris, Didier/Hatier.

Miras, G., 2021, *Didactique de la prononciation en langues étrangères : de la correction à une médiation*, Paris, Didier.

Renard, R., 1989, *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Bruxelles, Didier.

Weber, C., 2013, *Pour une didactique de l’oralité*, Paris, Didier.

G.Miras

ELABORER UNE SEQUENCE DE FLE – 3 ECTS

Ce cours vise à vous faire acquérir les outils pour élaborer et structurer une séquence de FLE. Vous découvrirez comment déterminer les objectifs pédagogiques en fonction des besoins des apprenants, planifier une séquence en séances cohérentes, analyser et concevoir des outils de compréhension et de production et enfin élaborer un dispositif d'évaluation adapté.

COURTILLON Janine, 2003, *Élaborer un cours de FLE*, Hachette.

ROBERT Jean-Pierre, ROSEN Evelyne, REINHART Claus, 2011, *Faire classe en FLE : Une approche actionnelle et pragmatique*, Hachette.

I. Jouette – Nagati

Parcours-type LSF – 6 ECTS**ETUDES LINGUISTIQUES des langues signées 3 ECTS**

Les premières descriptions linguistiques des langues des Signes ont été entreprises, en France, par les pédagogues grammairiens des 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Bébian, Valade). Les premières études linguistiques et sociolinguistiques ont été menées en domaine anglo-saxon, dans les années 1960. Les premiers travaux français verront le jour en 1979 avec les recherches de Cuxac. Ce cours permettra d'étudier les principaux travaux linguistiques et sociolinguistiques en France et en domaine anglo-saxon du 18^{ème} siècle à nos jours.

CUXAC C., 2003, « Langue et langage : un apport critique de la langue des signes française », dans *La langue des signes. Statuts linguistiques et institutionnels*, Langue française, vol. 137, n°1, pp. 12-31

CUXAC C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF) : Les voies de l'iconicité*, dans FAITS DE LANGUES n° 15-16, Ophrys

KLEIBER G., 1993, « Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive », dans *Motivation et iconicité*, Faits de langues n°1, pp. 105-121

STOKOE W. C., 2005 [1960], *Sign language structure : An outline of the visual communication system of the American deaf*, dans *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, n°10, pp. 3-37

WILBUR R., 1979, « Description linguistique de la langue des signes », dans GROSJEAN F., LANE H. (Dir.), *La langue des signes*, Langages, n° 56, pp. 13-34

WOODWARD J., 1979, "Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaines et françaises", dans *LANGAGES* n°56, Larousse, Paris, pp.78-91.

C. Thomas et L. Chevrefils

ETUDES DE CORPUS LSF – 3 ECTS**Contenu**

Dresser un état des lieux des études faites sur les langues de signes à travers le monde.

Repérer les contenus, les limites et les possibilités pour la linguistique de corpus des différentes ressources de LS dans le monde.

Aborder les types de notation (transcription et annotations) utilisés pour les LS : apports, limites et enjeux.

Présenter une transcription formelle paramétrique et multi-niveaux pour les LS : Typannot.

Boutet, Dominique, Blondel, Marion (2016) « Les Corpus de LSF », Chapitre 2, In *Le Traitement automatique des langues des signes*, édité par Annelies Braffort & Michaël Filhol, ISTE éditions, Paris
Johnston, T. (2008). Corpus linguistics and signed languages: no lemmata, no corpus. In *3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages* (p. 82-88). Onno Crasborn, Eleni Efthimiou, Thomas Hanke, Ernst D. Thoutenhoofd, Inge Zwitserlood.

S. Burgarel

LES MASTERS AU DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE



MASTER MENTION SCIENCES DU LANGAGE

PARCOURS SLD (SOCIOLINGUISTIQUE, LANGUE, DISCOURS)

Responsable du parcours SLD Foued Laroussi Foued.Laroussi@univ-rouen.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA SPECIALITE RECHERCHE

L'objectif principal de la spécialité **Mention Sciences Du Langage Parcours Sociolinguistique, Langue, Discours** est de former des étudiants à la recherche dans cette discipline. Il est proposé, dans un cursus progressif, une formation disciplinaire généraliste portant sur les différents courants actuels en SDL. Elle s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent un parcours recherche pouvant les mener jusqu'au doctorat.

Les thématiques et méthodologies de recherches de la spécialité sont très fortement adossées à la recherche menée au sein du **Laboratoire DyLiS** (<http://dylis.univ-rouen.fr>). Dans cette optique, la spécialité vise à renforcer les connaissances théoriques et scientifiques des étudiants afin de les former dans les domaines actuels de la linguistique théorique, descriptive et appliquée, de la politique linguistique et de la gestion du plurilinguisme, de la didactique du français et de l'acquisition des langues.

Une place importante est également accordée à la **méthodologie de recueil et d'analyse des données** pour faciliter l'implication rapide et réelle des étudiants dans des programmes de recherche - développement, ou dans des projets sur le terrain (enquêtes sociolinguistiques par exemple). Pendant le master, les étudiants sont ainsi formés à des logiciels et à des méthodologies d'analyse et de traitement des données langagières.

Les compétences visées sont :

- ✓ être capable d'organiser un projet, un travail, de façon autonome et rigoureuse et de s'adapter à la diversité des situations et contextes de travail ;
- ✓ être capable de gérer une stratégie de recherche documentaire et bibliographique ;
- ✓ savoir se situer dans la production scientifique de son domaine de recherche, en connaître les travaux tout en étant capable de prendre du recul (esprit critique) ;
- ✓ savoir mettre en œuvre des méthodologies de recueil et d'analyse de données dans le cadre d'une recherche précise ;
- ✓ maîtriser parfaitement la rédaction scientifique, les techniques de présentation orale et les techniques d'argumentation.

La rédaction et la soutenance du **mémoire de recherche**, travail « emblématique » de tout master recherche permet à l'étudiant d'acquérir toutes ces compétences ; le mémoire valide les capacités rédactionnelles, l'esprit de synthèse et le sens critique de ce dernier ainsi que son autonomie et sa créativité.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

La spécialité recherche s'adresse à des étudiants qui veulent préparer un **Doctorat** en Sciences du Langage à Rouen ou dans d'autres laboratoires de recherches et universités françaises ou étrangères. Elle peut également intéresser des **professionnels** (en particulier des enseignants et des orthophonistes) qui souhaitent éclairer leurs pratiques professionnelles par des apports théoriques.

Le contenu généraliste de la formation ainsi que les méthodologies de recueil et d'analyse des données langagières ouvre la possibilité à une réorientation professionnelle mettant à profit les connaissances et compétences acquises dans le domaine des Sciences du langage (métiers de la communication, toute activité professionnelle demandant une connaissance culturelle confirmée et une maîtrise solide d'outils d'analyse, de synthèse, de production de textes et de discours).

MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (NECESSITE UN DOCTORAT)

- Enseignant-chercheur à l'Université
- Chercheur et ingénieur au CNRS

MONDE DE L'ENTREPRISE

- Toute profession nécessitant une **expertise** en linguistique (lexicographe, sémanticien, phonéticien, sociolinguiste...) :
 - Attaché de coopération linguistique et culturelle
 - Expertise dans le cadre d'interventions sur des questions de socialisation langagière, de politique et d'aménagement linguistiques et de terminologie
 - Métiers de l'édition (lexicographie, élaboration de dictionnaires, édition web, correcteur...)
 - Transcription, annotation et analyse de corpus et de bases de données langagières
 - Recherche et Développement dans « l'industrie de la langue »
 - Linguiste dans le domaine légal (« forensique ») et consultant linguiste en entreprise ;
 - Métiers liés à la rééducation et de la remédiation linguistique ;
- Métiers de la **formation-remédiation** en langue française (expression écrite, orale, orthographe, grammaire...)
- Avec une **formation complémentaire** (un ou deux ans)
 - Métiers de la communication
 - Traitement Automatique des Langues (« TAL »)
 - Cadre en entreprise (auditeur, consultant, conseiller...)

FORMATION CONTINUE

Ce parcours est ouvert aux personnes désirant s'orienter vers les métiers impliquant les SDL, ou mettre à jour leurs connaissances dans ce domaine (professeurs des écoles, du secondaire, orthophonistes...)

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1 sDL – PARCOURS SLD

Semestre 1 SLD PR + EAD		Volumes horaires			Enseignant
		CM	TD	ECTS	
UE 1	Systèmes Linguistiques 1				
Obligatoire	Syntaxe et sémantique grammaticale	24		4	L. Gosselin
Obligatoire	Sémantique lexicale	24		4	P. Jalenques
Obligatoire	Aspects sonores du langage	24		4	D. Le Gac
UE 2	Epistémologie et pragmatique				
Obligatoire	Epistémologie et éthique pour les SDL	24		4	F. Gaudin
Obligatoire	Pragmatique et sémantique	24		4	C. Amourette M. Bouveret
UE 3	Sociolinguistique et didactique				
Obligatoire	Sociolinguistique de la francophonie	24		4	F. Laroussi
Obligatoire	Sociodidactique de l'écriture	24		3	V. Miguel-Addisu
Obligatoire	Approche sociolinguistique de l'orthographe	24		3	T. Bertin
Total Heures / étudiant "présentiel"		192	0	30	

Semestre 2 SLD PR + EAD		Volumes horaires			Enseignant
		CM	TD	ECTS	
UE 4	Acquisition et pathologie				
Obligatoire	Acquisition et apprentissage	24		4	M.-A. Akinci
Obligatoire	Pathologies du langage	24		4	F. Pasquet
UE 5	Noms et signes				
Obligatoire	Discours et dénominations	24		4	S. Akin
Obligatoire	Langues signées	12		2	R. Sabria
UE 6	Méthodologie de la recherche				
Obligatoire	Collecte et traitement de données	24		3	S. Akin & L. Vignes
Obligatoire	Théories et terrains	24		3	F. Leconte
Obligatoire	Langue vivante (anglais)		24	2	
UE 7	Expérience professionnelle et mémoire				
Obligatoire	Expérience professionnelle dans une structure de recherche	12		4	F. Laroussi
Mémoire	Mémoire			4	
Total Heures / étudiant "présentiel"		144	24	30	

DESCRIPTIF DES COURS DU MASTER 1 SDL

SEMESTRE 1

UE1 SYSTEMES LINGUISTIQUES 1 [12 ECTS]

SYNTAXE ET SEMANTIQUE GRAMMATICALE - 4 ECTS

Le cours porte sur l'interprétation (sémantique) des phrases sur la base de leur structure syntaxique. Le problème rencontré est celui de la polysémie grammaticale : le fait que le sens des éléments grammaticaux paraisse varier en fonction du contexte. On expose les principes de cette interprétation ainsi que les choix théoriques faits par différentes perspectives actuelles (sémantique formelle, cognitive, pragmatique, computationnelle ...). Ces choix sont illustrés sur des exemples qui relèvent du domaine du temps et de l'aspect (avec un accent tout particulier sur le phénomène de l'itération).

Gosselin, L. (1996), « Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique », *Intellectica* n°22, 93-117.

Gosselin, L. (2012), « La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite », *Cuadernos de Filologia Francesa* 23, 93-122.

Ces deux articles peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://univ-rouen.academia.edu/GosselinLaurent>

Saussure, L. de (2003), *Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles : Duculot-De Boeck.

Victorri, B. et Fuchs, C. (1996), *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.

L. Gosselin

SYNTAXE ET SEMANTIQUE LEXICALE - 4 ECTS

Dans ce cours, nous aborderons l'étude des verbes. Ces mots, en tant que prédicats, au cœur de la phrase, articulent de façon complexe propriétés syntaxiques et sémantiques. Nous nous intéresserons donc au sens des verbes mais aussi aux relations entre sémantique lexicale et syntaxe.

MULLER C., 2008, *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive Français - Langues voisines*, Presses Universitaires De Bordeaux.

RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Manuels.

VICTORRI, B., et Fuchs, C., 1996, *La Polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

P. Jalenques

ASPECTS SONORES DU LANGAGE - 4 ECTS

Après avoir défini les notions fondamentales de la phonétique et de la phonologie, ce cours présente les principaux concepts des théories actuelles de la phonologie ; l'accent est mis notamment sur les notions de syllabe et de constituants syllabiques. Sommaire : **1) Les bases articulatoires et acoustiques des langues.** Quelle est la nature des sons dans les langues ? Comment sont-ils produits ? Comment se propagent-ils dans l'air ? **2) Le phonème et les traits distinctifs.** Le phonème, ensemble de traits distinctifs ; fonctionnement des traits distinctifs dans les langues : règles en interaction et systèmes phonologiques ; le système du français et de quelques autres langues ; **3) La syllabe.** La syllabe et sa structure ; motivations phonétiques et phonologiques de la syllabe ; le fonctionnement de la syllabe dans les langues ; resyllabation en français : enchaînement, liaison et schwa.

De Carvalho, J.B., Nguyen N., et S. Wauquier, 2010, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.

Dell, F., 1985, *Les règles et les sons*. Paris, Hermann.

Encrevé, P. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris, Seuil.

D. Le Gac

UE2 EPISTEMOLOGIE ET PRAGMATIQUE [8 ECTS]

EPISTEMOLOGIE ET ETHIQUE POUR LES SDL – 4 ECTS

Ce cours est consacré à une approche de l'épistémologie pour les sciences humaines sociales en privilégiant les problèmes liés au langage. La partie consacrée à l'éthique est centrée sur l'éthique de la recherche, le rôle du chercheur et les problèmes que posent les disciplines utilisant des enquêtes sociales, comme la sociolinguistique.

Il comportera trois parties :

1. Une petite introduction à l'épistémologie, de Descartes à Karl Popper
2. Une présentation des critiques actuelles de la science
3. Une réflexion sur les relations entre éthique et terrain en sciences humaines et sociales.

GRANGER Gilles-Gaston, 1993, *La science et les sciences*, Que sais-je ?, n°2710, éd. PUF, 127 p.

SOLER Léna, 2000, *Introduction à l'épistémologie*, coll. « Philo », éd. Ellipses, 240 p.

DESCARTES René, 1960, *Discours de la méthode*, Classiques Garnier, 190 p.

POPPER Karl, 1989, *La quête inachevée. Autobiographie intellectuelle*, Calmann-Lévy-Pocket, coll. « Agora », 350 p.

STENGERS Isabelle, 2013, *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, éd. Les empêcheurs de penser en rond/La découverte, 214 p.

F. Gaudin

PRAGMATIQUE ET SEMANTIQUE – 4 ECTS

L'objectif de ce cours est de vous présenter différents aspects de la recherche menée en pragmatique et sémantique. Ce cours s'organisera en deux parties distinctes. Dans la première (C. Amourette), nous aborderons quelques phénomènes de structuration textuelle à travers l'étude de connecteurs pragmatiques (*mais, en effet*, etc.). Nous verrons quelles sont les propriétés syntactico-sémantiques de ces unités. Nous nous pencherons en particulier sur un type de relation discursive, la relation de causalité.

Anscombe J.-C., 2002, « Mais/pourtant dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généralité, et lexique » dans *Linx* 46, 115-131.

Blakemore D., 2002, *Meaning and Relevance : the Semantics and Pragmatics of Discourse Markers*, Cambridge : Cambridge University Press.

Moeschler J., 2002, « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », dans *Cahiers de Linguistique Française* 24, 265-292.

Moeschler J., 2009, « Causalité et argumentation : l'exemple de parce que », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 117-148.

C. Amourette

Le cours de Pragmatique et Sémantique est composé de deux parties qui se coordonnent autour des connecteurs de discours et des notions de « cohésion » et « cohérence » dans les travaux de Michel Charolles en particulier. Nous aborderons pour ma partie (M.Bouveret) les connecteurs, les marqueurs de discours et la structuration des textes puis approfondirons la structuration des textes avec la notion de causalité en discours.

Bouveret, M. et Carter-Thomas, S. (2020). "More of the same or something different ? An analysis of the French discourse marker *par ailleurs* in academic writing". *Journal of Pragmatics*, Elsevier, 156, pp.136-148.

Charolles, M. (1995). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, De Boeck Université, pp.125-151.

Fagard, B. and Charolles, M. « *Ailleurs, d'ailleurs, par ailleurs* : De l'espace à l'humain, de l'humain au discours ». *Journal of French Language*, Volume 28, Issue 3.

Riegel, Pellat et Rioul (2018), *La Grammaire d'aujourd'hui*, PUF: voir le chapitre « La structuration du texte »

M. Bouveret

UE3 SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE [10 ECTS]

SOCIOLINGUISTIQUE DE LA FRANCOPHONIE – 4 ECTS

Le cours consiste en une description sociolinguistique de ce que pourrait être l'espace francophone. Il s'agit de présenter des faits : comment définir un francophone ? Comment les francophones parlent-ils ? Quelle place occupe le français dans leur répertoire linguistique ?, etc., mais aussi d'examiner les théories et les méthodologies qui permettent d'avoir accès à ces faits et de les interpréter.

Le cours se compose en deux grandes parties : dans la première, il s'agit de présenter la notion de francophonie au niveau individuel et au niveau collectif et en tant que réalité sociolinguistique, géopolitique et notamment sociolinguistique.

Dans la seconde, il est question de présenter, dans une perspective sociohistorique, l'Espace francophone (la situation sociolinguistique de la France, le français au Québec, le français en Europe, le français en Afrique noire et au Maghreb). Mais cette présentation n'est pas exhaustive, dans la mesure où, en présentiel, les pays francophones étudiés changent d'une année à l'autre. C'est est aussi l'occasion de traiter de situations des francophonies de l'Outre-Mer ou du continent asiatique.

Batiana A., Prignitz G.(éds.), 1998, *Francophonies africaines*, Collection DYALANG, n° 1, Publications de l'Université de Rouen.

Chaudenson R., 1991, *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier Erudition.

Laroussi F. & Babault S., 2001, *Variation et dynamisme du français*, L'Harmattan

Laroussi F. & Lienard F., (ed.), 2011, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et Havre (PURH).

Maurais J., 1993, « La francophonie au Québec ». In : Robillard D. et Beniamino M. (éds.), 1993, 79-99.

Robillard D. de, Beniamino M.(éds.), 1993, *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris, Champion.

Robillard D. de, Beniamino M.(éds.), 1996, *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion.

F. Laroussi

SOCIODIDACTIQUE DE L'ECRIURE – 3 ECTS

Nous présenterons les principaux concepts d'une sociodidactique corrélée à la question des inégalités scolaires, à celle de la variation langagière ainsi qu'à celle du plurilinguisme (didactique du français, didactique des langues). On s'attachera plus spécifiquement à envisager les implications didactiques des recherches menées dans le domaine de la littéracie (pratiques, processus, acculturation à l'écrit, pratiques des écrits numériques).

Le cours s'appuiera sur des articles de recherche en didactique du français et en didactique du plurilinguisme, l'un des objectifs étant de former à la lecture et à la compréhension de ces articles, à la connaissance des principales revues du champ, aux méthodologies de recherche y afférant.

OLSON, D. R. (2011). *L'univers de l'écrit : Comment la culture écrite donne forme à la pensée*. Paris: Retz.

TERRAIL, J.-P. (2013). *Entrer dans l'écrit: tous capables ?* Paris: la Dispute.

RISPAIL, M. et al. (2018). *Abécédaire de sociodidactique*, Saint-Etienne : Presses Universitaires de Saint Etienne.

V. Miguel Addisu

APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ORTHOGRAPHE – 3 ECTS

Comme l'indique son titre, il ne s'agit pas d'un cours d'orthographe mais bien d'un cours sur l'orthographe. Par ailleurs, l'adjectif sociolinguistique le précise, nous nous intéresserons plus particulièrement, à travers le prisme de l'orthographe, à l'interface langue / société. Après avoir rappelé quelques grands principes de description des systèmes orthographiques (notamment l'opposition phonographie / sémiographie en référence aux travaux de Catach), nous explorerons 3 thèmes :

1. les réformes de l'orthographe (en France et ailleurs)
2. les questions d'usages, de représentations et d'identités (en lien avec l'orthographe)
3. les enjeux d'enseignement-apprentissage de l'orthographe.

Catach Nina, 2003 (1^{ière} édition : 1978), *L'orthographe*, coll. Que sais-je ?, PUF

Brissaud C. Cogis, D., 2011, *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Hatier

A. Marchand

SEMESTRE 2

UE4 ACQUISITION ET PATHOLOGIE [8 ECTS]

ACQUISITION ET APPRENTISSAGE – 4 ECTS

Dans le cadre du Master 1 Recherche SLD, ce séminaire concerne la présentation de problématiques et de travaux de recherche portant sur différents aspects du développement langagier des enfants qu'ils soient monolingues ou bi/plurilingues.

Chapitre 1 : Le rappel et la présentation du domaine des recherches en acquisition Chapitre 2 : L'appropriation des compétences orales : la conversation enfantine Chapitre 3 : L'appropriation des genres discursifs : la narration enfantine

Chapitre 4 : Les définitions et typologies du bilinguisme Chapitre 5 : L'acquisition des langues chez des enfants bilingues

Chapitre 6 : L'apprentissage des langues par les enfants bilingues turcs en France.

Boisson-Bardies, B. (1996), *Comment la parole vient aux enfants*, Paris : Odile Jacob

Bruner, J. (1987), *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris : Retz.

Kail, M. & Fayol, M. (2000), *L'acquisition du langage*, Paris : PUF, (2 volumes).

Kern, S. (2019), *Le développement du langage chez le jeune enfant. Théorie, clinique, pratique*. Paris : De Boeck Supérieur

Moreau, M.-L. & Richelle, M. (1981), *L'acquisition du langage*, Bruxelles : Mardaga.

M.-A. Akinci

PATHOLOGIES DU LANGAGE – 4 ECTS

Objectifs généraux :

- sensibiliser aux contours de la profession d'orthophoniste : compétences et courants d'influences théoriques

- fournir un premier tableau général de l'éventail des pathologies du langage avec des illustrations (textes et séquences audio) : pathologies acquises, pathologies dégénératives et pathologies développementales
- sensibiliser aux procédures de l'évaluation du langage et de l'approche diagnostique : principes généraux, modèles d'analyse et illustrations (outils)
- aborder les aspects généraux qui concernent la prise en charge et remédiation : les différents courants théoriques sous-jacents, quelques exemples formalisés.

De Weck G. et Marro P., 2010, *Les troubles du langage chez l'enfant : description et évaluation*, Paris, Masson

Casalis S., Bois Parriaud F. et Leloup G., 2013, *Prise en charge des troubles du langage écrit chez l'enfant*, Paris, Ed. Elsevier Masson

F. Pasquet

UE5 NOMS ET SIGNES [6 ECTS]

DISCOURS ET DENOMINATIONS – 4 ECTS

Le cours aborde les procédés linguistiques de référenciation, les mécanismes de production des noms et leurs fonctionnements en discours. La description formelle de ces procédés (la référence, la désignation) et des mécanismes (noms propres, descriptions, déictiques) sera illustrée dans des domaines tels que les anthroponymes (prénoms, patronymes), les ethnonymes (noms de populations), les toponymes (noms de lieux), de glottonymes (noms de langues). Seront également analysés les noms de produits de marques, d'entreprises internationales. Les analyses seront centrées sur le changement des noms et leur inscription dans les stratégies de construction identitaire ou de marketing.

Akin S., 1999 (éd.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection DYALANG-PUR, Université de Rouen, 287 p.

Cislaru G., Guérin O., Morin K., Née N., Pagnier T., Veniard M., (éds.), 2007, *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle,

Lapierre N., 1995, *Changer de nom*, Stock, 388 p.

Leroy S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris: Ophrys.

Siblot P., 1999, « Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations. in *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection Dyalang, publications de l'Université de Rouen-CNRS, pp.11-31

Zonabend, F. 1980, « Le nom de personne », in *L'Homme, Formes de nomination en Europe*, n° 4, pp. 7-23.

S. Akin

LANGUES SIGNEES – 2 ECTS

Langues signées, langues des Signes (LS) ? Langue signée, langue des Signes (LS) ? Langue des Signes Française ? Langue des Signes Américaines ? Langue des Signes Internationale (LSI) Y a-t-il une langue universelle, commune à tous les locuteurs ?

Quelles sont les caractéristiques linguistiques, sociolinguistiques de la/des LS ?

En quoi la/les LS se rapprochent elles ou diffèrent-elles des Langues Orales (LO).

Le cours propose un tour de la question pour comprendre les reconnaissances tardives (scientifiques, officielles) de langue(s) qui nous interrogent sur les origines du langage.

Bébian, A. 1825. *Mimographie ou essai d'écriture mimique propre à régulariser le langage des sourds-muets*. Paris : L. Colas.

Cuxac C. 1998. *Constructions de références en Langue des Signes Française. Les voies de l'iconicité*. dans *Sémiotiques* n° 15, 85-104.

- Cuxac, C. 2000. La langue des signes française – Les voies de l’iconicité, *Faits de Langues* n°15-16. Paris-Gap : Ophrys.
- Klima, E. & Bellugi U. 1979. *Remembering without Words : Manual Memory*. In Klima, E. & U. Bellugi (eds). *The signs of language*. Cambridge : Harvard University Press, 88-124.
- Monteillard, N. 2001. *La langue des signes internationale. Aperçu historique et préliminaires à une description*, dans *AILE* n° 15, 97-115. URL : <http://aile.revues.org/1347>
- McNeill, D. 1992. *Hand and Mind. What Gesture Reveals about Thought*. Chicago : University of Chicago Press.
- Saussure (de), F. 1972. *Cours de linguistique générale*. Payot.
- Stokoe, W. 1960. *Sign Language Structure*, in. *Studies in linguistics, Occasional Paper n°8*. Silver Spring : Linstok Press.
DOI : [10.1146/annurev.an.09.100180.002053](https://doi.org/10.1146/annurev.an.09.100180.002053)
- Valade, R. 1854. *Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*. Paris, Librairie philosophique de Ladrangé.

D. Bedoin

UE6 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [6 ECTS]

COLLECTE ET TRAITEMENT DE DONNEES – 3 ECTS

Le cours s’organise en deux parties, animées chacune par un enseignant (2 x 6 séances de cours). Chaque partie du cours sera évaluée par l’enseignant qui en est responsable.

Partie Salih Akin

Le cours se propose d’examiner les différentes étapes de la recherche documentaire (recherche, présentation des références bibliographiques, synthèse et citation des extraits), de l’enquête en sciences du langage (enquêtes quantitative, qualitative, élaboration du questionnaire, constitution d’échantillons, constitution du corpus, transcription de données orales) et des méthodes d’analyse et de traitement des données.

Partie Laurence Vignes

Notre partie du cours (6 séances de 2h) se propose de traiter de l’enquête de terrain en sciences du langage. Nous centrerons nos observations sur la réalisation de l’enquête qualitative, les conditions d’une réalisation fructueuse, la constitution d’un corpus, le traitement et l’analyse des données orales.

Stéphane BEAUD, Florence WEBER, 2010, *Le guide de l’enquête de terrain*, La découverte. Paris.

Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, 2015, *L’entretien*, Armand Colin. Paris.

Jean-Claude KAUFMANN, 2016, *L’enquête et ses méthodes, l’entretien compréhensif*, Armand Colin. Paris

S. Akin & L. Vignes

THEORIES ET TERRAINS – 3 ECTS

Ce cours a pour objectif d’amorcer une réflexion sur un aspect essentiel de la recherche en sciences du langage : les relations entre les théories et les terrains. La première partie est consacrée à quelques notions d’épistémologie générale : la construction de l’objet scientifique, de la problématique, la notion de point de vue. Sont abordées ensuite les notions de terrain, de données, d’observables et de corpus et les relations du chercheur à son terrain. La troisième partie est consacrée à la présentation de quelques méthodologies d’enquêtes comme l’observation et la recherche-action.

Beaud S., Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte.
 Blanchet P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie* (2000), Rennes, PUR.
 Gadet F., Guérin E. (dirs.), 2015, *Parlers ordinaires, parlers jeunes, terrains, données, théorisations*,
 Langage et Société n° 154, <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-4.htm>.

F. Leconte

LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)- 2 ECTS

Le programme sera directement donné par l'enseignant ou l'enseignante.

UE6 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [6 ECTS]

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS UNE STRUCTURE DE RECHERCHE – 4 ECTS

En EAD : pour obtenir cette unité de recherche, l'étudiant doit fournir un dossier dont la rédaction ne doit pas dépasser 10 pages et qui se subdivise en deux parties : 1) Une présentation d'une journée d'observation d'une structure de recherche ; 2) Une réflexion guidée sur la journée d'observation.

En Présentiel, l'étudiant doit assister aux 4 ou 5 conférences organisées par le Laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DyLiS) (calendrier disponible sur le site du labo en septembre > <http://dylis.univ-rouen.fr/>) et rédiger une synthèse de ces interventions et la rendre à la fin du 2^{ème} semestre. Les étudiants recevront les explications de vive voix par l'enseignant.

F. Laroussi

MEMOIRE – 4 ECTS

L'objectif du mémoire de Master 1 « **Mention Sciences du Langage parcours Sociolinguistique, Langue, Discours** » est d'évaluer les capacités de l'étudiant à entreprendre une recherche en sciences du langage. Cela consiste en Master 1 à préparer les bases d'une recherche qui sera développée et approfondie en Master 2.

En Master 1, il est attendu de l'étudiant de définir un sujet de recherche (problématiser son sujet, poser des questions, formuler des hypothèses), établir une liste de références bibliographiques (faire l'état de l'art de son sujet de recherche, identifier les principaux auteurs et publications du domaine), commencer éventuellement à recueillir et à analyser un corpus de petite taille.

L'ensemble du mémoire de master 1 doit faire environ 30 pages (références bibliographiques comprises)

L'évaluation du mémoire sera réalisée par le directeur de recherche au cours d'un entretien avec l'étudiant.

Une fois une thématique choisie, vous devez contacter un des enseignants de notre département des Sciences du Langage afin de lui soumettre votre idée. Il va de soi qu'il faut contacter l'enseignant susceptible de vous encadrer pour la problématique en question. Cf. La spécialisation de chacun des enseignants (avec leur CV) du département sur la page web du laboratoire DyLiS. > <https://dylis.univ-rouen.fr/content/membres-permanents>

N'attendez pas le dernier moment pour établir le premier contact avec votre directeur/trice.

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 SDL – PARCOURS SLD

Semestre 3 SLD PR + EAD		Volumes horaires			Enseignant
		CM	TD	ECTS	
UE 1	Systèmes linguistiques 2				
Obligatoire	<i>Phonétique et phonologie de la prosodie</i>	24		5	<i>D. Le Gac</i>
Obligatoire	<i>Polysémie</i>	12		2.5	<i>P. Jalenques</i>
Obligatoire	<i>Grammaire cognitive</i>	12		2.5	<i>M. Bouveret</i>
Obligatoire	<i>Modalités</i>	26		5	<i>L. Gosselin</i>
UE 2	Plurilinguisme et politiques linguistiques				
Obligatoire	<i>Plurilittéracie</i>	24		5	<i>M.-A. Akinci</i>
Obligatoire	<i>Plurilinguisme et francophonie</i>	26		5	<i>F. Laroussi</i>
Obligatoire	<i>Politiques linguistiques et terminologiques</i>	24		5	<i>F. Gaudin</i>
Total Heures / étudiant "présentiel"		148	0	30	

Semestre 4 SLD PR + EAD		Volumes horaires			Enseignant
		CM	TD	ECTS	
UE 3	Langues, identités, écriture				
<i>e</i> Obligatoire	<i>Langues et identités</i>	24		4	<i>S. Akin</i>
<i>e</i> Obligatoire	<i>Ecriture scientifique et polyphonie</i>	24		4	<i>A. Marchand & M.-A. Akinci</i>
UE 4	Mémoire de recherche et soutenance				
<i>Mémoire</i>	<i>Mémoire et soutenance</i>			2 2	
Total Heures / étudiant "présentiel"		48	0	30	

DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 SDL

SEMESTRE 3

UE1 SYSTEMES LINGUISTIQUES 2 [15 ECTS]

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE DE LA PROSODIE – 5 ECTS

Ce cours présente les notions essentielles de la phonétique et de la phonologie de la prosodie. Après avoir défini la prosodie, son rôle dans la langue et ses paramètres physiques (durée, intensité, fréquence), nous étudierons l'accentuation et l'intonation du français, en présentant ses principaux contours intonatifs et leurs fonctions. Dans un troisième temps, nous aborderons un certain nombre de langues de diverses familles prosodiques, afin de comparer leurs caractéristiques prosodiques et de cerner leurs différences mais aussi leurs similitudes fonctionnelles.

Hirst D. & Di Cristo A., 1998, *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*, Cambridge.

Martin, Ph., 2008, *Phonétique acoustique : Introduction à l'analyse acoustique de la parole*. Armand Colin, Coll. Cursus, Paris.

Rossi M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris.

D. Le Gac

POLYSEMIE – 2.5 ECTS

Dans ce cours, nous poursuivrons l'étude sémantique des verbes, initiée en master 1, en particulier à travers le problème de la polysémie. Nous aborderons le cas des verbes préfixés (défaire/découdre, etc.).

RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R. , 2004, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. Quadrige Manuels

PAULY E. , 2010, *La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie*, Paris, l'Harmattan.

P. Jalenques

GRAMMAIRE COGNITIVE – 2.5 ECTS

Ce cours de grammaire cognitive met en perspective les théories cognitives du langage avec la grammaire cognitive de Langacker et les théories développées plus récemment des grammaires cognitives de constructions. La grammaire cognitive en France et la linguistique cognitive sont enseignées dans trois universités françaises, ce courant est développé depuis les années 1980' et donne lieu à une recherche internationale nourrie dont nous faisons part durant le séminaire.

Références bibliographiques :

Bouveret, Myriam (ed). (2021). Give constructions across languages. John Benjamins Publishing company, CAL collection, Constructional Approaches to Language. 270 pages.

Geeraerts and Cuyckens (2007). *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Oxford University Press.

Bernard Victorri. (2004) « Les grammaires cognitives » in C. Fuchs. *La linguistique cognitive* (ed) Ophrys, pp.73-98, 2004, Cogniprisme.

Lapeire J.R. (2017) « Verbes et constructions verbales en grammaire cognitive : la prédication autrement ». Corela HS 22-2017, Cognition, représentation, langage. *Revue en ligne CORELA* <https://journals.openedition.org/corela/4992>

M. Bouveret

MODALITES – 5 ECTS

Le langage permet de communiquer des représentations, énoncées selon un mode de validation/invalidation particulier, comme nécessaires, possibles, probables, douteuses, souhaitables, regrettables, obligatoires, redoutées, etc. Ce sont là les modalités linguistiques. Elles sont exprimées par des marqueurs grammaticaux, des constructions syntaxiques, par l'ensemble des lexèmes, qui sont porteurs de divers types d'évaluations ; ou elles sont inférées sur la base de connaissances encyclopédiques et/ou discursives. Le cours présente une approche systématique de ces modalités avec applications aux discours.

Gosselin, L. (2010), *Les Modalités en français*. Amsterdam/New York: Rodopi.

Gosselin, L. (2015) : « L'expression de l'opinion personnelle : "Je crois / pense / trouve / considère / estime que p" », *L'Information grammaticale* 144, pp. 34-40. (téléchargeable à l'adresse : <http://univrouen.academia.edu/GosselinLaurent>).

Le Querler, N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen.

L. Gosselin

UE2 PLURILINGUISME ET POLITIQUES LINGUISTIQUES [15 ECTS]**PLURILITTERACIE – 5 ECTS**

L'objectif de cet enseignement est d'introduire la notion de « littéracie » dans des situations de plurilinguisme. Nous définirons d'abord la littéracie en insistant sur le contexte historique de l'émergence du terme 'literacy' et de sa réception dans le contexte français. Ensuite, il s'agira de préciser sur ce que l'on entend par compétences plurilingues et activités bi- ou pluri-littéraciées. Enfin, nous ferons part des recherches sur la littéracie chez des bi- plurilingues. Depuis maintenant une quinzaine d'années, les travaux sur la bilittéracie connaissent un réel succès d'autant plus dans les situations de plurilinguisme, ils montrent que les pratiques familiales qui entourent l'écrit sont à la fois riches et diversifiées et que les modes d'accès à ces savoirs sont souvent développés en marge de l'école, et peu connus de celle-ci.

Akinci, M.-A. (2006), « Du bilinguisme à la bilittéracie. Comparaison entre élèves bilingues turc-français et élèves monolingues français ». *Langage et Société*, 116, 93-110.

Hélot, C. (2007), *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. Paris : L'Harmattan.

Barré-De-Miniac, C., Brissaud, C. & Rispaïl M. (2004), *La littéracie, Concepts théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture écriture*. Paris : L'Harmattan, pp. 21-41

Moore, D. (2006), *Plurilinguismes et école*. Paris : Les Editions Didier, Collection LAL.

Weth, C. (2016), « Bilinguisme et littératie ». In Christine Hélot & Jürgen Erfurt (éds), *L'éducation bilingue en France : Politiques linguistiques, modèles et pratiques*. Limoges : Éditions Lambert Lucas, pp. 565-577.

M.-A. Akinci

PLURILINGUISME ET FRANCOPHONIE – 5 ECTS

Ce cours traitera de la problématique des langues en contact en tant que l'un des champs le plus importants de la sociolinguistique du plurilinguisme. Cette problématique est élucidée à partir de questions majeures telles que le plurilinguisme, le répertoire verbal, la communauté sociolinguistique plurilingues, le *code-switching*, les diverses formes d'hybridation linguistique, les rapports entre pluralité linguistique et processus identitaire, etc.

Ces questions sont abordées toujours dans des contextes francophones, c'est-à-dire là où le français est en coexistence avec d'autres langues, ce qui explique le lien entre plurilinguisme et francophonie.

- Boyer H., 2010 (dir.), *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, L'Harmattan
- Laroussi F. & Babault S., 2001, *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*. L'Harmattan.
- Laroussi F. Liénard F. 2011 (dirs.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et Havre (PURH).
- Simonin J. & Wharton S. 2013, (dir.), *Sociolinguistique du contact*, ENS Editions
- Wolton D., 2006, *Demain la Francophonie*. Paris, Flammarion.

F. Laroussi

POLITIQUES LINGUISTIQUES ET TERMINOLOGIQUES – 5 ECTS

Ce cours est consacré à l'étude sociolinguistique des politiques linguistiques et au rôle central qu'occupent les politiques terminologies dans leur mise en œuvre.

Il comportera trois parties :

1. Une présentation de modèles sociolinguistiques concernant les politiques linguistiques.
2. Une présentation de la terminologie et de approches théoriques
3. Une analyse de la place de la terminologie dans les politiques linguistiques.

GAUDIN François, 2003, *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, coll. « Champs linguistiques », éd. Duculot, Louvain-la-Neuve.

REY Alain, 1979, *La terminologie. Noms et notions*, Que sais-je ?, PUF.

CABRÉ Maria Térésa, 1998, *Terminologie : théorie, méthode et applications*, Les presses de l'Université d'Ottawa & Armand Colin.

GAUDIN François, 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen.

F. Gaudin

SEMESTRE 4

UE3 LANGUES, IDENTITES, ECRITURE [8 ECTS]

LANGUES ET IDENTITES – 4 ECTS

La langue est l'une des manifestations les plus saillantes de l'identité et les rapports entre langue et identité renvoient à une structuration profonde de la personnalité. Au-delà de sa fonction comme instrument de communication, la langue est aussi connue pour être un puissant marqueur de l'identité des personnes et des communautés. L'objet de ce cours est d'aborder cette corrélation entre langues et identités à deux niveaux : au niveau des individus, et des communautés, qu'elles soient nationales, immigrées ou diasporiques. On s'intéressera en particulier à la mise en mots de l'identité dans sa relation aux langues. L'identité ne sera pas envisagée comme un élément stable et fixe mais comme renvoyant à une construction sociale variable, multiple, élaborée et mise en mots dans le discours.

Anderson B., (2006), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Rise of Nationalism*, London, Verso, 240 p.

Billiez J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 1 N°2. Décembre. *Génération nouvelles*. pp. 95-105.

Charaudeau P., 2002, « L'identité culturelle entre langue et discours », *Revue de l'AQEFLS*, vol.24, n°1, Montréal

Fishman J., (1989), *Language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective*. Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters, 45, 717 p.

Joseph J.E. (2004), *Language and identity : national, ethnic, religious*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire & New York: Palgrave Macmillan, 268 p.

Thiesse A. M. (1999), *La création des identités nationales*, Éditions du Seuil, 1999, 385 p.

ÉCRITURE SCIENTIFIQUE ET POLYPHONIE – 4 ECTS

Le cours à quatre mains que nous proposons aborde à la fois des questions théoriques et des questions techniques propres à l'écriture scientifique.

Il vous aide à préparer tout au long de l'année l'écriture de votre mémoire de recherche et vous fournit aussi des consignes et des conseils pour la rédaction. Il vous invite particulièrement à approfondir la question de l'énonciation dans l'écriture scientifique et plus spécifiquement de la gestion de la polyphonie énonciative.

Bachelard, G. (1965), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris : Vrin.

Fondanèche, Daniel (2009), *Rédiger un mémoire de master ou professionnel*. Paris : Vuibert.

Lani-Bayle, M. (2006), *Écrire une recherche : mémoire ou thèse*. Lyon : Chronique sociale.

Samoyault T. (2013), *L'intertextualité*, Paris : Armand Collin, coll. 128.

Castellotti V. & Razafimandimbimanana E. (éds), (2014), « *Chercheur(e)s et écritures qualitatives de la recherche* », Fernelmont (B) : Collection « Proximités – Sciences du Langage ».

Becker H. (2002), *Les Ficelles du métier*, Paris : La Découverte.

A. Marchand & M.-A. Akinci

UE4 MEMOIRE DE RECHERCHE ET SOUTENANCE [8 ECTS]

MEMOIRE ET SOUTENANCE – 22 ECTS

MASTER FRANCAIS LANGUE ÉTRANGERE

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

CHAMP DE FORMATION : HISTOIRE, MEMOIRE, PATRIMOINE, LANGAGE.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Laurence Vignes (étudiants inscrits en présentiel) : laurence.vignes@univ-rouen.fr

Evelyne Delabarre (étudiants inscrits via l'enseignement à distance) :

evelyne.delabarre@univ-rouen.fr

PRESENTATION GENERALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master mention FLE a pour objectifs de :

- produire des connaissances nouvelles dans les domaines didactiques et culturels
- former des spécialistes de la didactique du FLE/S
- former des spécialistes de la coopération linguistique, culturelle et éducative
- offrir une formation continue aux professionnels de l'enseignement du FLE/S ou de la formation linguistique en contextes d'insertion.

Les débouchés sont :

- l'enseignement du français langue étrangère et seconde en France et à l'étranger
- les métiers de la coopération linguistique et culturelle
- la formation linguistique en contextes d'insertions
- la recherche dans les mêmes domaines.

La professionnalisation s'effectue de manière progressive. Elle débute en Master 1 par le biais de l'UE Orientation professionnelle au S1 (6 ects). Celle-ci est approfondie au S4 grâce à un stage d'au minimum deux mois (10 ects). L'expérience professionnelle et la recherche menées durant le stage servent de base à la rédaction du mémoire de recherche ou recherche-action.

COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

Participer activement à une recherche collective, de l'élaboration du projet de recherche jusqu'à la rédaction d'un rapport final et s'adapter à la diversité des situations et contextes de travail

Connaître et mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication de l'enseignement du FLE/S et les méthodologies afférentes

Savoir élaborer une programmation linguistique et culturelle dans un pays donné

Acquérir des compétences transversales permettant la professionnalisation, y compris le recrutement à l'étranger

Etre capable de constituer une problématique de recherche en didactique du FLE et de rédiger un mémoire de recherche-action.

MODALITES D'ACCES

L'entrée en première année de Master FLE se fait via la plate-forme e-candidat rouen.

<https://ecandidat.univ-rouen.fr>

Les étudiants candidats doivent être titulaires d'une Licence de Lettres ou Langues (LLCE) ou Sciences du langage, de préférence avec une option FLE. Le DALF C1 est requis pour les étudiants dont le français n'est pas la L1. Le nombre de places en Master FLE est limité depuis la réforme ministérielle de décembre 2016 ; l'entrée n'est pas de droit. Le passage par la plate-forme e-candidat est incontournable et le calendrier de ces candidatures doit être respecté. A titre indicatif, l'inscription en Master a été ouverte l'an dernier, entre le 23/04 et le 15/05.

Le Master FLE est accessible :

Aux étudiants titulaires d'une licence de lettres, de langues ou de sciences du langage obtenue dans une université française. Le parcours-type FLE de la licence (sciences du langage, lettres ou langues) est fortement recommandé. Toutefois, des cours du parcours-type FLE de licence 3 seront proposées aux étudiants n'ayant pas ce prérequis.

Aux professionnels de l'enseignement du FLE/S et de la formation linguistique en France dans le cadre de la validation des acquis et de l'expérience. Un niveau équivalent à une licence dans les domaines cités ci-dessus est requis.

Aux étudiants internationaux ayant au minimum une licence de français dans le cadre de la procédure de validation des acquis et de l'expérience. Le DALF C1 en français est requis.

Aux professionnels de l'enseignement du FLE ou de la coopération linguistique à l'étranger par le biais d'une validation des acquis (mêmes exigences : niveau académique au moins égal à la licence en lettres ou langue française), C1 en français.

En 2ème année :

Aux étudiants ayant validé leur Master 1 de FLE à l'Université de Rouen ou dans une autre université française et présentant un projet de recherche-action cohérent correspondant aux thématiques de recherche de l'équipe.

Aux professionnels de l'enseignement du FLE/S, de la Formation linguistique et de la coopération culturelle et éducative, ayant au minimum un niveau Master 1 en FLE dans le cadre d'une procédure de validation des acquis et de l'expérience, présentant un projet de recherche-action cohérent correspondant aux thématiques de recherche de l'équipe

REDOUBLEMENT

Le Master doit être effectué en trois années au maximum. Un redoublement est donc autorisé, de préférence en Master 2. Tout redoublement supplémentaire ne pourra être accordé par la commission pédagogique qu'en cas de situation exceptionnelle et justifiée.

CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire total de la formation (durée totale heures étudiants) :

Master 1ère année S1 : 216h

Master 1ère année S2 : 192h

Master 2ème année S3 : 216h

Master 2ème année S4 : stage de 8 semaines minimum ou 250 heures.

LE STAGE OBLIGATOIRE

THEMATIQUE DU STAGE

Enseignement du français langue étrangère et seconde, coopération culturelle et linguistique, formation linguistique en contextes d'insertions (voir thématiques de recherche des membres du laboratoire Dylis : dylis.univ-rouen.fr)

CONTENU DU STAGE

Le stagiaire peut se voir attribué différentes missions par l'établissement d'accueil : observations de classes et de structures de formation, enseignement du français langue étrangère et seconde, participation à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques linguistiques et culturelles, formations linguistiques d'adultes migrants, etc.

DUREE DU STAGE

Deux mois – 8 semaines – 250 heures

Les professionnels en poste peuvent bénéficier d'un aménagement de stage. L'expérience professionnelle doit avoir lieu durant la durée du Master. Dans tous les cas, un minimum de 50 h de stage dans une institution différente de celle dans laquelle l'étudiant exerce habituellement est requis.

ORGANISATION DU STAGE

Le stage peut s'organiser de manière continue (bloc de 250h) ou de manière discontinue à raison d'un certain nombre d'heures par semaine. Il revient au stagiaire de trouver son lieu de stage en France ou à l'étranger, néanmoins, les responsables de la formation transmettent régulièrement des propositions de stage aux étudiants sur la plate-forme UniversiTICE (<https://universitice.univ-rouen.fr/>).

Le stage ne peut se dérouler que si une convention a été signée entre l'université de Rouen et l'établissement où s'effectue le stage. Cette convention est à télécharger par l'étudiant sur le site de l'université de Rouen, à partir de son ENT.

MODALITES D'EVALUATION DU STAGE PAR L'ETABLISSEMENT

Le stage est évalué par l'établissement d'accueil sous la forme d'un document pré-établi par l'université de Rouen. Le stage est le support indispensable à la rédaction du mémoire de recherche-action et à la soutenance du dit-mémoire, partie intégrante de l'évaluation du master FLE.

A noter que pendant le semestre 1 de la première année de master, la possibilité d'assister à des cours de FLE vous sera offerte.

ORGANISATION SPECIFIQUE : L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le **master FLE** s'organise autour de 10 Unités d'enseignement (UE) réparties sur les trois premiers semestres, le quatrième étant consacré au stage et à la rédaction du mémoire. 64 ECTS sont destinés à renforcer progressivement les connaissances et compétences propres au parcours. 56 ECTS sont consacrés au projet de recherche et à la professionnalisation (initiation à la recherche, stages, rédaction du mémoire.)

Le Master Mention FLE est proposé en Enseignement à Distance (EAD).

Les cours sont diffusés par voie électronique sur la plate-forme d'accompagnement pédagogique et d'enseignement à distance de l'Université de Rouen UniversiTICE. (<https://universitice.univ-rouen.fr/>).

Les enseignants titulaires qui dispensent les cours assurent un suivi pédagogique et un encadrement des travaux de recherches (courriel, chat, visioconférences).

A l'étranger, les examens peuvent se dérouler dans des Centres d'examen délocalisés.

LIENS AVEC LE LABORATOIRE DYLLIS (*DYNAMIQUE DU LANGAGE IN SITU*) EN MATIERE DE RECHERCHE

Le Master mention Français Langue Etrangère est adossé au Laboratoire de sciences du langage de l'Université de Rouen DYLLIS (Dynamique du Langage in Situ,). Ce laboratoire contient deux axes, SocioDidAcq et MIDLOS.

L'axe **SocioDidAcq** (Sociolinguistique, Didactique, Acquisition) regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs et des doctorants qui travaillent sur des questions de sociolinguistique et/ou didactique et/ou acquisition. Ses recherches relèvent fondamentalement de la linguistique de terrain. Ses objets sont les usages oraux (oral quotidien dans des familles de migrants, interactions en classe), usages de l'écrit (communication électronique en situation monolingue et plurilingue), usages liés à un contexte (circulations langagières en contexte migratoire), la didactique du français langue première, étrangère et seconde et l'appropriation du français en contextes d'insertion.

Les étudiants font leur Master en lien étroit avec les recherches menées dans l'un ou l'autre des deux axes du laboratoire (participation aux séminaires, aux conférences, aux recherches collectives). Cette insertion dans le laboratoire leur offre un cadre adéquat pour poursuivre en thèse.

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1 FLE

Semestre 1 Présentiel et EAD		Volumes horaires		
		CM	TD	TP
UE 1	Plurilinguisme et interculturalité	72	0	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Compétences plurilingues en construction</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Cultures et interculturel en FLE</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Sociolinguistique de la francophonie</i>	24		
UE 2	Epistémologie et pragmatique	72	0	0
<i>Nb choix</i>	<i>Un choix parmi 2</i>			
<i>Choix</i>	<i>Approche sociolinguistique de l'orthographe</i>	24		
<i>Choix</i>	<i>Didactique du FLE 2</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Didactique de l'oral</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Didactique de la grammaire</i>	24		
UE 3	Orientation professionnelle	24	24	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Evaluation et certification</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Observation de classe de FLE</i>		12	
<i>Obligatoire</i>	<i>Aide à l'insertion professionnelle. Les métiers du FLE /S</i>		12	
UE 4	Renforcement linguistique	24	0	0
<i>Nb choix</i>	<i>Un choix parmi 2</i>			
<i>Choix</i>	<i>Éléments linguistiques pour le FLE</i>	24		
<i>Choix</i>	<i>Rédaction de textes longs</i>	24		
Total Heures / étudiant "présentiel"		192	24	0

Semestre 2 Présentiel et EAD		Volumes horaires		
		CM	TD	TP
UE 1	Méthodologie de la recherche	48	24	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Théories et terrains</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Langue vivante</i>		24	
<i>Obligatoire</i>	<i>Collecte et traitement des données</i>	24		
UE 2	Didactiques spécialisées 1	72	0	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Français langue seconde et de scolarisation</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Intégrer les TICE dans l'enseignement des langues</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Formation linguistique des adultes</i>	24		
UE 3	Didactiques spécialisées 2	48	0	0
<i>Nb de choix</i>	<i>Un choix sur 2</i>			
<i>Choix</i>	<i>Courants méthodologiques et analyse de manuels</i>	24		
<i>Choix</i>	<i>Elaborer une séquence de FLE</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Didactique de l'écrit</i>	24		
Total Heures / étudiant "présentiel"		168	24	0

DESCRIPTIF DES COURS DU MASTER 1 FLE

SEMESTRE 1

UE1 PLURILINGUISME ET INTERCULTURALITE [9 ECTS]

COMPETENCES PLURILINGUES EN CONSTRUCTION – 3 ECTS

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle est centrale dans la réflexion didactique depuis la fin des années quatre-vingt dix. Pour autant cette notion peut recouvrir des conceptions et contenus différenciés. Ceux-ci seront étudiés à partir de la présentation de situations sociolinguistiques plurilingues et de situations d'apprentissage du français variées. Ce faisant on abordera quelques apports de la sociolinguistique à la didactique des langues.

Bigot V., Bretegnier A., Vasseur M. (dir.), 2013, *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris, Editions des Archives contemporaines.

Coste D., Moore D., Zarate G., 2009 (1997), *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourcePublications/CompetencePlurilingue09web_FR.pdf.

Moore D., 2006, *Plurilinguismes et école*, Paris, Didier, coll. LAL.

F. Leconte

CULTURES ET INTERCULTUREL EN FLE – 3 ECTS

Le cours aborde d'abord, dans une perspective historique, la notion de « culture(s) », ses usages - en particulier en didactique du FLE - et les différentes conceptions théoriques que ces usages recouvrent. Il s'intéresse à des questions centrales débattues en didactique du FLE, telles la place et le choix des éléments culturels dans un cours de FLE, les stéréotypes culturels, l'association des éléments culturels et des éléments langagiers, la question des cultures éducatives, les tensions entre homogénéité et hétérogénéité culturelles, entre négation et survalorisation des différences culturelles.

Il dresse ensuite un panorama historique de l'interculturel en didactique du FLE et s'intéresse aux notions qui lui sont associées ou concurrentes, comme celles de communication interculturelle, de socialisation et d'altérité.

Ces questions théoriques, conceptuelles et didactiques sont traitées à travers l'analyse critique de manuels de FLE et de présentations de démarches interculturelles en didactique du FLE.

Abdallah-Pretceille M., 2011 [1997], *L'éducation interculturelle*, Paris : PUF.

Beacco J.C., 2018, *L'altérité en classe de langue. Pour une méthodologie éducative*, Paris : Didier.

Blanchet Ph., Coste D. (dir.), 2010, *Regards critiques sur la notion d' « interculturelité »*. *Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, Paris : L'Harmattan.

Zarate G., 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Paris : Hachette.

C. Troncy

SOCIOLINGUISTIQUE DE LA FRANCOPHONIE – 3 ECTS

Le cours consiste en une description sociolinguistique de ce que pourrait être l'espace francophone. Il s'agit de présenter des faits : comment définir un francophone ? Comment les francophones parlent-ils ? Quelle place occupe le français dans leur répertoire linguistique ?, etc., mais aussi d'examiner les théories et les méthodologies qui permettent d'avoir accès à ces faits et de les interpréter.

Le cours se compose en deux grandes parties : dans la première, il s'agit de présenter la notion de francophonie au niveau individuel et au niveau collectif et en tant que réalité sociolinguistique, géopolitique et notamment sociolinguistique.

Dans la seconde, il est question de présenter, dans une perspective sociohistorique, l'Espace francophone (la situation sociolinguistique de la France, le français au Québec, le français en Europe, le français en Afrique noire et au Maghreb). Mais cette présentation n'est pas exhaustive, dans la mesure où, en présentiel, les pays francophones étudiés changent d'une année à l'autre. C'est aussi l'occasion de traiter de situations des francophonies de l'Outre-Mer ou du continent asiatique.

Batiana A., Prignitz G.(éds.), 1998, *Francophonies africaines*, Collection DYALANG, n° 1, Publications de l'Université de Rouen.

Chaudenson R., 1991, *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier Erudition.

Laroussi F. & Babault S., 2001, *Variation et dynamisme du français*, L'Harmattan

Laroussi F. & Lienard F., (ed.), 2011, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et Havre (PURH).

Maurais J., 1993, « La francophonie au Québec ». In : Robillard D. et Beniamino M. (éds.), 1993, 79-99.

Robillard D. de, Beniamino M.(éds.), 1993, *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris, Champion.

Robillard D. de, Beniamino M.(éds.), 1996, *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion.

F.Laroussi

UE2 DESCRIPTION ET ENSEIGNEMENT DU FLE [9 ECTS]

APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ORTHOGRAPHE – 3 ECTS

Comme l'indique son titre, il ne s'agit pas d'un cours d'orthographe mais bien d'un cours sur l'orthographe. Par ailleurs, l'adjectif sociolinguistique le précise, nous nous intéresserons plus particulièrement, à travers le prisme de l'orthographe, à l'interface langue / société. Le cours comporte quatre parties :

1. éléments sur l'histoire de l'orthographe du français
2. le plurisystème de l'orthographe du français (Catach)
3. les questions d'usages, de représentations et d'identités (en lien avec l'orthographe)
4. les enjeux d'enseignement-apprentissage de l'orthographe.

Catach Nina, 2003 (1^{ière} édition : 1978), *L'orthographe*, coll. Que sais-je ?, PUF

Brissaud C. Cogis, D., 2011, *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Hatier

A. Marchand

DIDACTIQUE DU FLE 2 – 3 ECTS

Pour les étudiants n'ayant pas suivi le parcours FLE en licence.

Après un rappel rapide de l'historique des principales méthodes de l'enseignement / apprentissage du FLE (grammaire-traduction ; méthode directe ; SGAV ; approches communicatives - dont, aujourd'hui, approche actionnelle et approche par compétences), le cours présente les grandes lignes du CECR en s'interrogeant sur son utilité et sur les usages hégémoniques qui en sont faits, afin de conduire les étudiants à des usages distanciés et réfléchis de cet outil.

Dans une perspective sociodidactique centrée sur les répertoires langagiers et la compétence plurilingue et interculturelle, le cours s'intéressera ensuite à plusieurs notions relevant de différents champs (variation, plurilinguisme, multimodalité, diversité, autonomie...), à leur pertinence en didactique du FLE, à partir de différentes situations d'enseignement / apprentissage, et aux approches didactiques tenant compte de la pluralité langagière.

Bertocchini P., Costanzo E., 2008, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, Paris : CLE International.

- Castellotti V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE International.
- Cuq J.-P., Gruca I., 2017 [4^e édition], *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : PUG.
- Rispail M. (dir.), 2017, *ABCdaire de sociodidactique. 65 notions et concepts*, Saint-Etienne : Publications de l'université de Saint-Etienne.

C. Troncy

Didactique de l'oral – 3 ECTS

Le cours « Didactique de l'oral » se propose d'une part de réfléchir aux spécificités de l'enseignement de l'oral en langue étrangère, d'autre part de proposer et commenter un ensemble de pratiques possibles en classe de FLE. Une attention particulière sera portée aux questions liées à la prononciation. Le cours s'organise en trois parties :

- prononciation et phonétique du français : comment les enseigner ?
- les activités de production orale.
- la compréhension orale : stratégies de compréhension, types d'écoutes et activités.

Claudette CORNAIRE, Claude GERMAIN, 1998, *La compréhension orale*, Clé international, Didactique des langues étrangères. Paris.

Bertrand LAURET, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette FLE. Paris.

L. Vignes

Didactique de la grammaire – 3 ECTS

Dans ce cours, il s'agira de s'interroger sur ce que doit être un cours de grammaire dans le cadre de l'enseignement en FLE. Trois questions générales ont guidé la rédaction de ce cours : qu'est-ce que la grammaire ? Qu'est-ce qu'apprendre la grammaire ? Qu'est-ce qu'enseigner la grammaire ? Nous nous efforcerons, autant que possible, de compléter ces questionnements par des exemples et des activités propices à favoriser la réflexion.

Cuq J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International

Cuq J.-P., 2004, *Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE*, Paris, Didier Hatier

Véronique D., 2009, *L'acquisition de la grammaire en FLE*, Paris, Didier

M. Lenfant & E. Delabarre

UE3 ORIENTATION PROFESSIONNELLE [9 ECTS]

Evaluation et certification – 3 ECTS

Nous nous interrogerons sur les problématiques liées à l'évaluation dans le cadre de l'approche par compétences : quelles typologies des évaluations existent aujourd'hui ? Dans quelles circonstances et situations évalue-t-on ? Avec quels outils ? Dans quels buts ? Nous tâcherons de mettre en oeuvre quelques pratiques pertinentes d'évaluation afin de prendre conscience également de ses limites. L'évaluation est liée à la question de la certification en langues qui fait débat aujourd'hui.

CHARDENET P., 1999, *De l'action évaluative à l'acte d'évaluation. Approche théorique et pratique communicationnelle*, Paris, L'Harmattan

SCALLON G., 2007, *L'Évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, Bruxelles, De Boeck

M.-L. Wullen

OBSERVATION DE CLASSES FLE – 3 ECTS

Ce cours vise les objectifs suivants :

- Découvrir l'observation de classe en tant qu'outil de recherche et de pratique formative en didactique des langues
- Se préparer aux observations de classe qui auront lieu au long du semestre.
- Construire une grille d'observation de classe

Beacco, J.-C., Chiss, J.-L, Cicurel, F. & Véronique, D. (dir.) (2005). Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues, Paris, PUF.

Cicurel, F. (2011). « De l'analyse des interactions en classe de langue à l'agir professoral : une recherche entre linguistique interactionnelle, didactique et théories de l'action », *Pratiques*, no 149-150, pp. 41-55.

Cicurel, F. (2013). « L'agir professoral entre genre professionnel, cultures éducatives et expression du « soi », *Synergies Pays Scandinaves*, no 8, pp. 19-33.

C. Troncy

AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE : LES METIERS DU FLE/S – 3 ECTS

Ce cours se compose de conférences de professionnels de l'enseignement du français langue étrangère et seconde ou de la coopération linguistique et éducative française et francophone.

Indications bibliographiques données par les conférenciers.

C. Da Luz Mota & G. Miras

UE4 RENFORCEMENT LINGUISTIQUE [6 ECTS]**ELEMENTS LINGUISTIQUES POUR LE FLE – 3 ECTS**

Ce cours s'adresse aux étudiants n'ayant pas suivi la licence sciences du langage à Rouen. L'objectif est de renforcer vos connaissances linguistiques tout en vous sensibilisant à certains problèmes que pose l'enseignement / apprentissage du FLE.

Nous traiterons des notions d'intensité et d'atténuation à travers un ensemble de phénomènes relevant de la syntaxe, de la morphologie ou de la pragmatique. Par exemple, nous aborderons la formation de collocations (*colère noire, bête à pleurer*) – qui constituent des obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère – ayant en commun d'exprimer l'intensité.

Cavalla C., 2010, « Propositions didactiques pour l'enseignement d'éléments phraséologiques en FLE » dans Galatanu O. et alii (dir), *Enseigner les structures langagières en FLE*, Bruxelles : Peter Lang.

Lamiroy B. (coor), 2010, *Les expressions verbales figées de la francophonie*, Paris : Ophrys.

Galatanu O., Bellachhab A., 2010, « Valeurs modales de l'acte "insulter" et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles », dans *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, 123-150

Gaätone D., 2007, « Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions » dans *Travaux de linguistique* 55, 93-105.

C. Amourette

REDACTION DE TEXTES LONGS – 3 ECTS

Ce cours est destiné aux étudiants de L3 et de M1 qui n'auraient pas fait leurs études en France et qui auraient besoin d'un perfectionnement en expression écrite (niveau C1) et d'une acculturation aux genres universitaires français. La 1^{ère} partie du cours portera sur la méthodologie suivant les types d'écrits attendus (dissertation, commentaire de citation, compte-rendu d'observation, etc.) La 2^{ème} partie du cours traitera d'un certain nombre de moyens linguistiques requis pour la rédaction dans le cadre universitaire. De nombreux exercices d'entraînement, aussi proches que possible de ce qui est demandé aux étudiants de Sciences du Langage, seront proposés.

S. Garnier, A. D. Savage, 2011, *Rédiger un texte académique en français, niveau B2 à C1*, Ophrys, « l'essentiel français » avec 315 exercices interactifs sur CD Rom.

Guy Capelle, 2016, *Communiquer à l'écrit, niveau perfectionnement (B2-C1, Français sur Objectifs Universitaires)*, Clé International, 128 p.

I. Jouette – Nagati

SEMESTRE 2**UE1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE [10 ECTS]****THEORIES ET TERRAINS – 4 ECTS**

Ce cours a pour objectif d'amorcer une réflexion sur un aspect essentiel de la recherche en sciences du langage : les relations entre les théories et les terrains. La première partie est consacrée à quelques notions d'épistémologie générale : la construction de l'objet scientifique, de la problématique, la notion de point de vue. Sont abordées ensuite les notions de terrain, de données, d'observables et de corpus et les relations du chercheur à son terrain. La troisième partie est consacrée à la présentation de quelques méthodologies d'enquêtes comme l'observation et la recherche-action.

Beaud S., Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte.

Blanchet P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie* (2000), Rennes, PUR.

Gadet F., Guérin E. (dirs.), 2015, *Parlers ordinaires, parlers jeunes, terrains, données, théorisations*, Langage et Société n° 154, <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-4.htm>

F. Leconte

LANGUE VIVANTE – 3 ECTS

Le programme du cours sera directement donné par l'enseignant ou l'enseignante.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES – 3 ECTS

Le cours s'organise en deux parties, animées chacune par un enseignant (2 x 6 séances de cours). Chaque partie du cours sera évaluée par l'enseignant qui en est responsable.

Partie Salih Akin

Le cours se propose d'examiner les différentes étapes de la recherche documentaire (recherche, présentation des références bibliographiques, synthèse et citation des extraits), de l'enquête en sciences du langage (enquêtes quantitative, qualitative, élaboration du questionnaire, constitution d'échantillons, constitution du corpus, transcription de données orales) et des méthodes d'analyse et de traitement des données.

Partie Laurence Vignes

Notre partie du cours (6 séances de 2h) se propose de traiter de l'enquête de terrain en sciences du langage. Nous centrerons nos observations sur la réalisation d'un entretien compréhensif long, les conditions d'une réalisation fructueuse, la constitution d'un corpus, le traitement et l'analyse des données orales.

Stéphane BEAUD, Florence WEBER, 2010, *Le guide de l'enquête de terrain*, La découverte. Paris.

Alain BLANCHET, Anne GOTMAN, 2015, *L'entretien*, Armand Colin. Paris.

Jean-Claude KAUFMANN, 2016, *L'enquête et ses méthodes, l'entretien compréhensif*, Armand Colin. Paris

L. Vignes & S. Akin

UE2 DIDACTIQUES SPECIALISEES 1 [12 ECTS]

FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET DE SCOLARISATION – 4 ECTS

Le français utilisé comme langue de scolarisation (ou langue académique), parce qu'il est utilisé en situation d'apprentissage, sert la réussite scolaire des élèves, leur développement sociocognitif. Il devient alors une langue parmi d'autres dans leur répertoire langagier. Vous comprendrez quels en sont les enjeux dans différents contextes scolaires, en France en particulier. Vous identifierez des caractéristiques socio-linguistiques de ce français à apprendre pour l'école. Vous vous initierez concrètement à son enseignement.

AUGER, N., LE PICHON-VORSTMAN, E. (2021). Défis et richesses des classes multilingues - Construire des ponts entre les cultures. ESF Pédagogie.

Cummins, J. (c2000.). *Language, power, and pedagogy : bilingual children in the crossfire /*. Clevedon [England] ; Multilingual Matters.

PEUTOT, F., CHERQUI, G. (dirs.) (2015). *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*. Paris, Hachette.

V. Miguel-Addisu

INTEGRER LES TICE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE – 4 ECTS

Après un rapide rappel historique sur l'entrée de l'outil numérique dans l'enseignement des langues, ce cours traitera des différentes problématiques liées à l'usage des TICE dans l'enseignement du FLE. Nous réfléchirons aux enjeux d'une telle intégration aujourd'hui, tant il est vrai que la mise en oeuvre de l'outil numérique précède (trop) souvent la réflexion pédagogique. Quels bénéfices et quelles limites peut-on raisonnablement définir aujourd'hui ? Quels principes didactiques doivent encadrer les pratiques ? Notre réflexion s'appuiera notamment sur des comptes rendus d'expériences.

Pothier, M. (2003). *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*, Ophrys, Paris
 Disponible en ligne : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00275185>

Potolia, A. et Jamborova Lemay D., (dir.), 2015, *Apprentissage des langues et pratiques numériques émergentes*, Editions des Archives contemporaine, Paris

M.-L. Wullen

FORMATION LINGUISTIQUE DES ADULTES – 4 ECTS

Ce cours vise les objectifs suivants :

- Connaître le contexte institutionnel de la formation linguistique pour adultes en France
- Se saisir de plusieurs enjeux didactiques en termes d'ingénierie de formation, d'analyse de manuels et d'évaluation pour un public adulte relevant du FLE, FLS ou de l'illettrisme
- S'initier à adapter plusieurs approches et pratiques de classe en didactique des langues pour un public adulte

Beacco J.C., Little D., Hedges C., 2014, *L'intégration linguistique des migrants adultes. Guide pour l'élaboration et la mise en œuvre*. Strasbourg, Conseil de l'Europe
 Leconte F. (dir.), 2016, *Adultes migrants, langues et insertions sociales : dynamiques d'apprentissages et de formations*. Paris, Riveneuve Editions.

I. Jouette-Nagati

UE3 DIDACTIQUES SPECIALISEES 2 [12 ECTS]

COURANTS METHODOLOGIQUES ET ANALYSE DE MANUELS – 4 ECTS

Ce cours aura pour objectif de mettre en lien les courants d'enseignement du FLE/S avec les pratiques didactiques et les stratégies d'apprentissage que l'on observe dans certains pays où le français est enseigné. Il s'agira aussi de découvrir les manuels et les supports didactiques tels que les ouvrages de grammaire, orthographe, vocabulaire de FLE et les analyser selon quelques grilles proposées. Le but étant de mieux connaître les outils qui existent sur le marché et de créer un regard critique tout en s'appuyant sur les politiques linguistiques contemporaines (CECRL, approche actionnelle, approche par compétence ou CARAP).

GERMAIN, C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE international (coll. « Didactique des langues étrangères »), 351 p.

LIRIA, P. et LACAN, L., 2010, *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues. Douze articles pour mieux comprendre et faire le point*. Ed. Maison des langues.

PUREN, CH., 2011d, « Mise en œuvre de la perspective actionnelle : analyse comparative de la tâche finale dans deux manuels de FLE, Latitudes 1 (2008) & Version Originale 1 (2009) ». Publication exclusive pour le site <http://www.christianpuren.com>, mars 2011.

VERDELHAN-BOURGADE, M., 2002, « Le manuel comme discours de scolarisation », *Ela. Études de linguistique appliquée* 2002/1 (no 125), p. 37-52.

Répertoire des manuels de FLE (CIEP) :

http://www.ciep.fr/sites/default/files/repertoire_methodes_fle.pdf

M.Jaskula

ELABORER UNE SEQUENCE DE FLE – 4 ECTS

Pour les étudiants n'ayant pas suivi le parcours FLE à l'Université de Rouen.

Ce cours vise à vous faire acquérir les outils pour élaborer et structurer une séquence de FLE. Vous découvrirez comment déterminer les objectifs pédagogiques en fonction des besoins des apprenants, planifier une séquence en séances cohérentes, analyser et concevoir des outils de compréhension et de production et enfin élaborer un dispositif d'évaluation adapté.

COURTILLON Janine, 2003, *Élaborer un cours de FLE*, Hachette.

ROBERT Jean-Pierre, ROSEN Evelyne, REINHART Claus, 2011, *Faire classe en FLE : Une approche actionnelle et pragmatique*, Hachette.

I. Jouette - Nagati

Didactique de l'écrit – 4 ECTS

Le cours de didactique de l'écrit est consacré à la présentation théorique et pratique des outils et concepts liés à la lecture et à l'écriture en FLE. Un accent particulier sera mis sur des principes importants : pas d'écriture sans lecture dans un genre identique à celui produit, nécessité de prendre en compte la situation d'écrit, importance des objectifs assignés aux activités de production comme de réception. En présentiel, les 6 dernières séances de cours sont consacrées à la pratique de l'écriture en ateliers. Les étudiants sont invités à animer, en petits groupes, un atelier d'écriture dans lequel leurs pairs vont réaliser les activités proposées. Les étudiants sont en responsabilité du choix des thèmes, documents supports et activités, qui font l'objet d'une pré-présentation à l'enseignante. Destinés à sensibiliser aux apports de l'écriture créative, ces ateliers sont également le support d'une réflexion didactique « in situ ».

Odile PIMET, Claire BONIFACE, 1999, 2008 Ateliers d'écriture mode d'emploi, ESF Éditeur, collection didactique du français.

Odile PIMET, Le goût des mots : Guide pour l'animation d'ateliers d'écriture pour public peu francophone et peu lecteur, 2004, Ibis Rouge, Matoury (Guyane).

Stéphanie BARA et al, 2013, Les outils malins du FLE : écritures créatives, PUG (Presses Universitaires de Grenoble, <http://www.pug.fr>) La collection « les outils malins du fle » est dirigée par M. Boiron, directeur du CAVILAM.

Victor ALLOUCHE, Bruno MAURER : L'écrit en FLE, Travail du style et maîtrise de la langue, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.

L. Vignes

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 FLE
DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 FLE

		Volumes horaires		
		CM	TD	TP
Semestre 3				
UE 1	Perspectives interculturelles	72	0	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Questions d'apprentissages langagiers</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Education comparée et perspectives éducatives</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Plurilinguisme et francophonie</i>	24		
UE 2	Didactiques spécialisées	48	0	0
<i>Obligatoire</i>	<i>L'oral en interaction</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Enseigner le français sur objectifs spécifiques</i>	24		
UE 3	Elaboration de formations	48	0	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Conception de curricula</i>	24		
<i>Obligatoire</i>	<i>Conception de formations à distance</i>	24		
UE 4	Projet de professionnalisation	0	48	0
<i>Obligatoire</i>	<i>Méthodologie du mémoire</i>		24	
<i>Obligatoire</i>	<i>Langue vivante</i>		24	
Total Heures / étudiant "présentiel"		168	48	0

		Volumes horaires		
		CM	TD	TP
Semestre 4				
UE 1	STAGE	0	0	0
<i>Stage</i>	<i>Stage</i>			
Total Heures / étudiant "présentiel"		0	0	0

SEMESTRE 3**UE1 PERSPECTIVES INTERCULTURELLES [9 ECTS]****QUESTIONS D'APPRENTISSAGES LANGAGIERS – 3 ECTS**

L'objectif de ce cours est de présenter la diversité des modalités d'enseignement et d'apprentissage dans le monde et dans l'histoire. Nous nous attacherons tout particulièrement à la part et au rôle que peut prendre le langage dans ces situations. Nous discuterons en particulier les notions de savoir et de compétences, et nous envisagerons les diverses modalités à prendre en compte pour décrire des situations d'apprentissage et d'enseignement.

Bornand S., Leguy C., *Anthropologie des pratiques langagières*, Armand Colin.

Carette E., Carton F. Vlad M., 2011, *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, Presses universitaires de Grenoble.

F. Leconte & C. Delarue Breton

EDUCATION COMPAREE ET PERSPECTIVES EDUCATIVES – 3 ECTS

Le cours se propose d'aborder les grandes questions relatives à l'éducation comparée à l'heure de la construction de l'Union européenne élargie et de l'harmonisation des politiques éducatives communes. Partant d'une démarche comparative des systèmes éducatifs européens, le cours apporte un éclairage sur les acteurs, les contextes, les pratiques d'éducation, sur les fonctionnements des systèmes éducatifs, les outils et les méthodes, les objectifs et les finalités de l'éducation comparée.

Beudelot, C. & Establet R., 2009, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées »

Groux D. & Tutiaux-Guillon N., 2000, *Les échanges internationaux et la comparaison en éducation : Pratiques et enjeux*, Paris, L'Harmattan

Groux D., 2003, *Dictionnaire d'éducation comparée*, Paris, L'Harmattan

Laderrière P. & Vaniscotte F., 2003, *L'éducation comparée : un outil pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan

Van Daele H., 1993, *L'éducation comparée*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ? n°2786

C. Troncy, V. Miguel Addisu

PLURILINGUISME ET FRANCOPHONIE – 3 ECTS

Ce cours traitera de la problématique des langues en contact en tant que l'un des champs le plus importants de la sociolinguistique du plurilinguisme. Cette problématique est élucidée à partir de questions majeures telles que le plurilinguisme, le répertoire verbal, la communauté sociolinguistique plurilingues, le *code-switching*, les diverses formes d'hybridation linguistique, les rapports entre pluralité linguistique et processus identitaire, etc.

Ces questions sont abordées toujours dans des contextes francophones, c'est-à-dire là où le français est en coexistence avec d'autres langues, ce qui explique le lien entre plurilinguisme et francophonie.

Boyer H., 2010 (dir.), *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, L'Harmattan

Laroussi F. & Babault S., 2001, *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*. L'Harmattan.

Laroussi F. Liénard F. 2011 (dirs.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et Havre (PURH).

Simonin J. & Wharton S. 2013, (dir.), *Sociolinguistique du contact*, ENS Editions

Wolton D., 2006, *Demain la Francophonie*. Paris, Flammarion.

F. Laroussi

UE2 DIDACTIQUES SPECIALISEES [6 ECTS]

L'ORAL EN INTERACTION – 3 ECTS

L'interaction est la réalité fondamentale du langage (Bakhtine). En classe de langue, elle est constitutive de l'acquisition. Dans le cadre de ce cours, il est proposé une présentation/révision des concepts principaux des interactions verbales, puis une mise en œuvre par les étudiants de ces éléments pour analyser des interactions didactiques, écrites, orales et vidéo.

La cinquième compétence du CECR : production orale en interaction, activités et analyses.
 Les interactions verbales : présentation, composantes, typologie, transcription.
 Introduction à l'aspect non verbal des interactions : gestuelle, proxémique, paraverbal.
 Analyses d'interactions orales authentiques et issues de manuels de FLE.

Geneviève DE SALINS, 1993, *Une introduction à l'ethnographie de la communication, pour la formation à l'enseignement du FLE*, Didier, Paris.

Élisa RAVAZZOLO, et al. 2015, *Interactions, dialogues, conversations : l'oral en FLE*, Hachette FLE. Paris.

L. Vignes

ENSEIGNER LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES – 3 ECTS

Le cours aborde le domaine du FOS, en s'intéressant à son émergence et à son développement politique, social et didactique, en relation avec d'autres domaines associés ou concurrents (français scientifique et technique ; français instrumental ; français fonctionnel ; français sur objectifs universitaires ; français de spécialité ; français à visée professionnelle ; français langue professionnelle).

Il s'attache aux caractéristiques du domaine actuel étiqueté « FOS » et aux démarches méthodologiques les plus représentatives, de l'analyse des besoins à l'élaboration de programmes de formation, de curriculums ou de parcours. Il présente des conceptions différenciées du FOS concernant, en particulier, la caractérisation de la communication professionnelle, les documents authentiques et la différenciation des parcours des apprenants.

Enfin, le cours conduira à une réflexion épistémologique sur la place et les « spécificités » du FOS dans le champ du FLE, notamment, dans ses rapports avec le FLS, avec la formation aux adultes migrants, sur la prise en compte des socialisations et répertoires langagiers et professionnels, sur la place de l'interculturalité, du plurilinguisme et de la variation discursive, sur la définition des besoins langagiers.

Bertrand O., Schaffner I. (dir.), 2008, *Le français de spécialité. Enjeux culturels et linguistiques*, Paris : éditions de l'école polytechnique.

Lehmann D., 1993, *Objectifs spécifiques en langue étrangère, Les programmes en question*, Paris : Hachette.

Mangiante J.-M., Parpette C., 2004, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette.

C. Troncy

UE3 ELABORATION DE FORMATIONS [8 ECTS]

CONCEPTION DE CURRICULA – 4 ECTS

Dans le cadre de ce cours, nous verrons ce que sont les *curricula* dans le domaine du FLE ; nous analyserons quelques *curricula* existants puis nous mènerons une réflexion sur les différents aspects à prendre en compte pour concevoir un *curriculum*.

Beacco J.-C. (dir.), 2015, *Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires – Un guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants*, Unité des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, www.coe.int/lang/fr

Miled M., 2005, « Un cadre conceptuel pour l'élaboration d'un curriculum selon l'approche par les compétences », in *La refonte de la pédagogie en Algérie – Défis et enjeux d'une société en mutation*, Lager, UNESCO – ONPS, p.125 - 136

M.-L. Wullen

CONCEPTION DE FORMATIONS A DISTANCE – 4 ECTS

Ce cours s'organisera en deux grandes parties. Lors de la première partie, nous verrons comment implémenter une approche par tâches dans un dispositif médiatisé par le numérique afin de stimuler les apprenants dans une démarche sociale d'apprentissage d'une langue étrangère. La deuxième partie de ce cours prendra la forme d'une prise en charge en équipe d'un dispositif d'enseignement/apprentissage du français comme langue étrangère/seconde via la plate-forme moodle de l'université. Ce dispositif pédagogique devra répondre à un cahier des charges précis. Ce travail permettra à la fois de développer des compétences techniques de création/tutorat mais aussi d'aborder les apports et limites de ce genre d'outils.

G. Miras

UE4 PROJET DE PROFESSIONNALISATION [7 ECTS]

METHODOLOGIE DU MEMOIRE – 4 ECTS

Ce cours a pour but d'aider les étudiants dans la rédaction du mémoire. On abordera dans un premier temps, les principales caractéristiques de la recherche-action et quelques grands courants épistémologiques et méthodologiques de la recherche en didactique des langues. L'écriture scientifique et les normes de rédaction du mémoire seront ensuite travaillées. La troisième partie sera consacrée à la présentation de mémoires soutenus ces dernières années avec une focalisation sur la manière dont ils sont organisés.

Blanchet P., Chardenet P., (dirs.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, AUF, Editions des Archives contemporaines ;

Disponible sur http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=819

ECKER S., *Stagiaire : Guide pour trouver un stage, apporter de la valeur à l'entreprise et viser une offre d'emploi* (Disponible sous Format Kindle).

Villette M., 2004, *Guide du stage en entreprise. De la recherche du stage à la rédaction du mémoire*, Paris, Ed. la découverte, 204 pages

E. Delabarre, F. Leconte

LANGUE VIVANTE – 3 ECTS

Le programme du cours sera directement donné par l'enseignant ou l'enseignante.

SEMESTRE 4

UE1 STAGE [22 ECTS]

MEMOIRE ET SOUTENANCE – 22 ECTS

MASTER SCIENCES DU LANGAGE (SDL)

PARCOURS ILS (INTERPRETARIAT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE)

Responsable du parcours ILS – Diane BEDOIN - diane.bedoin@univ-rouen.fr

Coordination pédagogique – diane.bedoin@univ-rouen.fr

PRESENTATION GENERALE

Renforcer la maîtrise spontanée du passage d'un code linguistique auditivo-oral (Français) à un code linguistique visuel-gestuel (Langue des Signes) et inversement d'un code visuel-gestuel à un code auditivo-oral. Les deux codes ayant des structures morphologiques, syntaxiques, lexicales différenciées, les objectifs pédagogiques viseront à développer l'activité d'interprétation :

D'un point de vue théorique (Problèmes théoriques de la traduction, description linguistique des langues).

D'un point épistémologique (Connaissances des études et travaux théoriques et techniques dans le domaine de l'interprétariat).

D'un point de vue technique (Techniques et méthodes professionnelles d'interprétation, techniques d'études de données vidéos sur supports analogiques et numériques, techniques qualitatives et quantitatives de traitement informatisé de l'image et du son).

D'un point de vue pratique (Renforcement de la pratique de la Langue des Signes, diversification des lieux de stages : associations, institutions, collectivités locales et territoriales, médias télévisuels, lieux de création artistique et théâtrale, tribunaux, hôpitaux, musées).

Un autre objectif visé a trait à l'acquisition des connaissances relatives au cadre professionnel dans lequel s'inscrit la formation.

Connaissance des réseaux professionnels nationaux, européens, internationaux.

Connaissance du cadre légal de l'exercice de la profession d'interprète.

Connaissance du code éthique et déontologique de la profession d'interprète.

MODALITES D'ACCES

Le parcours ILS ouvre une promotion un an sur deux :

Année universitaire	Ouverture – Parcours ILS (Exclusivement sur place)
2017/2018	M2 Pas d'ouverture de M1
2018/2019	M1 Pas d'ouverture de M2
2019/2020	M2 Pas d'ouverture de M1
2020/2021	M1 Pas d'ouverture de M2
2021/2022	M2 Pas d'ouverture de M1

Calendrier d'ouvertures des années de formation du parcours ILS

Origine des étudiant(e)s

Le parcours ILS est limité à 15 personnes sélectionnées sur leurs prérequis en LSF et en français.

en M1 ILS :

Licence Sciences du langage parcours LSF. (avec évaluation des prérequis en LSF et en français)

Domaine Lettres et Sciences humaines (avec évaluation des prérequis en LSF et en français et validation des acquis antérieurs.)

VAE (avec évaluation des prérequis en LSF et en français).

en M2 ILS :

VAE : M1 dans la spécialité “ Interprétariat en LS ” acquis dans une autre université (avec évaluation des prérequis en LSF et en français)

VAE : Interprètes professionnels titulaires d’un titre professionnel autre qu’un master ILS (Carte professionnelle, DFSSU...). (avec évaluation des prérequis en LSF et en français).

COMPETENCES ATTESTEES A LA FIN DE LA FORMATION

Compétences visées :

Acquérir les mécanismes de l’interprétation : écouter, comprendre, mémoriser, élaborer une pré-interprétation, restituer, contrôler (interprétation de conférences, interprétation de liaison)

Posséder une vaste culture générale et être au fait de l’actualité et être capable de suivre de près l’évolution de ses différents domaines de travail

Acquérir les principes déontologiques du métier d’interprète dont les 3 piliers principaux de ce code sont :

- * Le secret professionnel : L’interprète ne peut divulguer aucune information entendue à l’occasion d’une prestation.
- * La neutralité : Les opinions de l’interprète ne doivent pas transparaître dans son interprétation
- * La fidélité : L’interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible
- * Être capable de traduire ou d’interpréter dans tous les milieux où les sourds et entendants ont besoin de communiquer : santé (hôpitaux, cabinet de médecins ou de paramédicaux), justice (tribunaux, commissariats...), éducation (formation pour adulte et milieu universitaire, classes de collège ou lycée), institutionnel.
- * Être capable d’évaluer les besoins (humain et technique) en interprétation sur un rendez-vous, une réunion, une conférence et proposer un devis et une facturation.
- * Être capable d’informer et de renseigner les clients sourds et entendants sur le dispositif d’interprétation.
- * Être capable de gérer un planning de rendez-vous ou le planning d’un service d’interprète tout en respectant les principes déontologiques du métier.
- * Être capable d’analyser linguistiquement et culturellement les deux langues de travail de l’interprétation.
- * Être capable de créer une version vidéo de la page Internet d’un service d’interprètes.
- * Être capable d’utiliser les NTIC pour réaliser une traduction numérique (vidéo et audio).
- * Savoir mettre en ligne des documents vidéo numérisés.
- * Maîtriser l’attitude et la communication professionnelle de l’interprète français- LSF
- * Savoir se positionner en tant que professionnel de l’interprétation.
- * Maîtriser les techniques de visio interprétation.

OBTENTION DU MASTER PARCOURS ILS

Le master ne peut être délivré si l’étudiant obtient une note inférieure à 10/20 à l’un des trois épreuves de techniques d’interprétation à l’issue de la session 2 :

- Interprétation de liaison
- Interprétation de conférence vers le français
- Interprétation de conférence vers la LSF

Les examens finaux valident le grade de Master 2 SDL Interprétariat LSF. Ils valident aussi le titre d'interprète français –LSF condition sine qua none pour l'embauche des étudiants en milieu professionnel. Le diplôme d'interprète qui est délivré par l'Université de Rouen est un diplôme reconnu par l'AFILS (qui fonctionne comme un « ordre » et qui régit les bonnes pratiques des interprètes français -LSF sur le territoire français et dans les DOM-TOM et contrôle la qualité des interprètes en exercice). La reconnaissance du diplôme par l'AFILS implique que l'Université respecte les normes nationales d'organisation des examens finaux de validation du diplôme d'interprète français/ LSF. Ces normes sont suivies par toutes les formations françaises d'interprètes français/ LSF (5 centres de formations). Ainsi quelle que soit l'université d'origine, tous les interprètes actuellement sur le marché ont été évalués selon les mêmes modalités et selon les mêmes critères. L'ensemble des évaluations (Semestres 3 et 4) est examiné par le jury désigné par le Président de l'université.

STAGES

Les stages obligatoires ont lieu par périodes de 1 à 2 semaines pendant le deuxième semestre de M1 pour atteindre 10 à 12 semaines durant le semestre 2 du M2

Les stages se déroulent en milieu professionnel sur convention de stage obligatoire. Les stages sont obligatoirement encadrés par un tuteur, interprète professionnel en activité.

Ces stages visent à appliquer en situation professionnelle les enseignements universitaires.

Ces stages permettent d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles et de compléter les enseignements techniques et théoriques. Cette période facilite et accélère l'insertion professionnelle dans la mesure où les tuteurs professionnels peuvent connaître et apprécier les prestations des étudiants qui deviendront éventuellement de futurs collègues.

Les stages donnent lieu à l'élaboration d'un rapport de stage dont l'objectif est, pour l'étudiant, de montrer qu'il a été capable d'établir des liens entre la formation théorique et la pratique sur le terrain, de prendre du recul par rapport à sa propre pratique tout en formalisant son observation et son esprit de synthèse.

Un retour sur expérience est effectué en milieu de la première période des 10 à 12 semaines de stages du semestre 2 de M2. Le retour d'expérience est l'occasion de faire un point collectif et individuel sur la première période de stage. Des renforcements de techniques d'interprétation, des compléments de formation sont alors proposés à la carte selon les demandes et besoins des élèves interprètes. Conseils individualisés avant d'accomplir la deuxième période de stage

Le stage de 10 à 12 semaines en M2 donne lieu à l'élaboration d'un rapport de stage dont l'objectif est, pour l'étudiant, de montrer qu'il a été capable d'établir des liens entre la formation théorique et la pratique sur le terrain, de prendre du recul par rapport à sa propre pratique tout en formalisant son observation et son esprit de synthèse.

Soutenance : Une soutenance de rapport de stages a lieu en présence d'un jury composé d'interprètes professionnels, de formateurs de LSF

Une synthèse des grilles d'évaluation renseignées par les tuteurs professionnels est effectuée sur les lieux de stages pour chaque étudiant (10 à 12 grilles d'évaluation de stages durant le semestre 2 de M2. La synthèse complète l'évaluation du rapport de stage et sa soutenance.

Un service administratif de suivi de stage recense les missions et lieux de stages au service de la scolarité administrative de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines

marie.cornet@univ-rouen.fr

PARTENARIATS

Un partenariat local est privilégié avec LIESSE.

Partenariat avec [l'AFILS](#) (Association Française des Interprètes et Traducteurs en Langue des signes) qui a pour but d'informer sur le métier d'interprète français/ LSF et de le promouvoir la profession.

Elle fonctionne comme un ordre de la profession. Les représentants élus de l'AFILS interviennent sur chaque promotion pour donner aux étudiants des informations sur le fonctionnement et les caractéristiques des réseaux professionnels (national et européen).

Des membres de l'AFILS interviennent dans le parcours « Interprétariat en langue des signes » et participent aux épreuves professionnelles finales.

Partenariat avec [l'AEILSF](#) (Association des Étudiants Interprètes en LSF), qui a pour but de rassembler l'ensemble des étudiants issus de toutes formations pour permettre des échanges et de renseigner les aspirants aux sélections d'entrée dans les formations d'interprètes. Ils interviennent sur chaque promotion pour présenter l'association.

Le parcours ILS est également reconnu, soutenu, sollicité par les professionnels de la LSF, de l'éducation en LSF, par les associations nationales ([ANPEDA](#), [ANPES](#), [2LPE](#), [FNSF](#), [SERAC](#)), les [médias audiovisuels](#). (Le CSA, Conseil supérieur de l'audiovisuel) publie une Charte de qualité pour l'usage de la Langue des Signes Française dans les programmes télévisés. La formation de LSF de l'université de Rouen figure parmi les formations reconnues pour les sous-titrages, les interprétations. De nouvelles pistes numériques sont proposées dans la charte du CSA)

ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 ILS

		Volumes horaires		ECTS	Modalités d'évaluation	
		CM	TD		Contrôle continu	Session 2
Semestre 3 ILS						
UE 1	Techniques d'interprétation	108	0	12	100%	100%
Obligatoire	Interprétation de conférences vers le français (Binôme)	36		4		
Obligatoire	Interprétation de conférences vers la LSF (Binôme)	36		4		
Obligatoire	Interprétation de liaison (Binôme)	36		4		
UE 2	Productions langagières. Culture et spatialité	60	0	6	100%	100%
Obligatoire	Expression vocale et corporelle	24		2,5		
Obligatoire	Théâtre et poésie en LS	12		1		
Obligatoire	Expression orale et écrite	24		2,5		
UE 3	Déontologie et outils spécialisés	54	0	6	100%	100%
Obligatoire	Déontologie du métier d'interprète	6		1		
Obligatoire	Corpus recherche	12		1		
Obligatoire	Visio-interprétation	12		1		
Obligatoire	Orthosignes	24		3		
UE 4	Projet professionnel	24	10	6	100%	100%
Obligatoire	Méthodologie de stage		10	4		
Obligatoire	Interprètes en domaines spécialisés (Justice, santé)	24		2		
Total Heures / étudiant "présentiel"		246	10	30		

		Volumes horaires		ECTS	Modalités d'évaluation	
		CM	TD		Contrôle continu	Session 2
Semestre 4 ILS						
UE 1	Techniques d'interprétation	90	0	12	100%	100%
Obligatoire	Conférences LSF/français	30		4		
Obligatoire	Conférences Français/LSF (Binôme)	30		4		
Obligatoire	Interprétation de liaison (Binôme)	30		4		
UE 2	Stage et suivi professionnel de stage	0	0	14	100%	100%
Obligatoire	Retour d'expérience			4		
Stage	Stage (10 sem)/Rapport, soutenance, Grilles d'évaluation			8		
Obligatoire	Suivi professionnel de stage			2		
UE 3	Mémoire et soutenance	0	0	4	100%	100%
Mémoire	Mémoire de recherche, soutenance			4	Mémoire 70% Soutenance 30%	
Total Heures / étudiant "présentiel"		90	0	30		

DESCRIPTIFS DES COURS DU MASTER 2 ILS

SEMESTRE 3

UE1 TECHNIQUES D'INTERPRETATION [12 ECTS]

INTERPRETATION DE CONFERENCES VERS LE FRANÇAIS (BINOME)- 4 ECTS

L'interprétation de conférence est un art exigeant qui englobe les mêmes processus cognitifs que l'interprétation de liaison, dans un contexte d'un haut niveau formel et conceptuel. Vous apprendrez à acquérir une méthode de préparation, à consolider vos techniques et stratégies dans le passage de langue, à travailler en binôme, à développer votre endurance ainsi qu'une bonne capacité oratoire. Pour ce faire, Les mises en pratique seront individualisées et collectives en présence d'un conférencier locuteur de la LSF et de corpus authentiques ou constitués

Daniel Gile, Mariene Marianne, Danica Seleskovitch..

S. Bugarel, M. Lenfant, P. Tsopgni

INTERPRETATION DE CONFERENCES VERS LA LSF (BINOME)- 4 ECTS

L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants à l'interprétation de conférence vers la Langue des Signes Française. Des exercices et des simulations de conférences seront proposés afin de maîtriser les techniques et les stratégies interprétatives. Les étudiants apprendront à exploiter la préparation précédent une conférence, à travailler en relais, à être en soutien de son binôme. Interpréter devant un public nécessite également de savoir gérer son stress/trac, d'adapter son amplitude de signation, de pouvoir suivre des rythmes de discours différents sans pouvoir l'interrompre.

BERNARD & ENCREVE & JEGGLI, GILE, SELESKOVITCH et LEDERER...

S. Del Colle, P. Tsopgni

INTERPRETATION DE LIAISON (BINOME)- 4 ECTS

- Acquérir les compétences indispensables de l'interprète : généralités, savoir-faire cognitif, savoir être.

- Préparation aux stages

Contenu :

Travail en situations réelles de 10 mn sur des sujets les plus variés possibles

O. Baudemoulin-Moreau, P. Tsopgni

UE2 PRODUCTIONS LANGAGIERES. CULTURE ET SPATIALITE [6 ECTS]

EXPRESSION VOCALE ET CORPORELLE – 2.5 ECTS

A la différence de ses collègues en langues vocales, l'interprète en langue des signes doit être vu pour exercer son métier ; il met sa posture, ses attitudes, le ton de sa voix, son débit de parole au service de l'autre. Ce cours est réparti entre deux intervenantes, l'une travaillant sur la voix et l'autre sur l'expression corporelle. A travers des apports théoriques et des exercices pratiques, les étudiants découvrent comment prêter efficacement leur « je » à l'autre.

H. Cabot et une intervenante

THEATRE ET POESIE EN LS – 1 ECTS

Les enseignements de langue des signes sont complétés par ce module qui permet aux étudiants de s'initier à une pratique artistique de la langue. Selon l'intervenante, les étudiants découvrent la poésie, le théâtre ou encore le chantsigne. En phase avec les évolutions du métier, ce cours fait le lien avec la place de l'interprète dans le domaine culturel et artistique.

M. Cros

EXPRESSION ORALE ET ECRITE – 2.5 ECTS

Travailler les principaux procédés pour produire des énoncés et discours fluides, précis et cohérents. Il s'agit de renforcer la concision, la reformulation, la cohérence/cohésion, la justesse et la flexibilité lexicale. Des activités individuelles/binôme/groupes seront proposées pour travailler l'écoute active, la compréhension, le sens de la formulation, les expressions idiomatiques, l'argumentation, la spontanéité, la confiance en soi et le contrôle de l'émotivité.

M. Lenfant

UE3 DEONTOLOGIE ET OUTILS SPECIALISES [6 ECTS]

DEONTOLOGIE DU METIER D'INTERPRETE – 1 ECTS

Ce module permet de revenir sur les principes de la déontologie du métier d'interprète évoqués en M1. A travers des études de cas, il permet de faire le lien entre la théorie et la pratique, de cerner les enjeux et leurs impacts sur la situation de communication. Le but de ce cours : comprendre le cadre de travail de l'interprète et savoir l'appliquer pour faire les bons choix en situation.

Code éthique de l'AFILS

D. Ozouf

CORPUS RECHERCHE – 1 ECTS

Le cours propose une réflexion méthodologique sur les « données » d'enquête de et en LSF, en Sciences du Langage, analysables dans leur contexte de production.

Un questionnement éthique sur le contexte social des relations d'enquête établies entre le chercheur, le terrain sera engagé dans la perspective de la conception du mémoire de recherche de la deuxième année de la spécialité « Interprétariat en langue des Signes »

Beaud S, Weber F, 2010., Guide de l'enquête de terrain, La découverte, Paris, 331 p.

Quivy R, Van Campenhoudt L, 2006., "Manuel de recherches en sciences sociales", Dunod, Paris, 256 p

D. Bedoin

VISIO-INTERPRETATION – 1 ECTS

Outil indispensable de notre quotidien, le téléphone est devenu accessible aux personnes sourdes depuis plusieurs années, notamment grâce à la visio-interprétation. Dans ce module, nous aborderons dans un premier temps l'histoire des centres relais téléphonique en France, du modèle américain jusqu'à leur déploiement actuel. Dans un second temps, des simulations d'appels téléphonique seront réalisés, afin d'appréhender le matériel et les spécificités de ce type d'interprétation.

S. Del Colle

ORTHOSIGNES – 3 ECTS

Ce cours est conçu comme un module de perfectionnement de la langue des signes. A travers une analyse approfondie de leurs productions et des corrections individuelles ou collectives, les étudiants (es) gagnent en aisance et en fluidité, prennent du recul sur la langue et développent leurs capacités d'auto évaluation.

La LSF Tome 1, 2, 3, 4 (ed. IVT) ; LSFA2 (ed. Belin)...

E. Macanjo ou J. Dobrzalovsky

UE4 PROJET PROFESSIONNEL [6 ECTS]

METHODOLOGIE DE STAGE – 4 ECTS**INTERPRETES EN DOMAINES SPECIALISES (JUSTICE, SANTE) – 2 ECTS**

Les enseignements prodigués dans le Master forment des interprètes polyvalents ; pourtant, sur le terrain certaines spécificités nécessitent que les interprètes se spécialisent : interprétation dans le domaine de la santé, en milieu scolaire, judiciaire par exemple. Ce module est dispensé sous forme de séminaires thématiques avec des intervenants spécialistes de leur domaine.

Spécialistes

SEMESTRE 4

UE 1 TECHNIQUES D'INTERPRETATION [12 ECTS]

INTERPRETATION DE CONFERENCES VERS LE FRANÇAIS (BINOME)- 4 ECTS

L'interprétation de conférence est un art exigeant qui englobe les mêmes processus cognitifs que l'interprétation de liaison, dans un contexte d'un haut niveau formel et conceptuel. Vous apprendrez à acquérir une méthode de préparation, à consolider vos techniques et stratégies dans le passage de langue, à travailler en binôme, à développer votre endurance ainsi qu'une bonne capacité oratoire. Pour ce faire, Les mises en pratique seront individualisées et collectives en présence d'un conférencier locuteur de la LSF et de corpus authentiques ou constitués

Daniel Gile, Mariene Marianne, Danica Seleskovitch..

S. Bugarel, M. Lenfant, P. Tsopgni

INTERPRETATION DE CONFERENCES VERS LA LSF (BINOME)- 4 ECTS

L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants à l'interprétation de conférence vers la Langue des Signes Française. Des exercices et des simulations de conférences seront proposés afin de maîtriser les techniques et les stratégies interprétatives. Les étudiantes apprendront à exploiter la préparation précédant une conférence, à travailler en relais, à être en soutien de son binôme. Interpréter devant un public nécessite également de savoir gérer son stress/trac, d'adapter son amplitude de signation, de pouvoir suivre des rythmes de discours différents sans pouvoir l'interrompre.

BERNARD & ENCREVE & JEGGLI, GILE, SELESKOVITCH et LEDERER...

S. Del Colle, P. Tsopgni

INTERPRETATION DE LIAISON (BINOME)- 4 ECTS

- Acquérir les compétences indispensables de l'interprète : généralités, savoir faire cognitif, savoir être.

- Préparation aux stages

Contenu :

Travail en situations réelles de 10 mn sur des sujets les plus variés possibles

O. Baudemoulin-Moreau, P. Tsopgni

UE 2 STAGE ET SUIVI PROFESSIONNEL DE STAGE [14 ECTS]

RETOUR D'EXPERIENCE – 4 ECTS**STAGE (10 SEMAINES) /RAPPORT, SOUTENANCE, GRILLES D'EVALUATION - 8 ECTS**

SUIVI PROFESSIONNEL DE STAGE - 2 ECTS

D. Ozouf

UE 3 MEMOIRE ET SOUTENANCE

MEMOIRE DE RECHERCHE, SOUTENANCE

LES DIPLOMES UNIVERSITAIRES



**DIPLOME UNIVERSITAIRE
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS
LANGUE ETRANGERE
DU CAPEFLE**

Enseignement à distance uniquement

Responsable pédagogique : Marie-Laure Wullen : marie-laure.wullen@univ-rouen.fr
Secrétariat : Laure Baron : laure.baron@univ-rouen.fr

PREREQUIS

Le candidat doit être titulaire du baccalauréat (ou équivalent) et avoir validé une année universitaire (ou équivalent).

Il doit également avoir la possibilité d'effectuer un stage dans un organisme, une institution en lien avec l'enseignement-apprentissage de la langue et de la culture françaises.

Le candidat est invité à créer un dossier de VAE sur la plateforme UniversiTice.

FINALITE

Il s'agit d'une formation à vocation professionnelle pour certifier des compétences en didactique du FLE et dans les pratiques pédagogiques.

COMPOSANTE

Il est géré par l'Université de Rouen dans l'Unité de Formation et de Recherche des Lettres et Sciences Humaines (UFR LSH) et plus particulièrement par le Département des Sciences du Langage et de la Communication (DESCILAC, lui-même rattaché au Laboratoire de recherches DY LIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, COMPETENCES VISEES

Il s'agit d'acquérir, développer des connaissances et savoir-faire liés à la didactique des langues et de consolider des compétences théoriques et pratiques dans la perspective d'une meilleure insertion nationale et ou internationale.

CONTENUS

- 216 heures d'enseignement
- Un stage sur le terrain de 60 heures avec la rédaction d'un rapport de stage

Voir le tableau ci-après.

ATOUTS DU DU CAPEFLE

C'est une formation, relativement brève (possible en une année universitaire) offrant un large éventail dans la découverte des problématiques de la didactique du FLE, alliant théorie et pratique ; elle est sanctionnée par un DU reconnu par les établissements français ou étrangers impliqués dans l'enseignement du FLE.

Elle offre par ailleurs la possibilité de s'engager ensuite dans un cursus universitaire long, grâce à des équivalences (Licence –Master).

PUBLICS CONCERNES

Les étudiants, enseignants, personnes visant une reconversion professionnelle, le public en formation initiale ou en formation continue peuvent prétendre à une inscription dans ce DU.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Secteurs d'activités

- Réseau culturel et linguistique français à l'étranger,
- Institutions nationales et internationales liées à la Francophonie,
- Réseau d'enseignement du français à l'étranger et à des étrangers en France,
- Enseignement du FLE / FLS dans un cadre professionnel

Métiers

- Enseignants de français à des publics non francophones,
- Chargés de mission pédagogique, éducative et culturelle dans des pays émergents.

ENSEIGNEMENTS DU DUCAPEFLE ET DESCRIPTIFS DES COURS

SEMESTRE 1

UE1 STRATEGIES ET PRATIQUES DU RESUME [2 ECTS]

STRATEGIE ET PRATIQUE DU RESUME DE TEXTE - 2 ECTS (24 HEURES)

Le cours de perfectionnement linguistique écrit vise l'amélioration des compétences de compréhension et production écrites, en se fondant sur des exercices de niveau B2/ C1 du CECR.

Le résumé, savoir-faire qui vise à dégager l'essentiel d'un texte pour en restituer le sens global le plus objectivement possible, fait appel à des principes de bases qui permettent de travailler des compétences linguistiques majeures : l'articulation des idées et l'économie dans l'expression.

Marc DALENS, 2016, *Le résumé de texte*, Studyrama.

Mariella CAUSA, 2009, *Production écrite FLE, niveau C1/C2*, 2009, Didier éditions.

Note : Certains étudiants peuvent être dispensés, lors de l'examen du dossier par la commission de validations des acquis. Dans ce cas, l'accès au cours n'est pas administrativement possible.

L. Vignes

UE2 DESCRIPTION ET ENSEIGNEMENT DU FLE [2 ECTS]

GRAMMAIRE DANS LE CADRE DU FLE – 1 ECTS (24 HEURES)

Ce cours est, comme son nom l'indique, un rappel de mise à niveau en grammaire traditionnelle et une sensibilisation à quelques éléments de linguistique générale. On y trouvera également plusieurs éléments de réflexion sur l'enseignement de la grammaire en classe de FLE.

Syntaxe et fonctionnement de la phrase : les modalités et la structure de la phrase (phrase simple et phrase complexe)

La sphère du groupe nominal : nature des constituants et fonctions syntaxiques

La sphère du verbe : caractéristiques du verbe et fonctions syntaxiques

Grammaire du texte : qu'est-ce qu'un texte ? Progression de l'information

Théorie de la communication

Éléments de réflexion pour l'enseignement de la grammaire.

Si on souhaite enseigner le français, il est indispensable d'avoir chez soi une grammaire du français. Il existe plusieurs ouvrages tout à fait pertinents. Pour ma part, j'ai une préférence pour deux d'entre elles :

RIEDEL M., PELLAT JC., RIOULR., 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige manuels.

TOMASSONE R., 1998, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave – Coll. Pédagogie Tome 1

E. Delabarre

APPROCHE DES QUESTIONS DE PHONETIQUE EN FLE – 1 ECTS (24 HEURES)

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants non seulement une introduction générale à la phonétique du français, potentiellement utile pour l'enseignement de l'oral en Français Langue Étrangère (FLE), mais aussi une initiation à ce que l'on nomme fréquemment « phonétique corrective » en didactique du FLE, à savoir l'un des domaines qui traitent de l'enseignement/apprentissage de la prononciation en langue étrangère.

Le cours sera donc, sur la base de descriptions et d'outils linguistiques fournis par la phonétique et la phonologie, fortement orienté vers les pratiques didactiques, et permettra, par-delà la simple question de la prononciation, d'amorcer une réflexion méthodologique sur

l'enseignement/apprentissage de l'oral en français, notamment dans son rapport à l'écrit.

ABRY, D. et VELDEMAN-ABRY, J., 2007, *La phonétique: audition, prononciation*, Paris CLE.

GUIMBRETIERE, E., 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier.

LAURET, B., 2007, *Enseigner la prononciation du français*, Paris, Hachette.

LEON, P., 2007, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin (5^{ème} édition).

MIRAS, G., 2021, *Didactique de la prononciation en langues étrangères : de la correction à une médiation*, Paris, Didier.

WIOLAND, F., 1991, *Prononcer les mots du français*, Paris, Hachette.

G. Miras

UE3 DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INTERCULTURELLES [2 ECTS]

LA LITTERATURE FRANCOPHONE -1 ECTS (24 HEURES)*

Le cours propose une initiation à la didactique du texte littéraire en FLE, à travers une gamme d'activités variées de lecture-écriture. C'est sous l'angle civilisationnel que sera abordée la littérature francophone, en privilégiant une approche interculturelle, qui prenne en compte la culture de l'Autre et ne présente la sienne propre qu'à partir de celle-ci. Nous aborderons ainsi les thèmes suivants :

- la place du TL dans les méthodologies du FLE et son évolution
- les rapports entre la littérature et l'interculturel, le dénivellement interprétatif
- L'apport du texte littéraire dans la didactique du FLE
- la lecture littéraire en FLE

Il ne sera en aucun cas question de prendre le contenu des textes comme point de départ pour l'étude d'un panorama d'histoire littéraire ou celle des "mouvements littéraires". L'objectif est d'inciter le futur enseignant de FLE à utiliser tout en respectant leur spécificité, un type de documents authentiques : les textes littéraires, que leur réputation prestigieuse et/ou d'un abord jugé comme étant trop difficile, conduit parfois à éviter.

Reine BERTHELOT, 2011, *Littératures francophones en classe de FLE, pourquoi et comment les enseigner*, L'Harmattan, Paris.

Jean-Marc DEFAYS et al., 2014, *La littérature en classe de FLE, Etat des lieux et nouvelles perspectives*, Hachette FLE. Paris.

L. Vignes

LE DOCUMENT AUTHENTIQUE AU SERVICE DE L'INTERCULTUREL - 1 ECTS (24 HEURES)

Nous verrons dans ce cours comment l'usage du document authentique en classe de FLE peut aider à la prise de conscience interculturelle de l'apprenant et au développement de ses compétences interculturelles.

Cuq J.-P. , (dir.) 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, ASDIFLE, CLE INTERNATIONAL

Gâta A., Ganea A. (2012), « Approches du document authentique : apports de l'analyse du discours dans la formation de FLE », *Langues, cultures, sociétés : interrogations didactiques* », Colloque DILTEC, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, organisé le 20-21-22 juin.

M.-L. Wullen

SEMESTRE 2**UE1 METHODES ET METHODOLOGIES EN FLE [2 ECTS]*****Didactique du FLE Niveau 1 – 1 ECTS (24 heures)***

Ce cours vise les objectifs suivants :

- Découvrir la didactique des langues à travers une réflexion guidée sur ses problématiques et ses objets
- Comprendre les relations de la didactique avec des disciplines connexes : sciences de l'éducation, linguistique et acquisition des langues ;
- S'approprier les concepts principaux développés en didactique des langues et des cultures, ayant contribué à son essor en tant que discipline ;
- Comprendre les relations entre langue(s), culture(s) et enseignement/apprentissage des langues.

Cuq, Jean-Pierre (dir.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, Clé International.

Cuq, Jean-Pierre, Gruca, Isabelle (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Collection français langue étrangère. Grenoble, P.U.G.

C. Troncy

FLE ET TECHNOLOGIES EDUCATIVES – 1 ECTS (24 heures)

Il s'agit dans ce cours de découvrir les aspects théoriques qui sous-tendent l'utilisation des TICE dans l'enseignement du FLE ainsi que des retours d'expérience sur le terrain, tant en enseignement hybride qu'en enseignement à distance.

IHADJADENE M. (dir.), 2015, *Culture informationnelle – Vers une propédeutique du numérique*, Hermann, Paris

SOUCHIER E., (dir.), 2003, *Lire, écrire, récrire – Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Bibliothèque Centre Pompidou, Etudes et recherche, Paris.

M.-L. Wullen

UE 2 EALN – EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ENTIEREMENT NOUVELLE - UNE AU CHOIX [1 ECTS]***TURC – 1 ECTS (24 heures)***

En relation avec les enseignements théoriques dispensés dans les modules du premier semestre, les étudiants sont initiés à une langue qui leur est totalement inconnue et vivent concrètement les problèmes culturels, psychologiques, linguistiques qui se posent lors de l'apprentissage. Il s'agit dans ce cours d'apprendre le turc standard par une méthode audio-orale. Après une introduction au pays et à la langue turque, le cours vise faire vivre concrètement aux étudiants l'expérience d'apprentissage d'une langue nouvelle. La civilisation est également abordée à travers l'étude des stéréotypes, la littérature, la musique, le système éducatif et quelques événements importants dans la vie d'un Turc.

Bazin, L. (2000), *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : Maisonneuve.

Bozarlan, H. (2004), *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris : La découverte, coll. 'Repères'.

Golstein B. (2000), *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones*. Paris : L'Harmattan. (2ème édition).

Roux, J-P. (2000), *Histoire des Turcs*, Paris : Fayard.

M.-A. Akinci

KURDE – 1 ECTS (24 HEURES)

Le cours de kurde a pour but de placer le futur enseignant de FLE en situation d'apprentissage d'une langue nouvelle.

L'objectif du cours n'est pas la connaissance de la langue kurde, mais l'initiation du futur enseignant, à travers l'approche d'une langue inconnue, à certains problèmes que pose l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

Le kurde sert de support pédagogique afin de permettre à l'étudiant d'observer son propre apprentissage et d'en dégager des réflexions à caractère didactique susceptibles de lui servir lors de ses futures activités professionnelles.

BLAU Joyce & BARAK Veysi (1999) : *Manuel de kurde – Kurmandji*, L'Harmattan, 225 p.

BEDIR KHAN Kamuran & LESCOT Roger (1991) : *Grammaire kurde (Dialecte kurmandji)*, éditions Maisonneuve, Paris, 371 p.

S. Akin

UE3 STAGE EN SITUATION [4 ECTS]**METHODOLOGIE DU RAPPORT DE STAGE – 1 ECTS (24 HEURES)**

Le cours sur la méthodologie de la rédaction du rapport de stage (CAPEFLE) comportera trois volets :

Des éléments pédagogiques susceptibles d'aider l'étudiant à trouver un stage, puis à tirer le maximum de profit de ce stage : réflexion sur les types de stages possibles, aide à la définition d'un thème de travail, proposition de grilles d'observation...

Des conseils méthodologiques pour rédiger son rapport de stage à partir des observations effectuées sur le terrain : problématisation, recherche d'un thème de travail, constitution d'un corpus à partir des observations effectuées, analyse des données recueillies, recherche et présentation de références bibliographiques, construction d'un plan, rédaction de formulation de conclusions. Ces conseils porteront également sur la structuration et la présentation du rapport de stage.

Des documents administratifs à insérer en annexe du rapport de stage : attestation de stage, fiche d'évaluation, etc.

Le cours de méthodologie donnera lieu à un examen écrit au même titre que les autres cours composant le D.U. CAPEFLE. Cette évaluation sera différente de celle portant sur le rapport de stage en tant que tel.

M.-L. Wullen

RAPPORT DE STAGE PEDAGOGIQUE – 3 ECTS (50 HEURES + 10 HEURES)

Vous êtes invité à définir et traiter une problématique - liée à votre lieu de stage- dans le cadre d'un rapport de stage pédagogique d'une cinquantaine de pages. Ce travail est soumis à la lecture d'un jury et ne fait pas l'objet d'une soutenance. Vous vous reporterez au cours « Méthodologie du rapport de stage » pour plus de détails.

M.-L. Wullen

DIPLOME UNIVERSITAIRE DU LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DU LSF

Enseignement à distance uniquement

Responsable pédagogique : Diane Bedoin : diane.bedoin@univ-rouen.fr

Secrétariat : Laure Baron : laure.baron@univ-rouen.fr

PREREQUIS

Le candidat doit être titulaire d'un bac + 2 ou 120 ECTS ou niveau équivalent.

FINALITE

Il s'agit d'une formation à vocation professionnelle pour certifier des compétences en didactique du FLE et dans les pratiques pédagogiques.

COMPOSANTE

Il est géré par l'Université de Rouen dans l'Unité de Formation et de Recherche des Lettres et Sciences Humaines (UFR LSH) et plus particulièrement par le Département des Sciences du Langage et de la Communication (DESCILAC, lui-même rattaché au Laboratoire de recherches DYLLIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, COMPETENCES VISEES

Le DU LSF permet à des professionnels ou futurs professionnels de la surdité d'acquérir une culture minimale de la LSF, d'acquérir un niveau élémentaire de LSF.

CONTENUS

- 120 heures d'enseignement
- 3 cours théoriques en ligne
- Histoire et statut de la LSF
- Sociolinguistique de la LSF
- Etudes linguistiques des langues signées

Les cours de LSF ont lieu sous forme de 4 stages intensifs (4 week-ends) sur place, à l'Université de Rouen.

PUBLICS CONCERNES

Les étudiants, enseignants, éducateurs, personnel médical, paramédical,
Professionnels en exercice auprès d'un public de personnes sourdes ou malentendantes souhaitant prendre du recul par rapport à leur pratique ou partager leur expérience dans une mise en réseau.

ENSEIGNEMENTS DU DU LSF ET DESCRIPTIFS DES COURS	
---	--

<i>Histoire et statut de la LSF</i>	24
<i>Sociolinguistique de la LSF</i>	24
<i>Etudes linguistiques des langues signées</i>	24
<i>Pratique de la LSF 1 (Stage 2 week-ends sur place)</i>	
<i>Pratique de la LSF 2 (Stage 2 week-ends sur place)</i>	

UE1 LANGUE DES SIGNES 1 [2 ECTS]

HISTOIRE ET STATUT DE LA LSF – 1 ECTS (24 HEURES)

Les Sourds, les langues des Signes existent depuis la nuit des temps. Leur histoire largement méconnue, reste encore à écrire.

Ce cours retrace l'histoire chaotique d'une communauté, d'une langue, d'une culture dans ses moments de continuité et de rupture de l'antiquité à nos jours.

L'histoire de la LSF, de ses locuteurs est liée à l'histoire de l'éducation des sourds, des représentations du sourd et de la surdité à travers les siècles.

La reconnaissance officielle de la LSF est relativement récente. Nous étudierons l'évolution du statut de la LSF, langue minoritaire dans l'espace Français traditionnellement monolingue depuis la Révolution. Les dispositions législatives successives de 1992 à 2005 (Loi sur l'égalité des chances) ont-elles permis de conforter la place, la diffusion scolaire, sociale de la LSF dans l'espace sociopolitique français.

BERTIN F., 2010, *Les sourds. Une minorité invisible*, Autrement n° 26, Paris, 182p.

MINGUY A., 2009, *Le réveil sourd en France*, L'Harmattan, Condé sur Noireau, 330p.

SCHMITT P, 2013, « Sciences sociales, sourds et langue des signes : d'un champ d'expériences à un champ d'étude », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 4/2013 (N° 64), p. 15-28. URL : <http://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2013-4- page-15.htm>

S. Del Colle

SOCIOLINGUISTIQUE DE LA LSF – 1 ECTS (24 HEURES)

Le cours nous invitera à réfléchir aux enjeux sociolinguistiques liés à la place d'une langue minoritaire, la LSF, dans l'espace linguistique, social français.

Le rapport entre la société et une communauté linguistique et sociale minoritaire réunie autour de la défense d'une langue (LSF) et d'une culture, provoque un débat glottopolitique.

La question linguistique du statut des langues, de la politique des langues, des langues de l'école, devient centrale lorsque l'on étudie la LSF mais elle fait inmanquablement émerger d'autres questions dont, entre autres, le rapport à la norme linguistique et sociale, la place du bilinguisme dans le système éducatif français traditionnellement monolingue, la place de l'altérité dans la société française.

La LSF est aujourd'hui reconnue comme langue d'éducation. Sa diffusion scolaire, son extension sociale actualisent des représentations diglossiques sur des débats contemporains portant sur :

Dépistage précoce de la surdité ; Implantation cochléaire.

Education bilingue. Quel type de bilinguisme.

http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html

Delaporte Y, 2002., *LES SOURDS, C'EST COMME ÇA*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Hugounenq H, 2009., « Les sourds aux prises avec l'intégration », dans *Ethnologie française*, n° 3, pp. 403-413.

URL : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2009-3-page-403.htm>

MOTTEZ.B., 1993., "Les sourds existent-ils ?" dans *La parole des Sourds, REVUE DU COLLEGE DE PSYCHANALYSTES* n°46-47, Dif'Pop, Paris, pp 49-58.

D. Bedoin

UE1 LANGUE DES SIGNES 2 [2 ECTS]

ETUDES LINGUISTIQUES DES LANGUES SIGNEES – 1 ECTS (24 HEURES)

Les premières descriptions linguistiques des langues des Signes ont été entreprises, en France, par les pédagogues grammairiens des 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Bébian, Valade). Les premières études linguistiques et sociolinguistiques ont été menées en domaine anglo-saxon, dans les années 1960. Les premiers travaux français verront le jour en 1979 avec les recherches de Cuxac.

Ce cours permettra d'étudier les principaux travaux linguistiques et sociolinguistiques en France et en domaine anglo-saxon du 18^{ème} siècle à nos jours.

CUXAC C., 2003, « Langue et langage : un apport critique de la langue des signes française », dans *La langue des signes. Statuts linguistiques et institutionnels*, Langue française, vol. 137, n°1, pp. 12-31

CUXAC C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF) : Les voies de l'iconicité*, dans *FAITS DE LANGUES* n° 15-16, Ophrys

KLEIBER G., 1993, « Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive », dans *Motivation et iconicité*, *Faits de langues* n°1, pp. 105-121

STOKOE W. C., 2005 [1960], *Sign language structure : An outline of the visual communication system of the American deaf*, dans *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, n°10, pp. 3-37

WILBUR R., 1979, « Description linguistique de la langue des signes », dans GROSJEAN F., LANE H. (Dir.), *La langue des signes*, *Langages*, n° 56, pp. 13-34

WOODWARD J., 1979, "Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaines et françaises", dans *LANGAGES* n°56, Larousse, Paris, pp.78-91.

C. Thomas et L. Chevrefils

PRATIQUE DE LA LSF 1 ET 2 – 1 ECTS (48 HEURES)

Les cours de LSF ont lieu sous forme de 4 stages intensifs (4 week-ends) sur place, à l'Université de Rouen. Les cours s'adressent à de grands débutants. Les dates des stages seront données sur la plateforme d'enseignement à distance

Les étudiant(e)s qui peuvent justifier (attestation de stage) d'une pratique de la LSF peuvent demander à valider l'épreuve de LSF

K. Yaker